

ENQUÊTE PASS SANITAIRE EN BIBLIOTHÈQUE

Sondage réalisé entre le 15 septembre et le 2 octobre 2021

ANNEXE 2 : Verbatim classé et commenté

La dernière question du sondage, « Souhaitez-vous ajouter ou préciser des éléments ? », a recueilli 750 réponses en texte libre. Celles-ci ont été regroupées par thématique.

Table des matières

Un refus majoritaire.....	2
Contre le pass en bibliothèque.....	2
Contradiction entre lecture publique et pass sanitaire.....	3
Pas dans mes missions.....	13
Pass pour les 12-18.....	15
Incohérences et inadaptations.....	19
Constats généraux.....	19
Incohérences.....	20
Problèmes d'effectifs.....	28
Difficultés d'application.....	30
Autre solution préconisée.....	32
Petites bibliothèques rurales.....	34
Répercussions sur les publics et les personnels.....	38
Perte de public.....	38
Usagers éloignés, empêchés, fragiles.....	41
Conflits ou non avec les usagers.....	42
Moral des troupes et ambiance d'équipe.....	45
Attitude et directives de la hiérarchie, des élus.....	50
Comment réagir ?.....	53
Obéissance, oui mais.....	53
Autres solutions en place.....	54
Grève, refus de contrôler, retraits, démissions, recours aux syndicats.....	56
Répression ou contrôle de la collectivité ou des forces de l'ordre.....	60
Antivax.....	62
Pour le pass en bibliothèque.....	63
Visions d'avenir.....	66
Mais aussi.....	66
Opinions générales.....	66
Messages à l'ABF.....	68
Réponses non exploitées.....	71

Un refus majoritaire

Contre le pass en bibliothèque

L'hostilité au pass sanitaire en bibliothèque est majoritaire dans les réponses et se traduit par exemple dans des formules générales (29 commentaires).

1. Stop au pass sanitaire !
2. Pass de la honte.
3. Anciennement professionnel, j'accompagnai les bib volontaires de la commune (pas de professionnel) dans leur tâche, en particulier d'accueil. Je démissionne car je pense que la présentation du pass et surtout demander le pass aux usagers est une atteinte à la liberté. La mairie aurait mieux à faire dans le domaine de la LP que d'enfiler les bottes gouvernementales, et montrer un peu de résistance. No pasaran !
4. Nous espérons vivement un retour à la normale dès que possible !
5. Vivement la fin du pass (mais pas des gestes barrières)
6. Nous ne sommes pas favorables à ce pass sanitaire qui est un véritable frein à la lecture pour tous.
7. Ce pass sanitaire est une catastrophe pour nos bibliothèques et aura aussi des répercussions sur nos budgets. On applique la loi mais c'est un dispositif pénalisant. On aura du mal à se remettre de cela si l'Etat ne nous aide pas.
8. Non au passe sanitaire en bibliothèque !
9. Je suis totalement contre ce pass sanitaire, en bibliothèque ou ailleurs et je n'ai moi-même pas de pass sanitaire (non obligatoire en BDP).
10. A mon sens : pas d'intérêt du pass dans les structures culturelles où la distanciation et le port du masque sont applicables. Mais utile pour les endroits où le masque est retiré (restos / bars) ou lorsque la distanciation ne peut être respectée.
11. Soit le pass est à mettre en place pour tous les âges, soit pour aucun public.
12. Le concept de pass en bibliothèque est totalement hors sujet, encore plus pour les mineurs.
13. Cette situation, demander le pass sanitaire aux personnes qui veulent entrer dans la médiathèque est génératrice de colère de tristesse et la fatigue mentale commence sérieusement à se faire sentir ?
14. Le pass sanitaire est inefficace sur le plan sanitaire, il crée un sentiment de sécurité totalement illusoire (il est facile de présenter un faux pass, les tests rapides sont peu fiables...), c'est le respect strict des gestes barrière (en particulier le port du masque, heureusement maintenu dans ma collectivité) qui assure une réelle sécurité sanitaire. Et il est désastreux socialement, il renforce le sentiment d'exclusion de publics déjà exclus, précaires, éloignés de la lecture, de la culture et de l'information
15. Il faut annuler le pass sanitaire au plus vite Dans ma structure, vus l'espace, le peu de fréquentation depuis le début de l'épidémie et le port du masque toujours obligatoire ici [le pass sanitaire] est un total non sens. Je ne vois pas comment il est possible d'attraper le COVID dans ma structure.
16. L'inflexibilité du ministère de la culture sur la question du Pass Sanitaire me pousse à remettre en question l'existence d'un dialogue entre cette instance et le terrain. Par ailleurs, je suis amenée à douter sérieusement de la connaissance de notre métier dont se targuent nombre d'élus nationaux ou locaux.
17. Espérons que cela dure le moins de temps possible
J'ai toujours trouvé avoir plutôt bien affronter la crise du point de vue personnel et professionnel et que nous nous étions soutenus en équipe pour le bien des collègues et du public. D'avoir tenu... mais je me suis sentie abandonnée face aux démarches relatives au pass sa-

nitaires du personnel.

18. Je ne comprends pas cette obligation de pass en bibliothèque. Je suis pour la suppression du pass sanitaire tout court, partout. Créer deux groupes de citoyens est inadmissible.
19. Je trouve ça insensé.
20. Quid des adhésions, quid du service public. Qui de de la qualité de vie au travail. Quid de la santé des agents ? Nous sommes écoeurés.
21. Cette manière de faire, d'aller jusqu'à suspendre les salariés n'est pas une solution, à mon sens.
22. Mesure totalement injustifiée
23. J'abhorre cette discrimination
24. Je me sens très seule face à ce passe sanitaire, j'ai été obligé de me faire vacciner, je me suis sentie isolée, Je suis seule à penser que le passe sanitaire est une aberration. Et je me sens totalement illégitime pour contrôler les adhérents, je ne contrôlerais pas les enfants.
25. Je dois refuser l'accès aux certains sans pass alors que la bibliothèque est vide, c'est ridicule. On dit que le pass sanitaire permet aux lieux publics de rester ouverts mais nous n'avons quasiment pas fermé depuis été 2020, les gestes barrières suffisaient. Maintenant nous serions certainement contraints de fermer par manque de personnel, lié aussi au pass.
26. Le pass sanitaire en médiathèque est un outil de censure et d'exclusion pour discipliner la population il n'a aucun intérêt sanitaire à partir du moment où les mesures de protection lavage des mains, gel et masque sont maintenues et toujours en vigueur.
27. Il est plus que temps que ce scandale cesse...
28. Le refus de contrôle du pass sanitaire par les agents de mon équipe ne porte pas à conséquence car notre tutelle a mis à notre disposition un vigile qui est chargé de ce contrôle. En effet, il a été estimé à raison que notre rôle n'était pas de contrôler ce pass.
29. Comment travailler dans de bonnes conditions dans cette situation ?

Contradiction entre lecture publique et pass sanitaire

Le plus grand nombre de commentaires (180) portés exprime une contradiction entre le pass sanitaire et les valeurs ou principes de la lecture publique, voire plus généralement du service public.

1. Les conditions du pass sanitaire en bibliothèque est totalement illogique et contraire aux principes même d'un service public
2. C'est à contre-courant de nos missions, insistez là-dessus si vous avez une rencontre en haut lieu.
3. la culture est fondamentale, la demande du pass amène une fracture avec des personnes qui n'ont pas la possibilité de trouver tout ce dont ils ont besoin ailleurs pour une question de distance ou de finances. Pouvoir aller dans une surface de vente de livres sans pass mais pas dans une bibliothèque est une aberration.
4. Le pass sanitaire va à l'encontre de notre mission de base de service public.
5. La culture doit rester accessible à tous
6. La bibliothèque municipale est le seul service de la municipalité dans l'obligation de demander un pass sanitaire à ses usagers. C'est une aberration pour le maintien des missions premières de la bibliothèque municipale : à savoir, être un lieu d'émancipation intellectuelle, culturelle, et intime, un lieu dans lequel chacun cultive ses goûts, ses curiosités sans jugement extérieur.
7. J'applique le contrôle]. Néanmoins, cela contrevient profondément à l'éthique du métier qui constitue l'essence même de ma vocation et peut se résumer à la charte adoptée par le CSB

- en 1991 : travailler dans un service public, pour permettre à tout citoyen, sans discrimination, d'accéder à l'information.
8. les médiathèques ont été considérées comme service essentiel durant la crise. Le personnel a été en première ligne. laisser l'accès sans pass aux commerces et pas aux bibliothèques, musées etc c'est incompréhensible et cela représente vraiment un frein pour l'accès à la culture et aux savoirs.
ce rôle de contrôle est contraire à nos valeurs et missions.
 9. Cette mesure va à l'encontre de notre déontologie tout en accentuant les précarités et la fracture sociale sur un territoire déjà en souffrance
 10. Mesure contradictoire avec l'esprit des lieux de lecture publique
 11. L'application du pass sanitaire dans la lecture publique contrevient à nos missions et nous assimile à des lieux de loisirs. C'est complètement nier notre rôle en terme d'incitation à la lecture, d'inclusion, d'égalité d'accès à l'information, d'accompagnement numérique, etc.
 12. Les librairies n'ont pas à mettre en place le pass sanitaire alors que les bibliothèques oui (y compris les petites structures qui ont moins de brassage). Pourquoi une telle différence car les bibliothèques sont censées être accessibles à tous et offrir la culture à tous notamment aux personnes en difficultés. De plus, que dire des bibliothèques où il y a un/une unique salarié(e) sans bénévoles et sans renforts pour le contrôle des pass.
 13. Une bibliothèque publique appartient aux contribuables et permet l'accès à l'information ainsi qu'à la culture. De ce fait elle ce doit d'être ouverte à tous sans aucune distinction.
 14. la médiathèque est le seul accès proposant un service informatique et d'impressions/ photocopies /scan (la mairie ne propose plus ce service) , le pass nous force à refuser certains usagers même si nous essayons de trouver des alternatives...situation très compliquée à vivre , nous étions essentiels...nous ne le sommes plus alors nous sommes au plus près de la population, en plein cœur de débats qui ne sont pas de notre ressort....
 15. Où se situe l'accès à la culture pour tous sans discrimination ?
 16. Où se situe le devoir de neutralité du fonctionnaire que nous "signons" à notre entrée dans la fonction publique ?
 17. Pourquoi un passe sanitaire quand nous étions le seul service public à accueillir le public dans nos locaux en 2020 , a être présent pour créer un lien avec les personnes isolées et a permettre aux familles de venir nous voir.
pourquoi demander un passe sanitaire quand on nous demande de faire des actions afin de toucher le public ado.
Et enfin : je considère mon travail comme une passion et rendre la culture accessible à TOUS est important.....
 18. Cette situation créée de grosses tensions aux seins des équipes, mets les agents en difficulté et va à l'encontre de nos missions : empêcher des gens d'entrer est l'inverse de ce pour quoi je me bats professionnellement depuis toujours.
Pose des questions d'éthique et de déontologie pour les bibliothèques qui, en tant que service public se doivent d'accueillir tout le monde sans distinction.
 19. Personnellement, je ne trouve pas normal qu'il faille décider qui peut rentrer dans une médiathèque, cela est contraire au métier de bibliothécaire. Une bibliothèque doit être libre d'accès à tous.
 20. Les femmes enceintes ne sont pas toutes vaccinées et se justifient auprès de nous qu'elles souhaitent attendre leur accouchement. Nous n'avons pas à connaître la vie privée des usagers, ni leur avis sur la vaccination.
Autre chose, les personnes âgées viennent à la bibliothèque à pied, avec leurs livres, souvent sans leur pass. Ils ont plus de 80 ans, c'est leur sortie du jour, et nous devons les refuser parce qu'ils ont oublié leur papier ?
 21. [Notre] ville [est] sinistrée concernant l'offre de toilettes publiques [...]. Nous sommes un lieu de gratuité qui offrons également ce service. Par application du décret, nous ne pou-

- vons laisser entrer quelqu'un pour aller au WC. Sachant qu'il-elle n'en trouvera pas facilement d'autre, c'est tout simplement honteux.
22. Contrôler le pass est très difficile, contraire à toutes nos valeurs et fait à mon sens perdre le sens de nos actions : l'action culturelle est habituellement préparée pour permettre un élargissement des publics; notre posture professionnelle habituelle est d'être au même niveau que nos usagers et nullement dans une posture condescendante ou de contrôle ; nous avons pour habitude de traiter de façon équitable tous les usagers quels qu'ils soient.
 23. Et ceux avec qui nous avons le plus besoin de travailler la pratique de la lecture et l'ouverture à la culture sans généralement eux qui n'ont pas de pass.
 24. Rôle social devrait être pris en compte. Un usager qui vient tous les jours se connecter à un ordinateur, s'est vu refuser l'entrée. Il avait une urgence : aller sur le site de pôle emploi pour pouvoir assurer le versement de l'aide à laquelle il a droit. Nous lui avons donné rendez-vous hors des horaires d'ouverture pour qu'il puisse faire sa démarche, car il n'y avait pas d'autres solutions d'accès à Internet rapidement proches.
 25. Pour ma collègue et moi le pass sanitaire en médiathèque est un non sens, nous continuons à porter les masques ...
 26. Détournement de nos missions premières,
 27. L'obligation du pass sanitaire a l'entrée des bibliothèques va à l'encontre du principe de base qui est celui d'accueillir librement tous les publics.
 28. Notre rôle est dénaturé...
 29. Le pass est vraiment ressenti comme contraire aux missions et objectifs des lieux de lecture publique
 30. C'est contraire à la déontologie du métier de bibliothécaire et un lieu qui se veut ouvert à tous sans discrimination.
 31. La question déontologique qui pèse aussi
 32. Les bibliothèques doivent rester ouvertes à tous sans aucune distinction.
 33. La bibliothèque doit être ouverte à tous.
 34. J'ai l'impression de faire un autre métier quand je contrôle le pass. Je ne me sens pas légitime. Je n'ai pas repris les études pour un Dut à 40ans pour ça.
 35. Cette obligation vaccinale - qui ne dit pas son nom - va à l'encontre de nos missions d'accueil de tous les publics
 36. Le pass est un crève cœur pour les bibliothécaires, il laisse de côté les publics les plus fragiles. Les bibliothèques sont un lieu où l'on accueille sans demander quoi que ce soit, où les plus fragiles trouvent un lieu apaisant, sécurisant...
 37. Absolument contre le pass. Les bibliothèques perdent entièrement leur raison d'être. Mal-être au travail et insécurité au rendez-vous.
 38. Déontologie: la culture pour tous
 39. Surtout le pass va à l'encontre des principes d'ouvertures des bibliothèques qui sont un service public (à l'inverse des cafés et théâtres, malgré tout l'amour qu'on leur porte) qui devrait donc être accessibles sans restriction.
 40. Je trouve scandaleux d'avoir imposé le passe sanitaire dans les bibliothèques, c'est contraire à nos valeurs professionnelles et à la liberté d'accès du public à nos établissements.
 41. Le pass sanitaire va à l'encontre des valeurs d'accueil, d'aide et de formation, de non discrimination qui sont les fondements de notre métier.
 42. Le contrôle du pass sanitaire n'est pas du ressort des bibliothécaires et ne doit pas être un sésame pour entrer dans les bibliothèques en opérant ainsi une discrimination contraire à nos missions fondamentales et à notre éthique
 43. Ce n'est pas le cœur de mon métier que de vérifier des pass et encore moins de refuser l'accès à la bibliothèque à des lecteurs !
 44. Je comprends la nécessité "d'inciter" les citoyens à se faire vacciner mais le contrôle du

- pass sanitaire me parait aller à l'encontre de la mission sociale des médiathèques.
45. L'application du pass sanitaire est en totale contradiction avec les missions des bibliothèques et médiathèques et notamment en termes d'accueil de tous les publics et de lutte contre l'exclusion. Cette offre de service public devrait être accessible à toutes et à tous SANS RESTRICTION.
 46. Et l'inclusion ? Comment faire ?
Les publics qui restent à la porte sont souvent les plus vulnérables, en fracture sociale et numérique.
Un désastre culturel.
 47. Lieu de culture doit rester accessible à tous sans distinction
 48. Au-delà du bien fondé du pass, cette restriction à l'entrée pose un questionnement déontologique alors que les bibliothèques sont censées être ouvertes à tous sans restriction.
 49. Ce pass est en totale contradiction avec la notion de service public ! Je crois qu'il a été oublié que la médiathèque était un SERVICE PUBLIC !! Accessibilité, égalité pour tous ! C'est navrant ! On est en train de casser tout le travail fait ces dernières années pour modifier l'image des médiathèques, pour faire de ce lieu un espace d'accueil pour tous, avec l'acceptation des différents de chacun pour en faire des forces, pour partager et cultiver ces différences !!!
 50. Je contrôle le pass mais déontologiquement c'est très compliqué pour moi de le faire
 51. Le passe sanitaire est intrinsèquement contraire à mes valeurs et aux raisons pour lesquelles j'exerce ce métier
 52. Comment accueillir en filtrant les usagers ?
Comment interdire l'accès à nos structures à une part de la population alors que nous nous efforçons de faciliter et d'accueillir les publics le plus largement possible en supprimant les freins potentiels à l'accès à la culture depuis tant d'années ?
Chaque jour l'équipe refuse l'accès à des usagers... C'est tout l'inverse de notre engagement.
Pass sanitaire + port du masque = ça vous apprendra à accueillir les publics de tous âges au nom de l'accès à la culture. Stop 🙅
 53. Cette demande va à l'encontre de la mission des bibliothèques. De plus les bibliothèques sont un point d'accès à de nombreux services : de l'hygiène de base pour des personnes en situation d'urgences, à l'accès à un point abrité et sécurisé pour les SDF mais aussi les jeunes auxquels il ne restera que l'alternative de la rue pour attendre de rentrer chez eux sans possibilité aucune d'accéder gratuitement à la culture et l'information, du lieu pour prendre un rdv pour la vaccination pour les hors réseaux, d'un point d'accès à l'information pour comprendre le monde et ses enjeux dont les enjeux de la vaccination. Bref cette interdiction de fréquentation va à contre courant des missions des bibliothèques mais aussi du but de l'état de freiner la contamination et de rendre la vaccination accessible à tous et d'étendre la communication sur ce sujet sensible
 54. Cela va à l'encontre des valeurs fondamentales des médiathèques et sachant que les gestes barrières y restent respectés, je ne pense pas qu'il n'y est une insécurité particulière pour tous sans pass.
 55. Absolument contre le pass en bibliothèque, problème de déontologie.
 56. Le passe sanitaire doit être retiré pour assurer l'égalité de l'accès en bibliothèque sans discrimination du public.
 57. La culture est un droit
 58. Le pass crée une disparité entre les lecteurs.
 59. Le pass crée des inégalités d'accès à la culture qu'il est difficile, pour les professionnels, de justifier auprès du public.
 60. Les publics sont dans l'ensemble bienveillants voire compatissants mais c'est toujours difficile pour nous de les refuser (j'ai notamment dû renvoyer une personne handicapée ma-

jeure parce que sa mère gardait le passe et ne pouvait pas nous l'envoyer ou venir le montrer...).

61. Nous refusons l'accès à nos lecteurs (non vaccinés) et cela est intolérable, incompréhensible d'autant plus que les mesures sanitaires sont réglementées et respectées. La culture se bat de front chaque jour pour exister, nous mourrons à petit feu !
62. Notre déontologie de bibliothécaire, le manifeste de l'unesco nous obligent normalement à accueillir tous les publics
63. L'obligation de pass est une menace pour nos missions d'accueil qui sont les nôtres. La bibliothèque est un des rares lieux ouverts et gratuits de sociabilité, contrôler l'accès revient à nier ce qu'est une bibliothèque.
64. L'accès à la culture doit être possible pour routes et tous sans conditions, sauf celle d'être inscrit...
65. Ce pass va à l'encontre des valeurs du service public
66. Cela va à l'inverse de la bibliothèque pour tous et accès libre
67. Comment peut-on mettre en place ce genre de contrôle et en même temps demander aux bibliothèques d'ouvrir plus, d'ouvrir mieux ?
68. La mise en place du passe sanitaire en bibliothèque est totalement contraire aux valeurs des bibliothèques. La culture devrait être accessible à tous, sans discriminations. Cette mesure risque d'éloigner encore davantage certains publics...
69. Interdire ou autoriser l'accès au savoir pour des raisons sanitaires est contraire à la déontologie de notre profession.
70. Mesure discriminante et injustifiée pour un service public d'accès à la culture pour tous.
71. L'exclusion d'un usager dans une médiathèque, et particulièrement d'un enfant, revient à mettre le livre en produit non essentiel. Cette mesure, si elle peut se comprendre dans d'autres secteurs, est contraire à la raison d'être des médiathèques.
72. Notre mission première est d'offrir la culture à tous, d'accueillir tous les publics et ne pas faire de discrimination. Or le pass sanitaire est une discrimination.
73. L'éthique professionnelle {est} mise à mal chaque jour,
74. Contradiction totale entre notre mission principale "accueillir tous les publics" et le filtrage du public avec le pass.
Paradoxe encore plus flagrant car le livre est grande cause nationale depuis cet été.
75. Je trouve inacceptable de refuser l'accès à un service public à une partie de la population. Sans doute certains considèrent-ils qu'une médiathèque n'est qu'un lieu de loisirs. C'est aussi, pour certain, le seul accès possible à internet et à du matériel informatique. Nous nous battons pour faire venir les publics dans nos murs. La pass sanitaire nous oblige à faire le contraire de notre métier : en interdire l'accès.
76. D'être obligée de contrôler le pass sanitaire dans le cadre de mon travail va à l'encontre de mes idéaux et principes du service public. Ce pass restreint l'accès à nos structures et marque une distinction des inégalités du public face à l'accès aux soins.
77. Les bibliothèques sont et doivent rester des établissements recevant tout le monde, sans aucune discrimination. La première valeur défendue par les bibliothécaires est celle de l'accueil de toute la population. C'est la base de toute notre éthique de travail. Nous demander de trier les usagers à l'entrée, c'est nous demander d'aller contre cette éthique. Les bibliothécaires ont donc à choisir entre respecter la loi et respecter l'éthique. Ce choix est extrêmement pénible pour toutes les équipes, quelle que soit la position de chacun concernant le vaccin.
78. Les bibliothèques auraient pu être exclues de ce pass (dans la mesure où d'autres lieux de rassemblements bien plus importants le sont) rappelons que la lecture est grande cause nationale cette année.... paraît-il mais je peux me tromper et mal comprendre la notion de grande cause nationale.... ça doit être ça.... je comprends mal !
79. Beaucoup de choses ont déjà été dites à propos de l'accueil inconditionnel, de la déontolo-

gie, de l'accès à la culture pour tous, que je partage pleinement. J'ai œuvré pour que la structure dans laquelle je travaille propose une inscription gratuite, augmenté les horaires d'ouverture (2 500 habitants, 19h d'ouverture hebdomadaire)... Ce contrôle des passes sanitaires est tout bonnement incompatible avec ma conception du métier que j'exerce. Si je continue à travailler et à ouvrir la bibliothèque, c'est pour ne pas pénaliser les usagers, qui ne comprennent d'ailleurs pas bien pourquoi, dans notre "petite" bibliothèque on contrôle les passes alors qu'ils ne sont plus contrôlés dans les grandes surfaces.

80. Quid de la lecture "grande cause nationale"??? on a du mal à voir comment faire!!
81. Si nous avons choisi ce métier c'est pour rendre la culture accessible à tous et c'est pourquoi [notre] médiathèque est entièrement gratuite pour tous les habitants de la commune et les extérieurs. Le pass sanitaire va totalement à l'encontre de notre déontologie et nous nous trahissons nous-mêmes en l'appliquant.
82. La bibliothèque est un service public ; à ce titre, ouvert à tous et non discriminatoire !
83. Déontologie professionnelle mise à mal, perte de la qualité d'accueil, public vulnérable très impacté, dégradation des conditions de travail, priorisation des tâches en annulant les animations au public
84. Accueil et services forcément dégradés. Ce sont des dispositions totalement en contradiction avec les missions de service public des bibliothèques de lecture publique. A l'heure où nous rédigeons ou menons nos PCSES, nous pouvons nous demander ce que nous faisons du C et du dernier S...
85. Ce contrôle dégrade notre métier et va à l'encontre de nos missions. Refuser des usagers est très humiliant pour nous qui sommes un service public que l'on disait ouvert à tous.
86. Nous nous battons au quotidien pour attirer un maximum de personnes à la bibliothèque, le pass sanitaire est à l'opposé de cette idée.
87. L'accès à la culture, à l'information, aux outils technologiques (etc.) ne devrait pas souffrir de ces mesures. L'année même où la lecture est déclarée grande cause nationale, refuser l'accès des médiathèques à une partie de la population ne peut se concevoir.
88. Le pass sanitaire dans les bibliothèques retire un droit à l'instruction car beaucoup ne veulent plus venir et sont contre ceci.
89. Beaucoup de non sens..... Perte de fréquentation, Perte de proximité avec le public. ex qui me touche: Une personne habitué à la bib et est en situation de handicap mental n'entre plus car n'a pas son pass...
90. La présentation du pass sanitaire dans les bibliothèques est une mesure clivante et inique par définition.
91. Quand on compare à d'autres lieux dans lesquels le pass n'est pas obligatoire (transports publics, FNAC...), c'est discriminant. Mais la culture est encore une fois mise à l'index. Il est vrai qu'elle n'est pas considérée comme essentielle.
92. La culture devrait être accessible à tous. Certes, la santé n'est pas moins importante mais ce n'est pas aux citoyens de faire tous les efforts pour le gouvernement.
93. Ce que j aimerais surtout c'est que comme avant TOUT LE MONDE ait accès à toutes les bibliothèques de France !
94. La bibliothèque est un service public ouvert à tous sans discrimination, ni contrôle. Pourquoi lui imposer le pass sanitaire quand les magasins culturels ou une mairie n'ont pas à l'appliquer ?
95. Situation très difficile à vivre qui engendre fatigue et stress. Ce Pass est une entrave à nos missions de lieu public ouvert à TOUTES et TOUS. Devoir refuser l'entrée à qui que ce soit et de plus si cela continu, à des jeunes est pour moi intolérable.
96. Il est contraire aux missions des bibliothèques qui sont précisément de donner un accès libre et gratuit à la culture et à l'information. Un accès qui est susceptible de contribuer à garantir l'accès de tous à une information fiable, à lutter contre les rumeurs et les fake news, à diffuser l'information scientifique...

97. Défait le lien patiemment tissé, détruit la confiance. En termes d'image de la bibliothèque, que nous concevions comme un lieu ouvert, sinon un troisième lieu, encore une fois, c'est désastreux. De quoi avons-nous l'air, nous les "passeurs de culture", bipant bêtement des QR codes à la chaîne, transformés en contrôleurs, en censeurs, appliquant aveuglément une consigne en laquelle nous ne croyons nullement ?
98. Le passe est contraire à notre mission de service public qui garantit un accès libre, ouvert à tous et sans discrimination
99. Je souhaite le retour d'accès à la bibliothèque et à un service public pour toutes et tous (voir "charte des bibliothèques" Manifeste de l'Unesco"...) dans le respect des gestes barrières, au pire à la jauge de 49 personnes.
100. Une totale contradiction avec les missions de service public !
101. Le contrôle du pass est une aberration en bibliothèque.
102. Nous sommes dans une bibliothèque gérée par des bénévoles dans un village de 600h
103. Je souhaite vivement l'abrogation du pass sanitaire qui va l'encontre des fondamentaux de notre profession de bibliothécaire
104. Un service public qui sélectionne à l'entrée ne mérite pas le nom de "service public". Le pass sanitaire va à l'encontre de nos missions.
105. Les agents de bibliothèque sont quelque peu piégés par leur statut de fonctionnaire qui les obligent à appliquer les mesures gouvernementales ET les valeurs de leur métier : accès libre et gratuit des bibliothèques à toutes et tous.
106. Le contrôle du passe sanitaire est contraire à la charte des bibliothèques, c'est une tâche insupportable et incompréhensible.
107. Le pass sanitaire n'est pas compatible avec la notion de bibliothèque ouverte à tous sans discrimination.
108. En tant que bibliothécaire, la mise en place de ce passe sanitaire pour le public heurte profondément mon éthique professionnelle (discrimination, tri, filtrage, exclusion de certains des usagers).
109. Tant que le vaccin ne sera pas une obligation légale (voire même si ça le devenait), le contrôle du pass sanitaire enfreint le code de déontologie des bibliothèques qui doivent accueillir tout le monde et prendre en considération tous les publics. Nous sommes un lieu d'éducation, d'information, de culture et d'accès à internet qui est un droit pour tous les citoyens. La barrière du pass sanitaire est contraire à nos règles de fonctionnement les plus fondamentales.
Concernant le contrôle du pass sanitaire des usagers, je rejoins et soutien mes collègues quant aux questionnements autour du fondement de notre mission d'accessibilité et les difficultés relationnelles et éthiques engendrées.
110. Le contrôle du pass sanitaire pose problème à plus d'un titre. D'abord parce que nous sommes un service public libre d'accès.
111. La médiathèque est un service public. Le service public est un bien commun, tout le monde participe à son financement. Établir une discrimination à l'entrée des médiathèques est un déni de droit pour une partie de la population.
112. Notre mission même de lieu de culture et de vie ouvert à tous perd son sens et questionne pour l'avenir... alors même que nous travaillons sur le projet d'un futur équipement sur la commune.
113. Ce pass sanitaire est contraire aux missions d'accueil de tous les publics, c'est honteux de plus dans un contexte où la lecture publique est mise à mal.
Cela va à l'encontre de notre déontologie, et mon sentiment est que notre métier et sa déontologie n'étant pas économiquement rentable, rien n'est fait pour que ce passe soit levé. Ce dispositif va à l'encontre de nos principes, il détruit notre métier de l'intérieur. Les humains ne sont pas des codes barres !!!
Ce pass est discriminatoire, tous les abonnés ont payé leur cotisation, ce service est public !

- Tous devraient pouvoir y accéder.
114. Nous sommes démotivés, fatigués, en colère, tout ce que l'on nous demande aujourd'hui va à l'encontre de nos convictions et d'un point de vue déontologique c'est très très difficilement supportable.
 115. C'est de la discrimination !!!
 116. Cette mesure est inadmissible dans un service public, les bibliothèques étaient complètement inexistantes dans les débats depuis mars 2020, c'est tout juste si la ministre de tutelle avait compris que nos portes étaient à ouvertes à tous depuis juin 2020, et désormais nous fermons la porte à un public qui revenait timidement. Nous étions un lieu de refuge pour les personnes sans abri qui ont complètement disparu, sans compter les gens du quartier (aisé) qui s'insurge sur le fait que nous contrôlions dans un lieu de culture gratuit.
 117. Le pass piétine les valeurs d'accessibilité pour tous
 118. Une bibliothèque ce n'est pas qu'un lieu de prêt c'est un lieu de rencontre, de vie et ce pass sanitaire isole beaucoup de personne, éloigne de nombreuses personnes de l'accès au livre, à la culture, à la recherche d'informations. Mais vive les centres commerciaux aux milliers de m² bondés de monde alors que le nombre de nos usagers fond comme neige au soleil.
 119. Les bibliothèques essentielles pendant les premières avancées de la crise doivent le rester jusqu'à la résolution de cette crise. L'application du passe sanitaire pour nos actions culturelles est tout à fait justifié. Le reste de nos missions ne mérite pas ce passe, puisque nous avons été ouvert au plus fort des contaminations, en adaptant au mieux notre offre et notre aménagement.
La bibliothèque n'est pas un établissement culturel, elle est un service public de la culture, et la crise nous l'a démontré. Ignorer le rôle social des bibliothèques, c'est se priver d'un levier formidable au service de la cohésion de la communauté.
 120. La mission sociale de nos établissements et de l'égalité de l'accès à tous est profondément attaquée.
 121. La médiathèque, qui de part son statut et sa charte, se doit être un établissement accueillant tous les publics sans discrimination se trouve être un lieu où il est très compliqué d'accéder.
 122. Nous ne pouvons accompagner certaines personnes dans les démarches liées au pass ou à la vaccination puisque la plupart d'entre elles n'ont pas de pass pour utiliser l'espace informatique.
 123. Les bibliothèques, dernier lieu ouvert à tout le monde, contraintes de filtrer leurs publics. c'est la fin du service public!
 124. Le Pass sanitaire s'oppose totalement aux principes fondateurs de notre profession. Nous nous battons depuis des années pour des médiathèques inclusives, troisième lieu, nous cherchons des nouveaux publics et là en quelques mois nous devons renoncer à tout cela et annuler tous nos efforts et résultats. Les liens avec notre publique est brisé. C'est inacceptable.
 125. Les médiathèques en perte de fréquentation due à la concurrence d'internet, cheminaient doucement vers la proposition d'un troisième lieu, ouvert à tous bien évidemment, et en bonne voie. Se relèveront-elles de ce traumatisme incomparable ? Refuser l'entrée à des publics est tout simplement insupportable et inacceptable.
 126. Les bibliothèques devraient défendre la culture pour tous.
 127. Sentiment de ne pas respecter la déontologie de notre métier (bibliothèques ouvertes à tous sans discrimination).
 128. Je suis globalement favorable au pass sanitaire comme outil de frein de l'épidémie... mais son application en bibliothèque va à la fois à l'encontre de mes valeurs d'accueil et à l'encontre du rôle de structure "essentielle" qui avait été reconnu aux médiathèques durant les confinements.
 129. Libre et égal accès à la culture pour tous sans distinction (?), devoir de réserve, respect de la

vie privée...

130. Je trouve que le pass sanitaire en bibliothèque va totalement à l'encontre des missions des bibliothèques de lecture publique. Déontologiquement, j'ai beaucoup de mal à accepter cette mesure.
Cette nouvelle pratique d'accueil où il faut systématiquement contrôler les personnes à l'entrée n'est pas compatible avec la vision de l'accueil en bibliothèque que j'avais du métier.
131. Par ailleurs, en temps que service public, nous dénonçons la discrimination inhérente à ce dispositif et totalement incompatible avec notre déontologie d'accueil.
132. Cette procédure est complètement contraire aux valeurs et aux missions des médiathèques
133. Comme bon nombre de mes collègues, je suis opposée au maintien du pass sanitaire en bibliothèque. Il est contraire à l'accès sans conditions à la culture. Dans beaucoup de territoire les médiathèques sont les seuls équipements culturels mais aussi l'unique lieu où faire ses démarches administratives, ou sociabiliser. Les médiathèques sont aussi un outil pour lutter contre l'illettrisme, l'échec scolaire, la fracture numérique... limiter leur accès c'est renier ces principes fondamentaux.
134. J'ai du mal à comprendre comment les médiathèques publiques sont passées du statut de "lieux dits essentiels" à celui de lieu soumis au pass sanitaire. Je pense que cette mesure pose un problème déontologique : les bibliothèques sont censées être accessibles à tous, sans discrimination! L'exception prévue par le décret concernant les raisons professionnelles sont inapplicables ou en tout cas inappliquées chez nous.
135. La lecture pour tous, qui est la base de nos bibliothèques, n'existe plus avec le pass sanitaire alors que la lecture représente un acte essentiel pour la vie de chacun.
136. Ce pass est discriminatoire et va totalement à l'encontre de la philosophie des bibliothèques. En tant que professionnel,
137. J'ai écrit au conseiller Livre et Lecture de la DRAC pour signaler mon incompréhension concernant les modalités d'application du pass sanitaire dans le domaine culturel.
La bibliothèque doit rester ouverte à tous. C'est notre fierté, c'est le cœur de notre métier.
138. Selon la Charte de l'UNESCO, les bibliothèques doivent être accessibles librement à tous. Cette préconisation n'est pas respectée et pénalise les abonnés Et les non abonnés qui n'ont pas de pass.
139. C'est un non sens pour les bibliothèques de lecture publique d'accepter la mise en application du pass sanitaire. Comment garantir l'accessibilité de tous dans ces conditions ? Cela contrevient au rôle et à l'ADN de notre métier.
Je ne suis pas contre le pass sanitaire mais dans le cadre de nos missions à caractère social cela est parfois difficile du point de vue des valeurs que nous défendons habituellement au quotidien, dont l'accès libre à tous. Les bibliothèques sont d'utilité publique, cependant avec le pass elles fonctionnent en mode dégradé.
140. La mission de service public a été totalement désavouée dans cette mise en œuvre du passe sanitaire en médiathèque.
141. J'ai l'impression de ne plus répondre à ma mission première: donner l'accès à tous à la culture, et donc par la même d'entraver le processus de curiosité et de réflexion des usagers.
142. Nous ne pouvons plus être un équipement 3^e lieu qui accueille de manière très ouverte toute la population, le passe sanitaire redonne le signal d'un équipement réservé.
143. C'est un service public, son accès doit être le même que pour n'importe quel service public
144. Les bibliothèques sont des lieux libres d'accès. Le pass supprime ce droit.
145. Je m'interroge sur le respect des droits culturels depuis la mise en place du pass sanitaire en bibliothèque
146. Filtrer les usagers va à l'encontre de notre déontologie professionnelle, et ce contrôle est source de souffrance au travail pour les agents chargés de l'appliquer.

147. Le contrôle du passe va à l'encontre de toutes les mesures facilitant l'inclusion et la perception de la médiathèque comme bien commun des usagers et habitants de la commune.
148. Une bibliothèque est censée être ouverte à tous sans distinction d'appartenance ou de pensée.
149. Ce pass sanitaire est contraire à nos missions d'ouverture à tous les publics et de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme!
150. Les valeurs fondamentales de notre métier, du service public, de la république et de la démocratie sont bafouées.
151. On demande l'ouverture les dimanche des médiathèque ! On veut que les jeunes fréquentent les médiathèques, mais avec toutes ses restrictions plus personnes viendra dans ces lieux culturels ! arrêtons le massacre!
152. Difficultés et incompréhension, impression que le pass n'est pas compatible avec les principes de continuité et d'égalité devant le service public. Citoyens divisés en deux groupes, dont un n'a plus accès à nos services.
153. Cette mesure est contraire à nos missions de service public et au manifeste de l'Unesco.
154. Du côté des agents, nous nous en sortons sans trop de casse. Mais quel massacre pour notre public ! C'est triste, triste, triste.
155. Spécificité des médiathèques : seul lieu en France où chaque citoyen pouvait passer la porte...avant la mise en place du pass sanitaire...
156. L'objectif premier des équipements est l'accès à la culture pour tous.
157. Pour ma part, le passe-sanitaire en bibliothèque est en contradiction avec le Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques.
158. On tue la culture !!
159. Le pass représente le pire frein à l'accès de tous et toutes à la culture, je ne me reconnais pas dans mon métier qui prône, à la base, tout le contraire, une mesure tout simplement scandaleuse !
160. Il est très difficile de "refouler" nos usagers dans ce lieu convivial et on l'on est rarement plus de 10 personnes à la fois
161. Sentiment de ne pas avoir été consultés par rapport à ces décisions et que la vraie mission des bibliothèques- l'accès à la culture, l'accueil de tous - passent au second plan - d'où l'envie pour certaines, dont moi, d'arrêter le bénévolat en bibliothèque.
162. Ce pass sanitaire va à l'encontre de la déontologie du travail de bibliothécaire et du sens du service public. Actuellement l'établissement où j'exerce ne me remplace pas aux heures de permanences que j'effectuais.
163. J'ai écrit une lettre aux élus, faisant état de la grande difficulté éthique à demander un pass pour l'accès à la bibliothèque, précisant que la confiance avec les lecteurs risquaient d'être rompue. La bibliothèque est un troisième lieu qui a déjà beaucoup souffert depuis cette crise. La collectivité ne nous permet pas en outre de proposer un drive afin d'amortir la mesure.
164. Le pass va à l'encontre de notre déontologie de culture pour tous, sans distinctions
165. Les conditions d'accueil assurent déjà la sécurité des usagers. Il n'est jamais souhaitable d'exclure des publics de la médiathèque. Nous nous battons depuis des années pour que chacun se sente bienvenu, ce n'est pas pour refuser aujourd'hui l'entrée à celles et ceux qui ont pris une décision concernant leur santé ou leurs valeurs, qui ne nous même regarde pas.
166. La lecture : cause nationale ???
167. Le filtrage par rapport au pass sanitaire est contre la déontologie de notre métier et contraire à nos missions. Il instaure un service public à 2 vitesses là où les bibliothèques sont un outil de démocratie ouvert à tous sans aucune discrimination. Dans des territoires défavorisés, où la bibliothèque est souvent le seul équipement culturel et d'étude de proximité et gratuit cette mesure est particulièrement préoccupante.

168. On ne donne plus l'accès à tous c'est contraire aux valeurs du service public
169. Le contrôle du pass sanitaire va à l'encontre de nos missions de service public ouvert à tous.
170. Mesures discriminatoires allant à l'encontre de la culture pour tous
171. Une fois de plus la culture est mal menée. Notre rôle est d'accueillir les usagers pas les stopper net à la porte d'entrée.
172. Tout le monde doit pouvoir avoir accès à la culture avec ou sans pass.
173. Les médiathèques doivent normalement être accessibles à tous sans aucune distinction.
174. Respect de la Charte des Bibliothèques
175. Pourquoi le pass sanitaire dans des lieux de cultures mais pas de frein en grande distribution ??
176. Outre la discrimination engendrée par son instauration, le pass sanitaire déporte les missions de service public des bibliothécaires et rompt la relation de confiance existant entre les établissements et leurs publics en modifiant l'image d'ouverture et d'accessibilité des bibliothèques qui prévalait jusqu'à maintenant.
177. L'accès à la culture doit demeurer un droit et ce droit mérite d'être garanti même pendant la période actuelle !
178. Le pass sanitaire est injuste car il prive une partie de la population de l'accès à la culture, surtout qu'il n'est pas appliqué dans toutes les bibliothèques, comme la BNF et la BPI.
179. Le pass sanitaire ne permet plus l'accès à la culture pour tous
180. La mise en place du pass sanitaire scandaleuse. Il nous éloigne de nos missions de service public en empêchant l'accès d'une partie de la population aux bibliothèques et nous détourne de notre action de médiation en nous imposant d'endosser un rôle de vigile et de contrôleur.

Pas dans mes missions

Plus précisément, 27 commentaires expriment le point de vue selon lequel contrôler des usagers n'entre pas dans les missions d'un bibliothécaire.

1. C'est à l'état de prendre ses responsabilités, je ne suis pas gendarme
2. Ce n'est clairement pas notre rôle de devoir contrôler le pass au public. C'est contraire à nos missions.
3. Nous ne sommes pas vigiles
4. Pourquoi un bibliothécaire doit-il contrôler les pass, chose qui prend du temps normalement alloué à du temps de travail ?
5. Le pass nous place nous agent dans une situation de contrôle (flicage) qui ne relève pas de nos missions et entraîne parfois des tensions et mal-être.
6. Contrôler le public est un acte difficile.
7. Ce n'est pas à notre corps de métier de contrôler les pass sanitaires, et c'est très désagréable de refuser des usagers à l'entrée.
8. Je ne me sens pas à ma place de devenir un contrôleur contrôlé par la police avec un deuxième contrôle des lecteurs dans la médiathèque.
9. Notre métier évolue drôlement! Je n'ai pas de képi (et n'en veux pas!!) et devoir contrôler si la personne est vaccinée ou pas me coûte énormément !
10. Je me sens extrêmement gênée de devoir demander la pass sanitaire à mes usagers, je pense sincèrement que ce n'est pas mon rôle de faire cela.
11. Je ne veux pas à avoir à décider de l'entrée d'une personne au sein de la bibliothèque pour des raisons médicales.
12. Moi aussi je suis une biblioguerrière...mais même les guerrières méritent le repos. Ce que j'aimerais surtout...c est pouvoir faire mon travail. Je suis maintenant contrôleuse de pass,

médiatrice et psy.!

13. De plus, nous perdons totalement le côté accueillant et chaleureux de l'endroit, nous sommes des flics qui contrôlons, même si c'est avec le sourire et avec bienveillance, notre positionnement change.
14. Il est très difficile d'avoir le rôle de contrôleur. Ce n'est pas le métier que nous avons choisi, nous ne sommes pas des vigiles.
15. Position d'encadrant pas évidente lorsqu'il s'agit de contrôler le passe sanitaire de ses collègues (données privées liées à la santé). Question de santé publique qui aurait dû être prise en charge par les RH ou la médecine du travail me semble-t-il - même si ça se passe correctement au quotidien, ce me semble être une ingérence, un dépassement du rôle de bibliothécaire encadrant.
16. On n'est pas la police.
17. Je suis responsable de bibliothèque et estime que mon travail n'est pas de constater qui a un pass ou non. Cela ne fait pas partie de mes missions.
18. Pour la dernière question sur le maintien du pass, j'ai pas d'avis et de toutes façons ça ne dépend pas de moi. En tant que bénévole ce n'est pas normal de devoir contrôler quelque chose qui est quand même du domaine médical donc intime...
19. Nous ne sommes ni professionnel de santé ni professionnel de la sécurité et les pouvoirs publics se permettent de piétiner les valeurs de la profession.
20. Pour toutes les situations d'accueil de public, qu'elles soient en accueil tout public ou accueil de groupes, la démarche de contrôle est très difficile à supporter pour les agents. D'autant plus, que selon les cas de figure les agents se trouvent dans des incohérences permanentes.
21. Les agents qui contrôlent le pass se retrouvent dans des situations difficiles qui détériorent notre relation avec les publics et remet en cause une de nos valeurs fondamentales de non contrôle des publics à l'entrée.
22. La mise en place du pass sanitaire en bibliothèque remet en cause le sens de mon travail dans son application par rapport au public.
Cette mesure me déstabilise complètement dans mon rapport au travail et à la société alors que je suis convaincue que la vaccination est indispensable.
23. Elle remet en cause le code du travail, les droits fondamentaux et ne développe pas la réflexion.
24. J'applique mais vraiment à contre coeur puisque je travaille dans une bibliothèque rurale dans un département où le taux d'incidence est inférieur à 50 . C'est absolument contraire à tout ce que j'ai appris et fait jusqu'à maintenant.
25. Difficulté à défendre le système du pass devant les usagers mécontents, impression d'hypocrisie, incompatibilité des valeurs personnelles qui m'ont poussée vers ce métier et les devoir de réserve et d'obéissance.
Ce n'est pas aux bibliothécaires de faire le travail de contrôle. D'ailleurs, nous contrôlons le pass en sachant que certains usagers nous donne le pass sanitaire de quelqu'un d'autre mais comme nous ne contrôlons pas les cartes d'identité (et tant mieux)
26. Le contrôle social n'est pas dans mes missions de bibliothécaire.
27. Situation très difficile à vivre personnellement : violation du secret médical, attitude discriminatoire envers les agents qui doivent présenter à un de leur collègue leur pass quotidiennement, difficulté financière à venir car il faudra payer 2 tests par semaine pour continuer à travailler et sur combien de temps ?, un nouvelle facette oh combien scandaleuse de notre travail de bibliothécaire : contrôleur de pass.

Pass pour les 12-18

L'application à partir du 30 septembre du pass sanitaire aux mineurs de plus de 12 ans et 2 mois suscite une vive indignation dans 89 commentaires.

1. Ne pas avoir à demander le pass aux enfants à partir de 12ans, ils vont bien à l'école sans !
2. Je m'inquiète beaucoup du maintien après le 1er octobre sur les mineurs. On va dans le mur.
3. La capacité des structures n'est pas pris en compte dans les textes. Une petite structure n'a pas les mêmes risques qu'un endroit avec un brassage important.
4. Concernant les 12-18 ans, jamais je n'empêcherai un d'entre eux de rentrer dans la médiathèque, pass ou pas !
5. L'extension du pass au plus de 12 ans et moins 18 ans pose encore plus de question.
6. Impossible de se positionner sur l'extension du pass au 12/18 ans et à son maintien dans les bibliothèques, pas assez de recul
7. L'accès à la culture, aux livres surtout pour les plus jeunes ne doit pas être soumise à un pass quel qu'il soit, comment font les enfants qui ont encore besoin d'un adulte avec eux pour accéder à nos rayons d'autant plus dans les petites structures qui ont rarement plus de 10 personnes en même temps (personnel compris) dans leur locaux.
8. Tout le travail avec les adolescents (scolaire ou non) sur lequel nous avons bûcher pendant des mois pour la rentrée sera bientôt anéanti car les adolescents ne pourront plus entrer sans pass.
9. L'idée de priver les enfants de l'accès à la bib nous rend malades
10. Nous redoutons l'obligation pour les enfants de plus de 12 ans d'avoir à présenter un pass alors que ce n'est pas obligatoire à l'école, au collège, au lycée : une grande partie de notre public risque encore de ne plus venir.
11. La priorité reste quand même de suspendre l'obligation du pass pour les 12-17 ans, sauf à pouvoir les faire bénéficier de l'exception pour motif de recherche (car lire des livres c'est un peu de chercher, sans parler de la véritable recherche documentaire).
12. Ma bibliothèque est située en QPV, où vont aller les enfants pour faire leurs devoirs, lire tranquillement ?
13. Notre public est composé à 50 % de jeunes de - de 18 ans : la demande du pass à cette catégorie de population va avoir une incidence forte sur la fréquentation.
14. Nous ne pouvons pas refuser l'entrée d'une bibliothèque à des enfants de 12 ans, ni même à des ados de 15 ou 16 ans. Nous avons au contraire le devoir de les accueillir sans conditions et de leur offrir l'accès le plus large possible à la culture et à un lieu sûr et non marchand. Nous ne pouvons pas passer notre temps à évaluer l'âge de toute personne à l'air juvénile qui se présente à l'entrée.
15. Le contrôle des enfants pose de réels problèmes déontologiques et ne sera pas accepté par tous les collègues (quitte à être sanctionnés).
16. Le pass sanitaire pour les 12-18 ans va être très difficile à appliquer et va mettre un nouveau gros coup de frein à la fréquentation. Notre médiathèque est accolée à un collège et proche d'un foyer de l'ASE. Je ne me vois absolument pas fliquer et interdire l'accès à des ados qui fréquentent la structure régulièrement et avec lesquelles nous faisons beaucoup d'actions.
17. Nous sommes dépités de devoir appliquer cette "sanction" à des mineurs.
18. Les relations avec les usagers sont fortement dégradées et cela s'aggravera si on l'applique aux 12-17 ans.
19. La vérification du passe sanitaire et l'obligation d'en procéder, éloigne les publics de la lecture et de la culture. Cela fait des années que nous créons du lien avec les jeunes, dès la maternelle pour certains, en les accueillants et bientôt nous empêcherons ces jeunes qui

sont ados maintenant à se rendre dans leur médiathèque.

20. Comment distinguer un enfant de 11 ans d'un enfant de 12 ans ?
21. Les ados en bibliothèque avec une fréquentation de 5% en général, ne va qu'accentuer cette faible fréquentation dans les médiathèques pour les non vaccinés et refuser un enfant, cela ne pas être acceptable et frustrant pour tous !
22. Bientôt nous ne pourrons même plus accueillir librement les plus de douze ans... où va-t-on ?
23. Le vrai souci est le pass pour les jeunes, notamment ceux éloignés de la culture : cela casse un travail patient sur des mois ou des années. On perd le sens de nos missions et on ajoute une couche de règles incompréhensibles : vous pouvez venir hors ouverture avec la classe mais pas tous seuls, vous pouvez aller au collège mais pas à la bibliothèque.
24. Etant donné la faible fréquentation des lecteurs âgés de 12-18 ans, cela est ridicule d'imposer le pass sanitaire car cela supposerait l'absence définitive de ce public.
25. Nous excluons bientôt des enfants dont les parents ne veulent pas les faire vacciner et ne paieront pas des tests PCR pour aller en bibliothèque.
26. Pour les 12-18 ans, je suis partagé ; à cet âge il sera difficile pour certains de ne pas oublier leur pass. Certains jeunes de moins de 18 ans sont, déjà maintenant très fiers de nous présenter leur pass même si ce n'est pas obligatoire.
27. Particulièrement pour les 12-16 ans qui dépendent de leurs parents pour l'accès au vaccin et ne devraient pas être rendu responsables compte tenu de leur âge.
28. Autant je ne suis pas contre maintenir le passe sanitaire pour les personnes de plus de dix-huit ans, autant je suis franchement contre l'étendre en bibliothèque aux catégories de 12 ans à 18 ans. D'une part, il sera difficile d'évaluer l'âge d'un enfant à moins de demander une pièce d'identité (ce que nous ne sommes pas en mesure de faire), d'autre part, il est inconcevable à mes yeux, dans l'exercice de mon métier, de refuser l'entrée de la bibliothèque à un enfant de douze, treize ans après tous les efforts qui ont été menés pour au contraire, promouvoir la lecture auprès des jeunes. Les collégiens et lycéens ne présenteront pas leur passe pour se rendre dans leurs établissements. Il semble inutile de le présenter en bibliothèque d'autant que la majorité aura été vaccinée par l'intermédiaire de l'Education Nationale. C'est une surcharge de travail pour les bibliothécaires qui nous a obligé à réduire les horaires d'ouverture, et pour maintenir également les animations. De plus, les jeunes n'auront pas forcément leur passe sur eux, l'accès leur sera refusé et on risque de ne plus les revoir du tout.
29. D'autant que des publics de jeunes ados ou de 3ème âge sont difficiles à acquérir et nous sommes en train de les perdre!!!
30. Comment allons nous pouvoir avoir la certitude qu'un enfant a plus ou moins de 12 ans vu les différences d'évolution de croissances à cet âge ?
31. Les enfants, les parents et les nourrices ne sont pas au courant de l'obligation du pass pour les plus de 12 ans à partir de 30 septembre, ou bien refusent le principe : baisse drastique de fréquentation des jeunes et conflits avec les usagers à prévoir ! Pass sanitaire pour les jeunes absolument contre-nature par rapport aux besoins des jeunes et aux missions des bibliothèques.
32. Pas d'accès aux statistiques mensuelles des années précédentes
33. A partir du 30 septembre, le passe sanitaire des plus de 12 ans sera très difficile et délicat à assurer!!!
34. La lecture des pass pour le 12-18 va achever l'équipe !
L'idée de devoir étendre le contrôle du pas aux 12-17 ans m'est insupportable.
35. Pas de passe surtout pour les enfants ! Cela va être inapplicable en bibliothèque...
36. Espérons que nous n'aurons pas à contrôler les rares ados qui daignent passer la porte...il n'y en a déjà pas beaucoup...
37. Comment pourrons nous repousser les 12-17 ans sans pass sans avoir honte de nous même

?...

38. Quid de la question du contrôle des jeunes à partir de 12 ans, va t on être obligé de leur demander leur carte d'identité ? Leur âge n'est pas marqué sur leur front.
39. L'extension du pass sanitaire au 12-18 ans est éthiquement inacceptable.
40. Et le pass pour les ado, quel meilleur moyen pour annihiler tout le travail fait les 15 dernières années ?
41. Situation très difficile à vivre professionnellement, à l'encontre totale de notre raison d'être. Le fait de devoir contrôler des enfants prochainement aggrave terriblement cet état de fait.
42. L'extension du pass pour les 12-17 ans est un facteur de stress pour l'équipe. Il faudra demander l'âge des enfants ou réclamer - sans doute - une pièce d'identité alors même que nous ne sommes pas habilités à contrôler les identités. Les agents ont l'impression de se mettre en difficulté à devoir demander avec la sensation de contrôler encore un peu plus.
43. La bibliothèque, un service public ? Visiblement non... Comment accepter que des enfants de 12 ans, soient privés d'accès à la lecture ?
44. Passé le 30 septembre, si un ado de 13 ans rentre en me disant qu'il en a 11, je ne peux que le croire sur parole car aucun moyen de savoir son âge si non inscrit.
45. Le contrôle des enfants n'est pas envisageable.
46. Que dire du fait de l'imposer à des jeunes de 12 ans et plus. C'en est assez.
47. Comment accepter de devoir refuser l'entrée à des jeunes, qui ont déjà du mal à mettre les pieds dans des lieux comme les bibliothèques ?
48. Le pass obligatoire pour les 12/17 ne s'annonce pas facile. Des parents qui ne sont pas vaccinés, laissent entrer leurs enfants à la médiathèque en les attendant dehors. Après le 30 septembre, que va-t-il se passer ?
49. Si le pass sanitaire est étendu aux plus de 12 ans, on peut déjà dire adieu aux espaces jeunesse qui remarquent une baisse significative de fréquence dû à la non vaccination des parents accompagnant des enfants de moins de 6 ans.
50. Je suis totalement opposé au contrôle du pass des mineurs, c'est juste sidérant qu'on nous demande ça, d'ailleurs comment être sur qu'ils ont vraiment 12 ans puisque nous n'avons pas à
51. vérifier les identités (heureusement...)
52. J'avoue que la perspective de l'extension du pass aux 12-17 ans est inenvisageable pour moi. Physiquement et moralement, je sais que je ne pourrai pas le faire. J'ai pris rendez-vous avec mon médecin et j'irai peut-être voir la médecine du travail. Je ne peux pas contrôler des enfants (qui viennent souvent seuls à la médiathèque) et potentiellement leur refuser l'accès à notre structure. Cela va à l'encontre des droits de l'enfant.
53. Quant au pass sanitaire pour les adolescents, c'est une ligne rouge à ne pas franchir. Les mineurs ne sont pas en situation de libre choix par rapport à la vaccination. Et ils ont besoin de la bibliothèque pour leur scolarité, leurs loisirs, leur socialisation.
54. Même si à titre personnel je suis pour le pass, je pense que l'extension aux 12 - 18 ans va être complexe et source de tension.
55. La situation est très difficile à vivre pour l'équipe, et l'étape supplémentaire de 30/09 ne fera qu'accentuer ce malaise.
56. On perd des bénévoles, des lecteurs... Difficile de faire accepter le contrôle de ce pass dans ces lieux qui sont relativement peu fréquentés par rapport à un centre commercial ou autres grands magasins...
57. Il y a urgence de d'arrêter ce pass sanitaire pour les médiathèques rurales qui souvent sont les seules lieux culturelles.
58. Le questionnaire n'est pas vraiment en adéquation avec une "petite" bibliothèque telle que la nôtre.
59. Dans une petite bibliothèque où nous sommes bénévoles et où les lecteurs peu nombreux en même temps respectent les distances, le port du masque le pass sanitaire me paraît

- complètement inutile et représente une contrainte supplémentaire qui vient s'ajouter au découragement qui se fait sentir dans l'équipe.
60. Pour une petite bibliothèque de village de 1150 habitants ouverte 3 fois par semaine mais avec un public espacé, 3-4 adultes + 8-10 enfants max. par permanences, le contrôle est un peu ridicule...
 61. Dans les petites structures (moins de 1500 habitants, où le masque est obligatoire, le pass n'a pas d'utilité. Nous sommes tous bénévoles, nous demandons aux usagers s'ils ont le pass, sans le contrôler car nous refusons d'effectuer ce contrôle
 62. Vu que nous n'avons de toute façon pas la possibilité de vérifier les cartes d'identité, comment faisons-nous pour distinguer un ado de 17 ans d'un adulte de 19 ans ? Et a fortiori, comment ferons-nous la différence entre un enfant de 13 ans de petite taille et un enfant de 11 ans de grande taille ?
 63. Ça laisse présager une accentuation de la désertion des services de lecture publique lors de la 2ème phase concernant les 11-18 à la fin du mois.
 64. Aberrant de devoir contrôler des mineurs pour accéder à la bibliothèque.
 65. Demander le Pass aux enfants à partir de 12 ans est inconcevable !
 66. L'hostilité des agents à ce dispositif est très grande et son extension aux 12-18 ans sera très difficile à mettre en place. Nous souhaitons en tout cas pouvoir continuer à recevoir des classes de collégiens et de lycéens sans avoir à leur demander le passe.
 67. En octobre, quand un enfant sans pass se présentera à la médiathèque pour faire ses devoirs, qu'allons-nous lui répondre? D'aller en BU? J'aimerais une réponse claire du gouvernement...
 68. Inquiétudes dans le cas du contrôle pour les 12-18 ans : très dommageable dans les quartiers où aller à la bibliothèque ne va déjà pas de soi et allant à l'encontre du travail effectué par les professionnels pour amener les jeunes dans les bibliothèques et à la lecture. Ce sont aussi des lieux où l'on fait de l'aide aux devoirs.
 69. Nous sommes toutes opposées au contrôle des pass des 12-18 ans et je ne vois pas comment l'appliquer (comment faire la différence entre un enfant de 11 et 12 ans).
 70. La future application du pass aux enfants à partir de 12 ans et 2 mois me rend malade. Je ne sais pas comment je vais faire quand on va me demander de contrôler les enfants à l'entrée. Franchement, c'est au dessus de mes forces.
 71. Quelle est notre marge d'action si nous ne sommes pas favorables au pass pour les 12-18, où ce contrôle va à l'encontre de notre travail de tous les jours : faire venir un public de jeunes adolescents à bibliothèque ????
 72. Il est à craindre avec la mise en place du Pass pour les 12-18 ans une nouvelle baisse de fréquentation, ce qui serait dramatique pour notre structure.
 73. Questionnement d'interdire à des ados l'accès à la culture alors que ce sont des publics déjà peu présents dans nos bibliothèques. Il est important de garder le lien pour leurs études, qu'ils aient un lieu de sociabilisation neutre...
 74. Nous redoutons le contrôle des passes des enfants à partir de 12 ans.
 75. Il est inadmissible de devoir demander le pass sanitaire aux 12-17 ans, enfants mineurs qui dépendent de leurs parents ou autres pour se faire vacciner ou non. Autant pour les adultes c'est leur choix autant un mineur dépend totalement de l'avis des adultes. Priver les mineurs à l'accès à la culture est INTOLERABLE !!!!
Autre question : Dites moi sur quels critères déterminez-vous l'âge des mineurs ?
Des enfants de 10 ans peuvent en faire 13 et vice-versa.....
 76. La plupart de nos lycéens sont vaccinés et pourront venir après le 1^{er} octobre et j'en suis très contente.
 77. Je ne me sens pas capable de refuser l'accès à un jeune de -18 si il n'a pas de pass, j'espère qu'on ne va pas en arriver là.
 78. Demander son âge précis à un enfant et le refuser s'il n'a pas de pass va être cauchemar-

desque. Rien à voir avec le métier de bibliothécaire.

79. Il paraît impensable de refuser l'entrée de la bibliothèque à un enfant/adolescent, dans un contexte de fragilité de la fréquentation.
80. Remise en question d'années de travail (de fourmi) dans les sections jeunesse pour faire venir les ados en médiathèque et on leur ferme la porte alors que la vaccination est avant tout une décision parentale.
81. Contrôler les mineurs pose un problème déontologique
82. Le pass sanitaire pour les mineurs sera, je pense, difficile à mettre en place (comment différencier un enfant de 11 ans d'un de 12 ans?)
83. Beaucoup de nos adhérents sont des jeunes et le pass sanitaire étendu aux 12-18 ans peut là encore être un frein à la fréquentation de nos bibliothèques.
84. Les 12 et plus sont un publics "fragiles" donc mettre une barrières supplémentaire c'est la folie.
85. Le contrôle étendu aux enfants va priver ceux-ci de l'accès à la bibliothèque qui est souvent un des seuls lieux où ils peuvent accéder sans frais et cela paraît aberrant.
86. Je refuse de contrôler les adolescents à partir du 30 septembre, je le fais difficilement pour les adultes, mais les ados, c'est la goutte de trop ! Je suis accompagnée par mon chef de service, nous essayons de trouver une solution, ensemble.
87. Au niveau de l'équipe, nous allons par contre très difficilement gérer l'extension du pass aux 12-17 ans. les jeunes ont déjà beaucoup souffert de la situation sanitaire, on fait tout pour qu'ils puissent aller en classe (sans pass), mais ils ne peuvent venir à la bibliothèque sans pass. Et ce d'autant que la décision ne leur appartient pas, mais dépend de leurs parents... Pour l'heure pas de soutien de la collectivité quant à une adaptation pour les 12-17 ans.
88. Non gréviste, je ne me sens pas pour autant prête à contrôler le pass des 12-17 ans. C'est une aberration alors qu'hier encore, j'accueillais des groupes-classes sans pass...
89. Situation intolérable pour les usagers dont les jeunes de 12 à 17 ans qui doivent présenter un pass. Où est passé l'accès à la culture et à l'information pour tous ? Où est passée notre liberté de choix ?

Incohérences et inadaptations

Constats généraux

De nombreux commentaires pointent les incohérences du dispositif et son inadaptation au contexte des bibliothèques, ce que résumant bien 4 d'entre eux.

1. Freins énormes à la fréquentation de nos structures depuis 18 mois, règles incompréhensibles (pass en municipale mais pas en bu...), les bib sont soit des acteurs essentiels de la France (reconfinement avec ouverture des bib) soit de simples lieux de loisirs (passe sanitaire...). Les usagers que nous refoulons peuvent acheter leur livre dans un supermarché culturel bondé mais pas entrer chez nous pour emprunter gratuitement... beaucoup de tension, d'incompréhension au sujet du passe. Du personnel en moins à faire les contrôles à toutes les heures d'ouverture donc moins de projets. Alors que les bibliothèques sont "grande cause 2021" [*Note de l'ABF : c'est en réalité le livre qui est grande cause nationale*], quels moyens avons nous ? Des usagers convertis à Netflix depuis 18 mois reviendront ils un jour emprunter un DVD ou une VOD ? Il sera difficile de faire revenir le public.... mais gardons foi.
2. Contexte difficile, rapport avec l'utilisateur modifié, équipe à bout de souffle des adaptations depuis 2020 ; manque de moyens ; peu de considération.
3. Un pass excluant contraire au principe d'une ouverture à tous sans discrimination, une baisse de fréquentation (un peu plus de 30%) déjà constatée avant la mise en place du pass (nous aurions pu poursuivre avec les gestes barrières simplement et une jauge réduite pour ne pas les perdre davantage), tout un travail de lien avec des publics fragiles presque réduit à néant et qu'il faudra du temps pour reconstruire, le problème du sens (les bibliothèques ouvertes parce qu'essentielles comme les librairies, puis devant s'aligner sur le régime des équipements culturels, des exceptions à la présentation du pass en bibliothèque au fond assez floues et témoignant d'une vision très parisienne (?) ou très ignorante des réalités des bibliothèques que les discours persistent à ne pas nommer..., et les supermarchés non alignés. L'explication de texte quand on en aura fini avec tout ça ?
4. La situation actuelle de contrôleur/contrôlé, le conflit éthique que pose le passe sanitaire vis à vis de notre fondement d'accepter tout le monde sans discrimination, la baisse aigüe de fréquentation dans nos établissements en perte de vitesse depuis les Gafam, tout cela fait que le passe ne peut être une situation durable et pérenne. L'acceptation de cette situation n'est envisageable que parce qu'elle est temporaire.
5. D'accord pour le pass si on nous explique la logique de son obligation dans nos structures. Nous recevons des classes dont les élèves n'auront bientôt plus l'obligation du masque. Pas de pass dans les grandes surfaces. Pas d'aide pour poste supplémentaire pour le contrôle. Établissement ouvert, après le confinement, depuis le 15 mai 2020 avec effectif réduit de moitié (ASA, maladies, remplacement de départs en retraite repoussés, télétravail quasi impossible surtout pour l'équipe de direction et en jeunesse). Budget bloqué depuis 10 ans. Retraite à taux plein à 67 ans après 2 ans à mi-temps et 3 à 75% après naissance du... 3ème enfant. A l'âge de 61 ans, déjà 41 années de travail...l'équipe jeunesse sur tous les ponts pour les animations décidées par les élus sur la ville qui ont de moins en moins de rapport avec la culture. 6 demandes de promotion interne en catégorie A refusées après 30 années en tant que responsable d'une équipe de 5 personnes avec budget dédié). Des collègues craquent et partent avec une retraite de misère mais...nous avons tellement aimé notre métier ! Bref je suis fatiguée et très énervée.

Incohérences

L'application du pass aux bibliothèques est remise en cause au nom de l'incohérence générale de la mesure. Ce sont 205 commentaires qui demandent « pourquoi les bibliothèques ? » alors que pas les centres commerciaux, pas les librairies, pas les BU, la BnF et la BPI, mais d'autres services municipaux recevant du public.

1. Je souhaiterais que les usagers puissent venir emprunter les ouvrages de la même façon qu'ils vont dans les commerces.
2. Perso toute ma famille est vaccinée et c'est très bien, je suis pour le passe sanitaire mais adaptons le suivant les lieux. franchement y a pas plus de risque en venant à la bibliothèque versus aller en grande surface.
3. Il est plus qu'inquiétant de restreindre l'accès aux bibliothèques sous prétexte de pass sanitaire, alors que nombre de structures (magasins par exemple) ne sont pas obligées de restreindre leur accès au public.
4. Contradictoire avec les mesures gouvernementales passées. Il est impératif que le gouvernement fasse preuve de cohérence.
5. Je ne comprends pas pourquoi le port du masque continue à être obligatoire pour le personnel, alors qu'il ne l'est plus pour le public, dès lors que lui aussi est dans l'obligation de présenter un pass sanitaire.
6. Ma bibliothèque partage son espace, complètement ouvert, avec un accueil de mairie, un bureau de poste et un espace numérique qui ne demandent pas le pass sanitaire, cela crée de la confusion et des situations en dépit du bon sens.
7. Sans compter le manque de cohérence : à partir du 30 septembre, un étudiant voulant travailler en médiathèque ne sera pas soumis au pass sanitaire mais un collégien et un lycéen le seront ! C'est invraisemblable et totalement inapplicable sur le terrain !
8. S'il n'est déjà pas déontologiquement acceptable, le passe sanitaire a pour autres défauts d'être incohérent (librairie, culte, ccas, BU = ok, médiathèque = passe) et surtout inapplicable en médiathèque puisque nous sommes confrontés à des familles mixtes (certains membres avec passe, d'autres sans), à faire confiance aux déclarations sur l'âge (comment distinguer un jeune de 17 et de 18 ans?), masque ou pas masque à l'intérieur?, quasiment impossible de contrôler les agents au quotidien en restant dans les clous de la confidentialité, pas de personnel pour effectuer cette mission de contrôle qui sort bien de nos attributions habituelles puisqu'il a fallu une habilitation signée du maire... bref, aberrant et source de conflit dans les équipes, collectivités etc... le tout sans aucune certitude d'efficacité sanitaire...
9. Pourquoi demander le passe sanitaire dans une médiathèque et pas dans un commerce qui parfois est plus petit et contient plus de personnes ?
10. Plus de cohérence surtout
11. Nos lecteurs sont moins nombreux que dans les centres commerciaux ou les magasins culturels à un instant "T" !
12. Question de la discrimination entre les agents territoriaux d'une même commune confrontés à du public de la même manière / Incohérence de l'imposer à la bibliothèque et non dans les supermarchés de la commune qui sont pourtant plus grands...
13. Nous recevons un public qui revient fréquemment. Difficile de contrôler à chaque fois sans matériel. D'autant plus que nous sommes situés ds un centre social qui ne demande pas le pass. Les gens ne comprennent plus rien....
14. Je ressens beaucoup de fatigue, d'incompréhension face aux décisions gouvernementales : pass sanitaire obligatoire pour nous mais pas pour les profs, ATSEM, personnel de crèche... Pas de demande de pass dans les BU, BnF etc...

15. Garder une cohérence dans les décisions, par exemple, dans le Rhône, plus de pass sanitaire dans les supermarchés = plus de pass sanitaire dans nos structures. Depuis le début de la crise, les bibliothèques sont ouvertes au même titre que les lieux essentiels... Liberté d'aller et venir pour se nourrir intellectuellement et physiquement !
16. Nous étions essentielles au point d'ouvrir pendant les confinements. Désormais, nous ne sommes plus qu'essentielles pour ceux qui ont un pass sanitaire, généralement ceux qui n'ont pas de problème de lecture.
17. Absence de cohérence si arrêt des contrôles pour les centres commerciaux mais maintien en bibliothèque dans les conditions actuelles.
18. Ni les agents ni les usagers ne comprennent pourquoi le pass est obligatoire dans les bibliothèques de prêt mais pas dans les BU, à la BPI, la BNF, dans les bibliothèques de recherche ou patrimoniales, mais pas non plus à la FNAC, dans les centres commerciaux, les grands magasins...
19. Incohérence Éducation nationale / bibliothèques pour les enfants + exclusion des publics fragiles.
20. Ethiquement, cela me pose problème de contrôler le passé sanitaire des gens surtout quand je vois que dans les magasins type Fnac, prêt à porter, Ikea ou autre rien n'est demandé alors que concrètement c'est magasins brassent un public beaucoup plus important que le nôtre.
21. Cette situation est incohérente :
 - on peut aller à Cultura acheter des livres sans présenter de passe, mais il en faut un pour pénétrer en bibliothèque.
 - Il ne faut pas oublier que les bibliothèques ont majoritairement mis en place le click & collect puis se sont pliés à toutes les mesures : application des jauges, masques, gel, plexis, distanciation physique. Mesures qui avaient été respectées aussi bien par le personnel que par les usagers.
 - Les bibliothèques étaient jusqu'il y a peu, les seuls équipements culturels ouverts au public.
22. La situation est incompréhensible depuis la suppression du pass dans les centres commerciaux.
23. Pendant ce temps, la FNAC accueille sans Pass sanitaire
24. L'incohérence des lieux où sont appliqués le pass sanitaire m'exaspère. La culture encore une fois négligée et méprisée.
25. Cela est d'autant plus aberrant que notre médiathèque est restée ouverte au public même en temps de "reconfinement" et que les personnels des médiathèques sont exposés depuis des mois au risque sanitaire que cela engendrait...
26. D'autre part il n'est pas obligatoire dans les centres commerciaux où la fréquentation est plus importante ce qui est illogique.
27. Apparemment il est plus dangereux de venir en bibliothèque que d'aller en centre commercial. Nous sommes passés d'essentiels à dangereux.
28. La mesure ne concernant pas tous les types de bibliothèques elle semble encore plus illogique, comme les exceptions inscrites dans les textes.
29. Un flou artistique concernant la procédure de contrôle du pass sanitaire pour les enseignants et les accompagnants des groupes scolaires. Consignes différentes entre les médiathèques départementales, les préfetures et le ministère de la culture... Enfin bref on a l'impression qu'on doit se débrouiller sans procédure claire et unifiée, ce qui psychologiquement est très difficile ...
30. Le pass sanitaire a été retiré pour le plus grand centre commercial de la région depuis mercredi. Il n'est pas demandé en librairie. Il me paraît absurde et incompréhensible de le demander pour entrer dans les services publics que sont les bibliothèques !
31. Nous ne comprenons pas pourquoi la BNF, la BPI et les BU sont accessibles sans pass et

pas les bibliothèques publiques.

32. C'est incohérent le pass n'est pas demandé dans les transports alors qu'on est serrés, et dans notre bibliothèque où il y a de moins en moins de monde on doit refuser des entrées.
33. Il est aussi difficile de comprendre les exceptions au pass selon motifs professionnels ou de recherche (Ex enseignants.) Cela n'est pas logique et discriminatoire.
34. Je trouve incroyable que les centres commerciaux soient exemptés de ce pass et qu'il soit toujours exigé dans les bibliothèques musées etc. Nous faisons face à des décisions illogiques et c'est cela le plus dur à gérer et à expliquer.
35. Aujourd'hui, j'ai aidé une personne à faire les démarches en ligne pour obtenir le pass sanitaire suite à une vaccination hors UE. Il n'aurait pas dû entrer si nous avions appliqué strictement le pass dans son cas.
36. Un point qui est fréquemment soulevé depuis quelques jours par les usagers est le retrait du pass dans les centres commerciaux. Ils sont très interloqués qu'on le demande encore du coup.
Ça a généré plus de réactions que la mise en place du pass lui même.
37. Pourquoi après avoir été essentiel comme un commerce alimentaire au confinement de novembre, sommes nous devenu un lieu de loisirs au même titre que Disneyland ?
38. Environ 1 000 lecteurs/an contre 110 000 dans la seule salle F. Mitterrand à la BNF (sans pass)
39. Comment justifier l'absence de passe dans les centres commerciaux de plus de 20000 m2 et son maintien en bibliothèque ?
40. La fréquentation a tellement baissé depuis le covid que le pass n'a pas l'air si nécessaire que ça... Et il est encore plus incompréhensible de l'exiger alors qu'il n'est pas obligatoire dans des centres commerciaux ou des magasins où peuvent s'entasser des dizaines, voire des centaines de personnes ! Cela montre bien la priorité mise sur le capital financier.
41. Tout cela sans remettre en cause les nécessités sanitaires... pourquoi les médiathèques ? Je partage ma structure avec un centre social non concerné par l'application du pass sanitaire... il y a comme une « injustice »!
42. Comment comprendre que BU BNF et BPI soient accessibles sans pass et les médiathèques municipales ou intercommunales doivent l'exiger ? Pas de pass non plus en librairie. Pass Sanitaire ou discrimination sociale ? Si vous êtes étudiant, chercheur, parisien ou habitant d'une ville universitaire et/ou tu as les moyens d'acheter des livres tu as le droit de passer sans pass. Si vous êtes mère de famille, ado passionné de manga ou habitant d'une ville modeste ou d'un village vous êtes contrôlés et les bibliothécaires savent si à priori vous êtes vaccinés ou non (je ne vois pas quelqu'un faire un test pour juste aller chercher des documents en médiathèque...).
43. L'objectif du pass est de conduire les usagers à se faire vacciner et en cela il est largement efficace ; en revanche il est incohérent du point de vue sanitaire : demandé à la bibliothèque, mais pas à la librairie, à la boulangerie ou au supermarché ; non obligatoire pour un enseignant ou des parents accompagnateurs lors de visites de classe, mais obligatoire si les mêmes personnes reviennent dans le cadre privé...
44. Une incompréhension et incohérence par rapport à des lieux beaucoup plus fréquentés et on ne demande pas le pass
45. Les bibliothèques d'universités ne sont pas soumis au pass, alors que nous, petite bibliothèque de 600 adhérents devons l'appliquer ! incompréhension totale !
46. Nous sommes une petite structure dans une ville de 3000 habitants, nous gérons nos jauges très facilement! voir que les centres commerciaux sont libre d'entrée alors que nous, qui recevons des toutes petites quantités de lecteurs, sommes soumis au pass est inadmissible!
47. C'est d'autant plus inacceptable qu'il soit imposé en bibliothèque quand il ne l'est plus dans les centres commerciaux.

48. Ras le bol de la situation; pass pour la bibliothèque alors que pas besoin dans les magasins hors centre commercial.
49. Les exceptions prévues par la loi ajoutent au vécu douloureux du passe sanitaire de l'incompréhension. Pourquoi les intervenants professionnels ont ils un accès sans contrôle ?
50. Vaccinée de mon propre chef, je ne comprends pas ce pass à deux vitesses : pourquoi pas à la Fnac ? Pourquoi pas Cultura ? Pourquoi viser des bibliothèques parfois très petites n'ayant aucun moyen de gérer ce pass ?
51. Nous remarquons aucune unité entre les permanences et les accueils de groupes (les scolaires, assistants maternels...). En effet il nous est demandé d'exiger le pass lors des permanences mais pas lorsque nous accueillons les professeurs et leur classe, les assistants maternels, le CLSH...
Le régime d'exception accordé aux bibliothèques universitaires et d'étude dit bien le mépris des bibliothèques de lecture publique. Les universitaires "doivent" aller en bibliothèque, alors que les autres lecteurs ne sont que des usagers de loisir. C'est méconnaître le rôle des bibliothèques.
A l'heure où la désinformation fait des ravages, fermer aux populations les plus fragiles l'accès à la presse, aux livres, aux sources d'information validées par des professionnels ne fait que renforcer la paranoïa.
52. Les exigences concernant le pass sanitaire sont incohérentes. Pourquoi exiger le pass dans les lieux culturels (et les hôpitaux !) et pas dans les commerces ? Cela nous laisse un profond sentiment d'injustice et d'inégalité pour nous et pour nos usagers. Ces incohérences contribuent malheureusement à la méfiance des citoyens et discrédite les décisions de l'Etat.
53. On peut tous se retrouver dans les grandes surfaces mais pas en bibliothèque, c'est grave.
54. Nous avons peu de public actuellement et nous sommes tenu au contrôle du pass alors que dans des magasins très proches de notre structure de centre ville (librairie est espaces culturels d'une grande surface) le pass n'est pas exigé alors qu'ils ont 10 x plus de passage comme si la culture gratuite soit freiné au profit de la culture payante.
55. Nous sommes un service public au même titre que le service Enfance, le service Etat civil, le service CCAS de la mairie et pourtant seul le service Médiathèque doit contrôler le pass sanitaire des usagers.
56. Manque de cohérence dans les obligations de contrôle selon les lieux commerces/bibliothèques et complexité des exceptions au contrôle du pass selon le statut des visiteurs (motifs professionnels, enseignants, accompagnateurs de classe, etc.)
57. A contrario de bon nombre de lieux culturels (cinémas, musées, théâtres, ...), les médiathèques sont l'un des seuls à offrir "normalement" un accès libre, gratuit et à tous. Ce qui n'est plus le cas dans ce contexte !
58. Nous ne comprenons pas pourquoi nous ne pouvons pas, comme les librairies, laisser le public entrer librement et contrôler les pass uniquement lors des événements culturels qui réunissent plus de personnes.
59. On fait face depuis 2 ans à des situations paradoxales (pass en bibliothèque et pas de pass en grande surface).
60. Les différences de traitements entre structure est un non sens.
61. Les contrôleurs des trains n'ont pas à contrôler les voyageurs, mais nous oui? Les agents de l'Etat civil n'ont pas d'obligation de pass sanitaire, ni pour le public ni pour eux, mais nous si ? (ne parlons pas des policiers!!!). Les bibliothèques universitaires, la BPI, la BNF (les librairies!!!) accueillent sans pass mais les bibliothèques municipales exigent le pass des étudiants qui viennent travailler (la plupart des bibliothèques mettent à disposition du public des ordinateurs, des tables de travail) et des personnes qui sont en recherche d'emploi, des personnes qui n'ont pas Internet, pas de smartphone, pas d'ordinateur, pas d'imprimante, pas de scanner ? Et cela en toute illégalité d'ailleurs puisque le décret (détaillé par ailleurs

- sur biblio-covid) explicite clairement qu'on doit accueillir les étudiant.es sans pass. Dans quelle bibliothèque cela a-t-il été mis en place et clairement communiqué par mail aux abonné.es et sur la porte ?
62. Le maintien de la jauge était suffisant, les usagers ne comprennent pas l'obligation du pass dans une structure où il y a rarement 15 personnes à la fois, contrairement aux supermarchés. La situation est ubuesque, en refusant l'entrée quand l'utilisateur est seul, quand l'utilisateur peut faire une activité dans un centre social non soumise au pass.... Alors que cette même activité sera soumise au pass en médiathèque...
 63. Personne ne comprend le besoin de pass alors que nous sommes dans un centre social où il n'est pas obligatoire de l'autre côté de la porte, qu'il n'y a personne dans la bibliothèque sans parler de l'absence de pass à Cultura qui est blindé dont on nous parle souvent... depuis le début de la crise la gestion des bibliothèques n'a aucun sens... maintenant on nous demande des pass en formation en bibliothèque alors qu'on doit laisser rentrer pour "recherche et travail"? De qui se moque-t-on ?
 64. L'accès à la culture est pour TOUS et avec TOUS, ce qui n'est plus le cas avec l'obligation du Pass sanitaire....(Ex : une femme enceinte ne peut se faire vacciner le premier trimestre de sa grossesse, un agent qui pendant plus d'un an a assuré le service public se voit contraint sur quelques semaines soit d'effectuer plusieurs tests par semaine avec ses différents employeurs soit d'être transféré le temps de son schéma vaccinal complet ...aussi une incompréhension de l'employeur quant aux convictions personnelles de l'agent liées à l'utilisation du téléphone personnel pour le contrôle).
 65. Comment expliquer aux usagers qu'ils ont droit d'accéder sans pass aux centres commerciaux mais pas à leur médiathèque ? Alors que cela fait plus d'un an qu'on ouvre quoi qu'il arrive ! Et en quoi le personnel vacciné est moins à risque ?
 66. Ce qui est extrêmement compliqué pour nous dans l'application de la loi réside dans le régime d'exceptions qui rendent illisibles les mesures qui sont censées être lues par des motifs d'ordre sanitaire. Nous ne comprenons pas cette logique d'usage (recherches, études ou motifs professionnels), alors que nous devrions être dans une logique de lieu... permettre à un étudiant de s'exonérer du pass sanitaire et risquer de devoir fermer la porte de la bibliothèque à un jeune de 12 ans qui ne sera pas responsable du choix de ses parents de ne pas le vacciner, nous semble totalement incohérent et constituer une rupture d'égalité... ce flou et ces compromis dans le texte de loi rendent le texte illisible et nous mettent en situation de porte à faux... devoir jauger des bons ou mauvais motifs invoqués par les usagers qui ont su lire et détecter ce passage de la loi sur les "motifs professionnels" nous poussent à cette encore plus intrusif encore que dans le contrôle du pass par bippage... c'est insupportable.
 67. La médiathèque est un lieu où la mise en place du protocole sanitaire a été strict. Donc aujourd'hui, beaucoup d'incompréhension quant au pass car le protocole est toujours là, certes allégé mais là quand même (masque et désinfection obligatoires, peu de personnes qui stagnent et finalement peu de brassage du fait de la baisse de fréquentation). Des magasins accueillant beaucoup plus de monde n'ont pas ce barrage à l'entrée. Et pour finir, concernant les usagers, je dirai qu'aujourd'hui nous avons peu de problème avec le pass.
 68. Si les bibliothèques doivent l'appliquer OK mais ce que je trouve injuste c'est que cela ne s'applique pas aux centres commerciaux qui génère beaucoup plus de flux, donc bien plus dangereux.
 69. Les incohérences de traitement entre les personnes privées et publiques (écoles...) sont assez ubuesques : pour une même personne qui serait enseignant ou parent accompagnant, d'un côté il faut le pass et de l'autre non selon le cadre dans lequel elle vient. Et pourquoi le passe dans les services publics et pas les commerces ? Bref, devant tous ces illogismes, vaut mieux en rire...
 70. Les accompagnateurs périscolaires, qui viennent avec les enfants sur un créneau particulier réservé ne seront pas soumis au pass, en revanche s'ils viennent lors des ouvertures

tout public, ils devront présenter un pass valide. On se trouve devant des règles différentes pour une même personne.

Dans une même intercommunalité, selon les services, les contrôles de pass ne sont pas exigés même si le public est le même. Dans le cadre d'un accueil Bébés lecteurs organisé conjointement avec le service petite enfance et le service médiathèque, les assistant(e)s maternel(le)s devront être contrôlé(e)s ainsi que les parents. Par contre, lors d'animations par le relais d'assistantes maternelles ou lieu parents enfants, les mêmes personnes n'auront pas de contrôle de pass.

71. Pourquoi pouvons-nous acheter des livres librement en librairie mais pas emprunter en médiathèque ?
72. Absurdité du système d'accueil des scolaires : hors horaires d'ouverture sans pass ; pendant les horaires d'ouverture pass demandé à tous les adultes.
73. Il est incohérent de demander le passe pour les adolescents, alors qu'il n'est pas nécessaire pour les lycées, les professeurs etc... et nous pouvons accueillir les classes, mais en individuel passe sanitaire ????
74. Difficile de ne pas s'interroger : qui se sent "en danger" pour que l'accès à la culture à la culture soit interdit à certain-es alors que les centres commerciaux sont accessibles à toutes ?
75. Je ne comprends pas l'intérêt de maintenir le pass en bibliothèque alors qu'il n'est plus obligatoire dans les grandes surfaces non alimentaires, c'est très incohérent.
76. Je ne peux pas comprendre que le pass soit nécessaire pour entrer dans une bibliothèque et qu'il ne le soit pas dans les commerces. Je ne mets pas en cause le bien fondé du pass (je ne suis pas compétente dans ce domaine), je suis juste outrée de cette injustice.
77. Je trouve inadmissible que l'on supprime le passe dans les grandes surfaces et pas dans les bibliothèques.
78. Pass sanitaire en médiathèque mais pas en grandes surfaces ?
79. Je me pose la question de la pertinence du pass en BM, en particulier dans les petites structures, et alors qu'il n'est pas appliqué en BU, ni à la BnF ou à la Bpi. Pourquoi cette distinction maintenant, alors que les bibliothèques sont souvent restées ouvertes au cœur de la crise (sauf pendant le premier confinement) et à ce moment-là il n'y avait pourtant aucun vaccin.
80. Les médiathèques ont été auparavant assimilées aux commerces de première nécessité, quel revirement de situation. Pourquoi les BU et la BNF ne doivent-elles pas vérifier les passes ? C'est incompréhensible.
81. J'ai mis oui à la dernière question, parce que je ne voulais pas dire non, mais ce n'est pas exactement cela. 1) Je suis déchirée de devoir refuser l'accès à des personnes et de devoir faire "le flic". 2) Les incohérences de la mise en application de ce pass me donnent la migraine. Notamment au niveau des accueils de groupe. Quitte à vérifier pour le bien commun, autant vérifier tout le monde, et pourquoi faire une exception pour l'éducation nationale où quelques bons clusters se sont déclarés ? Comment voulez-vous après ça, faire confiance à ceux qui mettent en place ces protocoles ? A force de ménager la chèvre et le chou, ils en perdent toute crédibilité...
82. Questionnement sur la raison pour laquelle la BNF et la BPI ne demandent pas le pass sanitaire alors que la fréquentation est plus élevée. En quoi ces bibliothèques ont-elles un rôle plus important que les bibliothèques municipales, intercommunales, etc. ?
83. Sans me prononcer sur le pass sanitaire en lui-même, il est difficile de comprendre pourquoi il n'est pas obligatoire dans les grandes surfaces alimentaires mais en médiathèque oui, pourquoi obligatoire pour les bibliothécaires mais pas pour le personnel de la crèche qui travaille dans les mêmes locaux à un étage de différence, etc. Le plus compliqué à expliquer est, encore et toujours, l'absence de logique.
84. Le pass devrait rester un outil utilisé en cas d'urgence sanitaire avérée au niveau local. Si

les commerces sont accessibles sans pass, rien ne justifie de réduire l'accès des publics aux médiathèques, seul lieu garantissant à tous un accès gratuit à l'infor et aux outils numériques. Le lavage des mains + port du masque suffisent. Ce 2 poids 2 mesures est insupportable.

85. Pourquoi un contrôle du pass sanitaire en bibliothèque et pas au supermarché ? La règle est incohérente et nous ne la comprenons pas, c'est donc difficile de l'appliquer.
86. Situation très injuste sachant que dans d'autres établissements accueillant du public : ALSH, crèches, écoles... on ne le demande pas et l'agent n'est pas obligé d'avoir le passe sanitaire.
87. Médiathèque pass obligatoire et mairie/école/... non obligatoire ? cela n'a aucun sens à part créer des tensions.
88. Aberrations d'application ou non du passe sanitaire selon les services publics d'une même collectivité, voire selon le type de visiteur au sein des bibliothèques municipales.
89. Il y a beaucoup d'incohérences entre le public individuel et les groupes qui ne sont pas obligés d'avoir un pass sanitaire, et donc incompréhension des agents qui ne souhaitent pas se faire vacciner.
90. Une personne peut aller acheter un livre en librairie mais ne peut pas choisir un livre en bibliothèque sans être vaccinée...ou est la cohérence ?
91. Pourquoi le pass sanitaire n'est pas obligatoire à l'école et l'est dans une petite bibliothèque ?
92. Je trouve certaines mesures pas logique en ayant vu le décret, je me suis dit pourquoi le pass sanitaire chez nous dans les bibliothèques publiques et pas dans celles universitaires où dans celles qui accueillent des scientifiques, le virus circule bien aussi dans ces lieux là ? Après il faut je pense soit mettre toutes les bibliothèques au même niveau où pas du tout car cela crée une incompréhension dans le milieu du livre moi le premier, je suis logique soit les règles et le pass sanitaire sont pour toutes formes de bibliothèques où pas du tout il doit pas y avoir de différence. Merci.
93. Bien qu'ayant conscience de l'utilité publique de ce pass sanitaire il est primordial pour les professionnels comme pour les lecteurs d'unifier les modalités de ce pass : les adultes, puis à partir de 12 ans, illégalité à maintenir le port du masque sauf par arrêté municipal, accès possible pour les professeurs écoles ou toute autre personne "dans un cadre professionnel"... Une obligation pour les professionnels, mais pas pour mes collègues de l'école/cantine qui voient les mêmes enfants.
94. Les bibliothèques étaient considérées comme indispensables pendant les confinements 2 et 3 et on en empêche l'accès maintenant. Ce n'est pas logique.
95. Dans la mesure où les BU et les grands établissements, bien plus fréquentés et pour des séjours de plus longue durée, en sont exemptés, il n'y a aucune cohérence à surcharger de nouveau les bibliothèques territoriales, moins bien dotées en moyens et ouvertes sur de nouveaux créneaux s'appliquant à un public bien plus social, avec un contrôle inutile sur le plan sanitaire (distanciation sociale et port du masque maintenus dans toutes les bibliothèques ou presque), chronophage pour le personnel, excluant pour le public et entretenant le détournement du public de nos établissements.
96. D'autre part, le pass en bibliothèque est une hérésie comme dans les autres structures où il est imposé. Malgré qu'il soit bien spécifié dans la loi votée le 5 août et sur au moins 2 articles que le pass ne doit être fait qu'"au regard du nombre de contamination et du flux..." cela n'est pas appliqué, pourquoi ??
97. Le souci d'une pandémie est le flux important de population ; d'où une incompréhension du fait que les petites bibliothèques territoriales (moins de 10 personnes en même temps dans les locaux, et même par permanence) qui ont appliqué correctement les gestes barrières soit assujetties au pass sanitaires et non les BU et autres bibliothèques spécialisées. La circulation du covid n'est pas une question de statut mais de flux (nous ne sommes pas totale-

ment opposés au pass mais aux lieux où il doit rester en place)

98. Il y a une totale incohérence puisque les commerces restent quasiment tous accessibles, peu importe leur taille et les marchandises, sans nécessité la présentation du pass à l'entrée.
99. Beaucoup d'absurdités avec le passe sanitaire. Par exemple, on ne demande pas à un enseignant qui vient avec sa classe son passe, mais on lui demande s'il vient seul à la bibliothèque !
100. Je ne comprends pas qu'on l'exige à la médiathèque mais pas à l'accueil de la mairie, quand aux grandes surface...
101. La mise en place du pass en bibliothèque génère beaucoup d'incompréhension dans l'équipe et chez les usagers. Nous étions le seul établissement culturel ouvert en avril 2020 et aujourd'hui nous ne sommes plus essentiels! Dans le même temps on peut aller à la Fnac ou dans les grandes surfaces sans pass mais pas dans nos petites bibliothèques.
102. Moi je ressens beaucoup de mépris de la part du ministère pour le service public, pour notre métier (la BnF et la BPI c'est quand même pas le même niveau !)
103. Nous sommes passés d'un statut de commerce essentiel - assimilé aux librairies - à celui d'un lieu à accès restreint.
104. Exiger ce pass alors même que nos conditions d'accueil (masque obligatoire, gel, savon) sont identiques est incompréhensible.
105. Une incohérence à lieu. On autorise des cafés - petits-déjeuners "conviviaux" sans masques avec des bébés pendant les petits-déjeuners par exemple et à côté de cela on applique le passe.

Problèmes d'effectifs

Dans 36 commentaires sont évoqués les problèmes d'effectifs qui rendent difficile le contrôle des usagers ou entraîne une dégradation des services.

1. également compliqué pour une petite équipe de 4 de tenir un poste dédié à ce contrôle
2. Tous les agents du réseau sont régulièrement réquisitionnés depuis des mois pour le service de vaccination, ce qui impacte beaucoup notre organisation quotidienne pour le maintien d'un service de lecture publique de qualité
3. Dans notre médiathèque, le personnel manque déjà avec un fonctionnement normal. Depuis 2019, nous avons tenu en compensant les heures d'animations supprimées par des heures de travail interne, de click and collect et de désinfection des documents. Désormais, avec la reprise des animations et les contraintes liées à la covid, le travail en interne se fait au public... autant dire qu'il ne se fait plus !
4. Et cela prend sur les temps de travail interne, qui sont déjà trop courts et les commandes sont en retard. C'est un surcroît de travail.
5. Le passe sanitaire bloque un agent en permanence pour le contrôle et non pour l'accueil. Il nous limite dans nos services.
6. La vérification du pass est problématique de par ses conséquences sur l'ensemble de notre activité (permanence, animations, accueils etc.) car très contraignante, cela bloqué en effet un agent durant les ouvertures
7. Cela représente une vraie charge de travail supplémentaire.
8. Système de clic and collect mais pas assez de personnel pour assurer toutes les missions + contrôle du passe
9. La mise en place du pass demande encore des efforts en termes de personnel, efforts que nous ne sommes plus à même de fournir après 2 ans de crise et si peu de reconnaissance.
10. La gestion des mesures sanitaires (vérification du pass, du port du masque, lavage des

mains) nous empêche de faire notre travail d'accueil, de renseignement et d'accompagnement des usagers. Nous ne pouvons pas nous éloigner du poste d'accueil et nous fournissons donc un service largement dégradé, ce qui est très pesant au quotidien.

11. Nous ne sommes que 2 à travailler à la bibliothèque (pas de bénévoles), et une seule employée certains jours de la semaine et pendant les congés à accueillir les gens, les conseiller, faire des recherches et des réservations, nous occuper des postes de consultation internet... et contrôler le passe des entrants. Sans oublier le drive que nous avons instauré en plus des horaires d'ouverture. Le contrôle à chaque entrée du même usager, y compris s'il revient plusieurs fois dans la semaine, n'est pas adapté au fonctionnement d'une bibliothèque.
12. Je ne suis pas favorable au maintien du pass sanitaire car nous n'avons pas de personnel supplémentaire et cela nous interrompt dans nos tâches lorsque nous sommes déjà affairées avec un lecteur. De ce fait, cela génère de la gêne dans notre travail plus qu'autre chose, provoquant la frustration et l'impatience de nos lecteurs. Cela nuit au bon fonctionnement de la bibliothèque.
13. Impossible de mettre en place de nouvelles actions puisque pas assez de personnel (mobilisé pour vérifier le pass).
14. Ça nous oblige à être une personne pour faire ceci, ce qui retire la possibilité de faire du travail interne (commande, fiche lecteur, préparation aux animations etc)
15. Nous avons normalement du personnel en renfort pour la nocturne du jeudi soir, le recrutement est très difficile cette année à cause du pass, il y a eu 2 désistements.
16. Plusieurs impacts "collatéraux" forts : les contraintes sur l'organisation d'animations culturelles - le temps incroyable passé aux questions de passe sanitaire - temps soustrait au travail de bibliothécaire - une réorganisation spécifique de l'équipe sur les différents sites du réseau -
17. Manque de temps pour l'interne, devenu quasi inexistant depuis la pandémie.
18. Nous ne pouvons proposer plus de services aux personnes qui ne peuvent pas rentrer dans la médiathèque car nous sommes en sous effectif.
19. Le contrôle du pass sanitaire demande un travail qui vient s'ajouter à nos nombreuses missions et rend difficile de faire un bon accueil des usagers.
20. Une personne dédiée à la vérification du pass amène un empêchement d'un retour aux anciens horaires d'ouverture, donc un service limité, notamment pour les étudiants.
21. Sans un agent dont la tâche est uniquement de contrôler à l'entrée, c'est très difficile pour les agents bibliothécaires à l'accueil qui font les prêts retours médiation, de faire le travail habituel en plus du contrôle. Même physiquement c'est quasiment impossible, la banque d'accueil n'est pas devant l'entrée. Des bouchons et des files d'attente se créent, des personnes passent en catimini, et tout ça stresse tout le monde. Mais on ne peut pas sacrifier un agent à ne rien faire pendant l'ouverture...trop de travail et pas assez d'agents pour en "gâcher"
22. Sur une très petite structure (230m², 2 agents), le covid impacte grandement notre activité d'accueil et de conseil lors de l'ouverture au public. Nous avons le sentiment que notre mission de lecture publique est vidée de son contenu pour ne faire que du contrôle de personnes. Sur ce type de petit espace, nous avons au maximum 20 personnes et la distanciation est en général respectée.
23. L'application du pass augmente le manque de personnel (nous devrions être trois dans les sections, et ça n'a même pas l'air d'être remarqué.
24. Nous ne sommes que 3, et 2 le mercredi et souvent le samedi. Nous ne pouvons pas être au four et au moulin. Nous ne pouvons pas accompagner les lecteurs correctement puisque nous sommes sans cesse interrompues pour le contrôle
25. Le pass sanitaire contraint les agents à rester à la banque de prêt et donc impacte sur le rangement, et le conseil dans les collections et autres tâches.

26. Comment faire du Drive en plus de l'ouverture public sans moyen supplémentaire ?
27. Nous avons dû diminuer nos heures d'ouverture au public.
Comment organiser des animations sans être sûre d'avoir le personnel ?
28. Contrôle du pass sanitaire très compliqué car il n'y a pas de personnel supplémentaire dédié, bibliothèque sur 3 niveaux et plusieurs entrées, 1 seul agent à l'accueil RDC (point d'accueil fixe et à l'opposé de l'entrée)
29. Nous n'avons pas suffisamment de personnel pour avoir un agent uniquement stationné à la porte 26h/semaine pour le contrôle du pass (jonglage à l'accueil, entre les inscriptions, les prêts et le reste, heureusement finalement que baisse de fréquentation), encore moins alors que les animations reprennent, et que nous avons un surcroît temporaire de travail de gestion des stocks de livre (Rentrée littéraire + merci le CNL et sa subvention !!). Serait-on dans une phase de "travailler plus" pour ne pas gagner plus ?!
30. Nous n'avons pas les effectifs suffisants pour effectuer des actions hors les murs en parallèle à l'ouverture de équipements compte-tenu de la mobilisation d'agents pour le contrôle du Pass sanitaire
31. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons eu des baisses de budget et du personnel non remplacé. Charge au personnel restant d'assurer le « bon fonctionnement du service ». « Il doit y avoir une redistribution du travail.... Nous devons faire des efforts, dixit nos élus.
32. La mise en place du pass sanitaire nécessite d'affecter des agents de la bibliothèque au contrôle, au détriment d'autres services ou actions
33. Les tablettes utilisées pour le contrôle sont issues de notre matériel d'animation. Ce qui fait que cela occupe au moins une personne à plein temps pour le contrôle et plusieurs tablettes (sur les différentes médiathèques).
34. La vérification du pass ajoute une tâche à celles qui font le métier et à celles dues au covid (vérifier que les usagers utilisent le gel désinfectant par exemple), moi qui suis seule dans la section jeunesse de la médiathèque, je dois sans cesse être attentive aux personnes qui arrivent et leur expliquer constamment que sans pass elles ne peuvent pas entrer.
35. Même si toute l'équipe est vaccinée, le contrôle du pass auprès du public est lourd en terme d'effectif et aussi de charge mentale pour l'équipe.
36. Le contrôle du pass mobilise au minimum une personne supplémentaire à l'accueil, sans effectif supplémentaire.

Difficultés d'application

Toutes sortes de difficultés d'application sont évoquées dans 30 commentaires.

1. Médiathèque communautaire tête de réseau + bibliothèques communales soit du cas par cas créant des conflits : service lecture publique communautaire vs. bénévoles, bénévoles vs. leurs mairies, interco vs. communes, etc., etc.
Impossible d'avoir une unité de fonctionnement donc pas de communication au lecteur.
2. Dans le reste du réseau, le service de LP a donné factuellement les modalités d'application mais mairies et interco se renvoient la balle pour fournir des smartphones.
Pour 40% des bibliothèques, contrôle du pass avec les smartphones personnels, 40% écrivent dans un registre fourni par la mairie (!!), 20% (les + petites) persistent à penser qu'elles ne sont pas concernées. Bref, n'importe quoi : ne nous laissez pas dans cette galère jusqu'au 15/11, svp.
3. Des parents restent à la porte et envoient leurs enfants rendre et emprunter.
4. Les conditions d'application de ce contrôle n'ont pas du tout été anticipées par l'Etat et il existe de très grandes disparités dans l'accompagnement dont font preuve les tutelles du personnel des médiathèques, mettant certains agents/bénévoles dans des situations par-

fois difficiles à vivre au quotidien.

5. Par ailleurs, on constate beaucoup d'enfants qui viennent sans leurs parents... Pour les 12-18 ans, cela pose problème pour connaître leur âge.
6. Notre hiérarchie nous demande de vérifier le pass à chaque fois, nous ne le faisons pas forcément dans le sens où l'on se souvient de qui vient et qui a déjà présenté son pass (vaccination complète), cela est différent pour ceux qui montrent un test. comment pourrions nous donc nous faire entendre sur ce sujet pour ne pas avoir à demander le pass à chaque fois ?
7. Après 2 ans d'adaptation et de création d'alternatives, c'est la cerise sur le gâteau. Entre les conflits avec les usagers et les conflits internes sur le personnel n'ayant pas de pass sanitaire et travaillant seulement en interne c'est une vraie poudrière avec des risques psychosociaux importants.
8. La mise en application du contrôle pose de vraies difficultés qui laissent une trop large place aux appréciations subjectives (quid des usagers qui ont des certificats sans QR codes, quid des documents étrangers ??)
9. Le fait est que les usagers comme le personnel sont fatigués de ces réglementations. Surtout quand il est écrit par exemple : "Conformément à l'article du 7 août 2021, les mesures de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes, (...) doivent être observées en tout lieu (...) En l'absence de port du masque, cette distanciation est portée à deux mètres". Le "deux mètres" est irréaliste et de trop. Bon courage à vous.
10. Nos soucis sont plutôt techniques : pass mal photocopié etc.
11. Difficulté lorsque le matériel n'est pas adéquat pour contrôler les pass. utilisation du téléphone personnel pour le salarié, et les bénévoles ne pouvant pas mettre l'application sur leurs téléphones personnels, bibliothèque obligée de fermer en l'absence du salarié.
12. D'un point de vue purement pratique, il nous empêche également d'assurer nos missions d'accompagnement et de conseil puisque nous devons rester près de l'entrée puisque l'accès n'est plus libre. Il nous faut sans cesse nous interrompre dans les prêts et les échanges avec les usagers pour aller scanner des QR codes. Nous avons en permanence l'œil rivé sur l'entrée pour ne "rater" personne et sommes donc bien moins attentifs et disponibles pour répondre aux demandes des usagers, puisque, la plupart du temps, un seul salarié assure les ouvertures.
13. Une seule tentative de présentation d'un document non valide, impossible de statuer sur la bonne foi de l'usager. Vraiment pénible et contrariant de devoir assumer ce rôle sans conviction et selon moi sans fondement sanitaire.
14. Des difficultés sur l'application stricte du pass et le personnel stressé par la situation
15. On a aussi le cas de figure des parents qui n'ont pas (ou pas encore) le pass, et proposent de laisser les enfants seuls entrer : on revient alors sur le débat de la responsabilité, qui a été dur à faire comprendre.
16. En plus du contrôle du pass, nous devons donner des explications aux usagers sur la nécessité de montrer son pass à chaque passage car le public ne comprend cette obligation d'où une perte de temps supplémentaire.
17. Certains usagers viennent chaque jour et qu'il faut les recontrôler chaque jour.
18. Certaines parents (sans pass) viennent encore conduire leurs enfants, mais ne le feront plus à l'hiver s'ils doivent attendre dehors pendant que leurs enfants font leurs emprunts...
19. La mise en place du pass sanitaire est vraiment contraignante.
20. Le pass sanitaire en médiathèque complexifie le travail en partenariat avec d'autres structures, notamment sociales (Des livres à soi) mais aussi avec l'éducation nationale. Cette dernière d'ailleurs a communiqué très tardivement sur les conditions d'accueil des groupes, les créneaux "réservés" étant très limités dans les médiathèques ouvertes au moins 31h par semaine.

21. Ce pass pose des problèmes d'organisation et de baisse de la fréquentation due à l'annulation des activités et des collègues qui refusent de contrôler le pass
22. Des personnes âgées ont été refusées pour ne pas avoir le QRcode alors qu'elles avaient une attestation de vaccination reçue dans leur EHPAD.
23. Situation difficile à gérer. sans matériel adapté. manque de moyen pour l'acquisition d'une tablette.
24. Certaines personnes ayant un pass mais l'ayant laissé chez eux ou dans leur voiture sont contraint de faire demi-tour à l'entrée car il ne l'ont pas sur eux.
25. Parmi toutes les situations compliquées, le pire est sans doute de laisser à la porte des enfants trop petits pour passer du temps seuls et dont les parents n'ont pas de passe ... il paraît que la lecture est grande cause nationale?!?!
26. J'ai une dame titulaire du RSA qui va passer un test PCR pour venir prendre des livres, elle n'a pas internet chez elle, pour choisir via le catalogue en ligne et veut choisir ses livres.
27. Située dans un quartier plutôt "privilegié" notre bibliothèque ne rencontre pas trop de difficultés lors des contrôles de passe, néanmoins nous trouvons ridicule de scanner à chaque passage le passe d'usagers réguliers. Nous avons été placés devant des situations ridicules : maman sans passe devant restée hors la bibliothèque (nous proposons alors une sélection en "drive") alors que ses enfants pouvaient entrer faire leur choix. Nous utilisons nos téléphones personnels pour le scan.
28. Difficulté d'accueillir les classes avec l'obligation du pass sanitaire pour les enseignants.
29. Sans parler de devoir gérer seule (1 professionnelle) les situations de conflits ou bien la désagréable expérience de laisser le parent à la porte à attendre dehors pendant que les enfants choisissent vite leurs livres.
30. Certains adhérents n'étant pas vaccinés, ils laissent leur(s) enfant(s) rentrer seul dans la bibliothèque et dans le temps j'ai peur qu'ils finissent par ne plus venir nous voir.
31. Que c'est compliqué, pour tout le monde, usagers et bibliothécaires....

Autre solution préconisée

Alors que les bibliothèques ont depuis le premier confinement appliqué les protocoles sanitaires prescrit, 45 commentaires évoquent des solutions qui pourraient dispenser du contrôle du pass, principalement la jauge et les gestes barrières.

1. Éventuellement demander le pass sanitaire pour ceux désirant rester sur place.
2. Les jauges établies au préalable, ainsi que les gestes barrières nous paraissent amplement suffisant. La fréquentation est en baisse depuis l'épidémie du covid et nous n'avons même jamais eu à faire patienter des gens pour respecter la jauge.
3. Dans des structures de moins de 150 m², possibilité de faire respecter une jauge comme précédemment.
4. Nous sommes deux salariés, impossible pour nous de proposer des services supplémentaires aux personnes qui n'ont pas le pass. Il est très difficile pour nous de contrôler le public. La mise en place d'une jauge était beaucoup plus facile à gérer.
5. La jauge était largement suffisante. Le pass est une mesure politique et non sanitaire très mal accueillie par la population de mon petit village.
6. Retour de la jauge,
7. Laisser la jauge à 50 personnes me semblait plus pertinent.
8. Nous souhaitons revenir vers le système d'une jauge qui fonctionnait très bien.
9. La jauge de moins de 50 personnes suffisait amplement. Il y a rarement plus de 20 personnes ensemble dans tout le bâtiment.
10. La jauge de 49 personnes convenait très bien au respect des consignes sanitaires dans la

médiathèque rurale dans laquelle je travaille. Les collègues bibliothécaires et moi-même ne comprenons pas la raison sanitaire qui a fait supprimer cette jauge.

11. Retour à la jauge de 49 et au port du masque.
12. L'application du pass sanitaire est totalement injuste et injustifié. C'est d'autant plus incompréhensible que l'application des jauges peut-être une solution.
13. On a très bien fonctionné pendant 1 ans et demi avec le protocole sanitaire : masque, gel, drive auprès du public.
14. La bibliothèque n'accueille jamais plus de 20 personnes, je préférerais une jauge limitée au pass sanitaire. Je suis totalement contre le pass sanitaire.
15. Le masque et gel hydroalcoolique sont suffisant pour entrer dans les bibliothèques qui sont des lieux indispensables à TOUS
16. Je ne suis pas contre le pass sanitaire mais compte tenu de la fréquentation de la bibliothèque, je trouve qu'une jauge serait plus judicieux et plus "conforme" à notre mission d'accueil.
17. Instauration d'une jauge et respect des consignes sanitaires
18. Pourquoi ne pas avoir conservé les jauges.... c'était gérable, même si cela n'était pas idéal. Nous avons retrouvé un peu de vie dans la bibliothèque..
19. Des mesures de distanciation auraient été suffisantes (masque et gel)
20. Remettre en place une jauge maximale serait une décision sage.
21. Nous sommes une bibliothèque de 200 m², nous n'avons jamais plus de 6 personnes en même temps, les fenêtres sont constamment ouvertes et les gestes barrière respectésn'est ce pas suffisant ?!
22. Il faut faire passer la demande du retour à la jauge (a minima)
23. Rétablissement des jauges et gestes barrières
24. Le pass sanitaire est une contrainte supplémentaire au quotidien pour les professionnels et les usagers. Le texte stipulant une jauge inférieure à 50 pers était tout à fait adapté à l'équipement dans lequel je travaille. Il pourrait tout à fait s'appliquer aujourd'hui dans le sens où les gens peuvent se répartir dans les espaces sans que cela pose problème. De plus ils sont masqués.
25. Pour le maintien des gestes barrières, des jauges, plutôt que le pass en bibliothèque.
26. Le retour à la jauge -50 serait pertinent pour des petites structures.
27. Il suffirait de revenir à une jauge à - 50. Cela avait très bien fonctionné...
28. Nous préférierions fonctionner à nouveau avec une jauge pour permettre l'accès à tous sans risque.
29. Retour à la jauge de 49 pers plutôt que maintien du passe et extension aux 12-17ans.
30. On n'a pas la foule dans les locaux et ces derniers ont été aérés, aménagés pour fluidifier la circulation. nous n'avons pas eu de cluster !!!! Faut laisser la main aux collectivités qui sont en capacité d'analyser la situation ! Nous sommes une commune très accompagnée, le CHSCT fait le job.
31. Rétablissement de la jauge à 50, surtout dans les bibliothèques situées sur des communes de moins de 10000 habitants
32. Il est incohérent de demander un pass sanitaire en bibliothèque, cette mesure (surtout en milieu rural) freine la fréquentation voire empêche certains publics de venir. Pourquoi ne pas remettre en place la jauge à 50 personnes ?
33. Le respect des gestes barrières suffisent à assurer la sécurité sanitaire dans notre médiathèque.
34. Importance du port du masque pour les adultes
35. REVENIR A LA JAUGE DE 50 USAGERS
36. Une levée du pass sanitaire serait, à mon avis, à envisager ; si nous continuons encore à appliquer les gestes barrières (masque, gel hydroalcoolique, distanciation) cela peut suffire.
37. En contrôlant le nombre d'entrées, nous pouvons contrôler la fréquentation dans les struc-

tures. Avec le port du masque, le respect de la distanciation sociale et un sens de circulation, le pass sanitaire n'est pas une obligation, mais plutôt une nouvelle contrainte organisationnelle.

38. Une jauge me semble la meilleure solution pour éviter d'éloigner durablement les usagers les plus fragiles.
39. A noter que depuis l'application du pass sanitaire la bibliothèque est uniquement ouverte en drive et les prêts ne sont pas en chute libre. Mais c'est pas du tout satisfaisant.
40. Pas favorable au pass sanitaire mais favorable aux maintiens gestes barrières :
masques+gel
41. Retour à la jauge / Maintien des gestes barrières et désinfection des mains et des ouvrages
42. Arrêt du pass sanitaire pour l'accès aux bibliothèques dans la mesure où le port du masque est respecté ainsi que les gestes barrières (distance, lavage des mains)
43. Respect des gestes barrières suffit
44. JAUGE DE 50
45. Le plus important est de respecter les gestes barrières. Il faut mettre un terme à cela rapidement.

Petites bibliothèques rurales

Ce sont 63 commentaires qui expriment l'inadaptation du contrôle du pass au cas des bibliothèques rurales, suscitant l'incompréhension des salariés, bénévoles et usagers.

1. Dans les petites structures avoir une jauge et port du masque
2. Complètement incohérent dans une petite structure qui dépasse rarement l'accueil de 25 personnes à la fois...
3. Je suis seule personnel et sans bénévole. La bibliothèque est ouverte 18h par semaine. je suis dans l'obligation d'annuler des histoires du mercredi car je ne peux pas contrôler les pass et assurer les animations.
4. Le pass ne se justifie pas dans nos espaces (ici 200 m²) où l'on peut facilement "gérer" les jauges.
5. Avec une annexe de 200m², 3 usagers dans la matinée (et pas en même temps) quel besoin d'un passe? En campagne c'est souvent le seul point d'accès à internet et un ordinateur public! La fracture numérique ne va pas guérir de sitôt!
6. Nous sommes une petite bibliothèque de village où nous avons une petite fréquentation. La présence du pass nous semble un peu démesuré par rapport à notre établissement.
7. Vu la petite taille et la faible fréquentation de notre bibliothèque, l'imposition du pass paraît tout de même assez disproportionnée
8. Le maintien du pass sanitaire dans une bibliothèque comme celle où je travaille me semble absurde (peu de visiteurs depuis 2020, rarement plus 2/3 personnes à la fois). Il m'est facile de contrôler le bon port du masque et les gestes barrières.
9. Fnac et cultura sans pass et biblio de village avec pass = injustice
10. Dans nos petites communes rurales, où nous ramons au quotidien pour faire venir le public, nous sentons une profonde déconnexion entre les décisions prises et les réalités du terrain. Dans ma structure, il n'y a jamais plus de 5 personnes à la fois. Le pass sanitaire devient vraiment une contrainte.
11. Je suis seule dans ma petite structure. Je suis bien obligée de me plier aux règles (malgré l'aberration de la situation où les règles sanitaires sont très bien appliquées depuis longtemps, contrairement à d'autres lieux brassant beaucoup plus de monde, accessibles sans pass) sinon tout ferme...
12. L'application du pass sanitaire ne prend pas en compte les disparités de territoires (ex. :

médiathèques rurales avec très petite fréquentation étalée sur la journée, soumises aux mêmes règles que très grosses structures) Je travaille dans des locaux réduits, 3 familles s'y croisent au maximum le mercredi après-midi,

13. De plus certains magasins loisirs textiles etc.... ne demandent pas le pass sanitaire tandis que bibliothèques rurales brassant beaucoup moins de monde, ce pass sanitaire est demandé !!
14. Ne pas pouvoir permettre la consultation en salle informatique pose grandement problème (milieu rural, fracture numérique).
15. Premier lieu de culture des petites communes, il faut laisser un accès libre, le personnel a géré depuis 1 an sans classer...
16. Nous sommes une toute petite bibliothèque, les gens viennent rarement à plus d'une famille à la fois, une simple jauge aurait suffi plutôt que de priver les personnes sans pass d'un accès à la culture.
17. J'espère que le pass sanitaire sera retiré. Pour les petites structures comme la nôtre, c'est vraiment ridicule. Je suis pour le conserver pour les animations éventuellement si ça peut rassurer le public. Très complexe et ubuesque d'appliquer le pass dans une petite structure (village de 2000 hab.) où nous sommes régulièrement seule pour accueillir le public.
18. Les départementales sont en lien avec toutes les bibliothèques rurales souvent gérées par un seul salarié : baisse de fréquentation, contrôle de gendarmerie (!!!!!), agressions, isolement voilà ce qui revient le plus souvent.
19. Nous trouvons inadmissible de devoir refuser l'accès de la bibliothèque aux personnes qui n'ont pas de pass sanitaire d'autant plus que nous sommes une petite structure qui n'accueille jamais plus de 50 personnes en même temps.
20. Dans certains quartiers ou dans certaines zones rurales, le contrôle du pass pour les plus de 12 ans et 2 mois est un non-sens (remarque c'est un non-sens tout court)
21. Dans mes deux petites médiathèques de campagne (environ 50m²), je n'ai jamais plus de deux usagers en même temps.... Les gens ne se croisent jamais ou sinon très rarement... De plus, je n'ai aucun usager qui reste sur place, ils ne viennent que pour emprunter et repartir... Plus fort encore, dans ces mêmes locaux, je fais également agence postale, et là je ne demande pas le pass sanitaire... C'est absurde... Je peux les laisser rentrer s'ils veulent un timbre mais pas s'ils veulent un livre... Beaucoup trop d'incohérences inutiles...
22. Le pass sanitaire n'a aucun sens sanitaire, surtout dans les petites médiathèques rurales. Nous perdrons définitivement certains lecteurs par cette mesure.
23. Je suis seule et franchement c'est impossible ... humainement !
24. Dans de petites structures, l'instauration du pass sanitaire est plus une contrainte qu'autre chose.
25. Contrôler des lieux comme les nôtres est disproportionné notamment par rapport à la surface et au flux de personne que l'on peut avoir surtout dans des petites structures..
26. Il est très difficile de comprendre pourquoi dans nos petites structures (rurales), le pass sanitaire est imposé alors que dans la grande majorité des grands magasins (Leroy Merlin, Cultura,...), cela n'est pas exigé... Nous avons ouvert la bibliothèque municipale dans des conditions plus "délicates"... La culture devrait être accessible. Il n'y a pas de souci avec les précautions sanitaires déjà en place depuis plusieurs mois!..
27. Je travaille seule dans une petite bibliothèque de campagne, où je reçois entre 15 et 20 usagers dans une journée, j'ai rarement plus de 2 personnes en même temps dans la bibliothèque, je ne vois donc pas l'intérêt de demander le pass à l'entrée, je trouve cela inutile, voire ridicule.
28. Petits locaux, peu d'usager.e.s à la fois donc passe pas nécessaire. Retour jauge?
29. Sentiment d'injustice quand on voit certains centres commerciaux vont être dépourvus du pass sanitaire, mais pas nous petite bibliothèque communale où on tourne à même pas 10 personnes sur une journée...

30. Ici c'est une bibliothèque rurale (commune de 800 hab) il faut s'adapter au terrain et c'est le bazar.
31. Dans nos petites communes où nous recevons peu de public, le Pass sanitaire est un vrai frein et une vraie problématique pour la fréquentation.
32. Nous travaillons dans une petite structure, la fréquentation n'est déjà pas au beau fixe de manière générale mais le pass n'aide pas et constitue une barrière supplémentaire.
33. A raison de 10 personnes au grand maximum pour les permanences de deux heures ou trois heures et jamais en même temps mais étalées sur le temps d'ouverture..... on nous oblige à demander le pass alors qu'à La librairie du coin on ne nous demande rien et il y a plus de fréquentation ! C'est incompréhensible et injuste ! Signé : une bénévole qui continue pour que la bibliothèque reste ouverte mais qui est un peu en colère !
34. J'aurais préféré maintenir la limite de jauge et ne pas demander de pass sanitaire. La bibliothèque est très petite, dans un village de 1000 habitants, je n'ai jamais plus de 2 familles au même temps à la bibliothèque, je trouve que demander le pass sanitaire n'est vraiment pas nécessaire
35. Je considère que cette mesure va à l'encontre de l'accès à la culture pour tous. Les personnes vaccinées comme celles qui ne le sont pas ne portent-elles pas toutes le masque.
36. Nous sommes une petite bibliothèque rurale, la fréquentation est étalée sur la permanence (pas beaucoup de monde en même temps, durée de visite de 10 à 15 min), le port du masque et le gel hydroalcoolique obligatoires ne nécessitent pas à notre avis de pass sanitaire pour le choix de qq ouvrages sur 10 à 15 min de présence. Ceci dit tout le monde joue le jeu, les bénévoles demandent le pass et les adhérents le montrent.
37. Nous sommes une toute petite structure et nos lecteurs ont du mal à comprendre cette exigence de pass sanitaire, certains ont râlé mais néanmoins fourni le document.
38. Au vu de la fréquentation (1 à 2 familles à la fois dans la bibliothèque actuellement) c'est démesuré.
39. Pas plus de deux ou trois lecteurs se présentent simultanément, en milieu rural, le pass n'est pas nécessaire
40. Avec une seule salariée à mi-temps et certains bénévoles indisponibles du fait qu'ils n'ont pas de pass, il est impossible de maintenir le même niveau de service qu'auparavant : pas d'animations, pas d'accueil de classe, projets en stand-by, etc.
41. Les usagers ne comprennent pas pourquoi instaurer un passe sanitaire dans les structures de campagne, qui sont déjà peu fréquentées !
42. Les petites bibliothèques sont déjà peu fréquentées le pass pose une barrière supplémentaire, ce n'est pas le rôle des bénévoles de faire des contrôles d'entrée dans un lieu public. Et la situation la plus incohérente, le fait de demander le passe dans des micro bibliothèques rurales dans lesquelles les bénévoles accueillent généralement entre 1 et 5 personnes simultanément.
43. Situation difficile pour une petite médiathèque ne fonctionnant quasiment qu'avec des bénévoles âgés ... Quel dommage d'avoir exactement les mêmes contraintes dans un village de 1200 habitants que dans une ville de plusieurs centaines de milliers.
44. Les usagers ne comprennent pas pourquoi même dans une petite commune on demande le passe.
45. Petite structure de 50m² où la fréquentation est faible. Le passe sanitaire ne me semble pas très pertinent, même si je l'applique au quotidien.
46. Plutôt que le pass la jauge est mieux comprise et plus réaliste dans nos structures notamment dans les communes rurales
47. Posons-nous réellement la question de l'impact de ces décisions sur nos publics, notre métier et le réel besoin/efficacité sanitaire d'appliquer ce pass dans les petites structures ! Les lecteurs se posent eux-mêmes la question.
48. En petite bibliothèque il était facile de contrôler un ratio m²/ lecteur...avec le pass nous per-

dons des usagers qui ne comprennent pas la raison surtout quand il n'y a personne !!!! Et nous n'avons pas toujours les moyens d'avoir un catalogue en ligne ! D'ailleurs nous avons des usagers qui n'iront pas le consulter ! Trop âgés !

49. Le contrôle du pass sanitaire est un vrai problème pour nous car les bibliothécaires ne sont habituellement pas positionnée à l'entrée de la bibliothèque (à l'entrée ce sont les bénévoles qui ne contrôlent pas). Il est difficile d'aménager la bibliothèque pour à la fois contrôler le pass et continuer à faire notre travail habituel. Nous perdons beaucoup de temps. De plus, les usagers étant tous avertis, ceux qui viennent ont un pass valide (ceux qui n'ont pas de passe n'essayent pas de venir). Dans ces conditions, à quoi bon contrôler ?
50. Nous sommes une petite structure avec peu d'affluence, le passe sanitaire est totalement irrationnel.
51. Difficile de répondre en termes de oui ou non . Nous sommes une petite bibliothèque rurale et aurions souhaité une responsabilisation à l'échelle locale par rapport au covid - peu de personnes en même temps pendant les permanences et la mise en place et le respect des mesures barrières paraît largement suffisante dans ce contexte pour protéger et les bénévoles et les usagers (bien moins exposés dans ce cadre que dans les divers commerces) .
52. Certaines bibliothèques du réseau départemental ont fermées à cause du pass. Refus total
53. dans la mesure où bénévoles et lecteurs se connaissent il n'a pas été exigé de présenter le Pass sanitaire, cela a été fait verbalement.
54. Pour les petites bibliothèques le pass ne devrait être obligatoire ni pour les agents ni pour les usagers
55. Commune rurale d'a peine plus de 1000 habitants, incompréhension de l'utilisation du pass sanitaire alors que les mesures sanitaires ont toujours été respectées et appliquées, sans aucun problème ni cluster.
56. Il ne me paraît pas logique de devoir présenter un pass sanitaire dans une petite bibliothèque alors qu'il n'est pas demandé dans les commerces qui reçoivent plusieurs milliers de personnes par jour.
57. Bibliothèque en zone rurale isolée (également seul établissement culturel de la zone), ce dispositif empêche les habitants d'avoir accès à un lieu culturel mais les prive également de lien sociaux et l'usage des services que propose la bibliothèque (accès Internet notamment).
58. Travaillant dans une petite structure territoriale (environ 40 inscrits à la médiathèque, jamais plus de 5 personnes en même temps durant les permanences) et ayant parfaitement respecté les gestes barrières, nous ne comprenons pas l'assujettissement de ce type de structure (cf jauge) au passe sanitaire alors que les BU et bibliothèques spécialisées ne le sont pas ; la circulation d'un virus ne relève t-elle pas d'un taux de fréquentation et non d'un statut ? résultat perte d'usagers, fatigue et désarroi des bénévoles et salariés
59. Nous sommes une petite bibliothèque avec seulement 5 bénévoles et sans salariés. 3 d'entre nous n'ont pas de passe/refusent de le contrôler. Nous avons ouvert récemment et nous souhaitons tous faire perdurer notre jolie bibliothèque qui fonctionne plutôt bien. Mais nous avons peur que ce pass nous oblige à fermer. Nous avons déjà réduit les horaires. Mais le passe est contraire à ce que nous voulons faire "permettre l'accès du livre à tous" et empêche l'équipe de travailler sur la vie de la bibliothèque. ...
60. C'est une mesure incohérente. Les bibliothèques rurales ne peuvent être des clusters, contrairement aux grandes surfaces. Demander à des bénévoles de jouer un rôle de police m'amène à reconsidérer mon implication alors que ce travail est épanouissant. Mais dans un petit village nous n'avons aucun moyen d'action contre cette obligation, à part de l'ignorer pour ceux qui en ont le courage.
61. Notre médiathèque fait 25m², nous recevons une personne ou famille à la fois, demander le pass est totalement incohérent et les habitants ne le comprennent pas. Nous le faisons par obligation mais vraiment sans conviction



62. Au sein de notre petite bibliothèque, cela a surtout impacté le nombre de bénévoles et de ce fait nos activités : moins d'animations car mobilisation des forces vives pour le prêt en priorité.
63. Nous sommes une petite structure nous n'accueillons pas plus de 5-6 personnes à la fois et les gens ne se croisent pas et respectent les gestes barrières

Répercussions sur les publics et les personnels

Perte de public

La question de la baisse de la fréquentation et des enfreints est évoquée dans 49 commentaires.

1. Nous perdons des lecteurs qui ne reviendront plus...
2. Depuis 2 ans, la fréquentation de la bibliothèque (milieu rural) est en baisse, on ne voit plus certains usagers réfractaires à ce qui a été instauré depuis le début de la crise, on ne voit plus de couples désormais une seule personne se déplace, on ne voit plus ou presque plus les familles avec les enfants même si pour le moment ces derniers ne sont pas soumis au pass.
3. La baisse de fréquentation est liée à une fermeture totale entre mars 2020 et septembre 2021.
4. Le service public, notamment en lecture publique, mettra beaucoup de temps à retrouver ses usagers et son niveau de service. C'est très triste et tellement inutile !
5. La fréquentation est d'au moins 30% plus faible comparée à 2019. On ne peut pas prendre 2020 comme point de référence.
6. Fréquentation dramatiquement impactée, des inscriptions ratées, une organisation bouleversée.
7. Je trouve que l'instauration du pass a vraiment fait chuter la fréquentation et est contraire à l'accès libre à la culture.
8. De manière générale, le pass peut générer des conséquences sur les habitudes de loisirs des usagers, difficile de les fidéliser dans un tel contexte !
9. Le pass sanitaire ne sert à rien si ce n'est éloigner encore plus les publics des bibliothèques.
10. Des efforts considérables ont été menés pour conduire les gens à franchir le seuil des bibliothèques et aujourd'hui un recul s'opère avec le contrôle du pass. La baisse de fréquentation est très préoccupante.
11. Le pass sanitaire n'est pas pertinent en bib, surtout avec la baisse de fréquentation depuis 2020.
12. Nous mettrons plusieurs années à reconquérir notre taux de lectrices-eurs d'avant la crise sanitaire, des personnes nous ont affirmé qu'elles ne remettront plus jamais les pieds dans une médiathèque sachant que les médiathèques sont le tiers lieux.
13. Le prêt à distance ne fonctionne plus du tout cette fois-ci auprès des usagers (résistance ?) au pass sanitaire.
14. Le pass sanitaire anéantit la fréquentation en bibliothèque.
15. Nous avons vraiment retrouvé une très bonne activité depuis janvier 2021. Depuis août et le septembre, tout rechute !
16. Baisse de fréquentation assez importante perte d'usagers à l'espace multimédia.
17. C'est blessant pour l'utilisateur qui se sent un parasite alors qu'il ne demande que d'avoir accès à la culture. Du coup on ne voit plus ces usagers qui ne reviennent pas se faire refouler une seconde fois. Et on a l'impression que "tout va bien", que "les gens se sont habitués". Et je ne parle là que des adultes.
18. Perte de jeunes lecteurs. Familles ne pouvant plus venir.
19. Certains lecteurs ont clairement annoncé refuser de présenter un pass et ne viendront plus.
20. Nous avons une forte baisse de fréquentation et les collections sont très peu empruntées au contraire de d'habitude, même pendant le confinement les documents étaient plus sortis. Nous devons prévoir de les mettre en réserve ou d'avancer le désherbage pour trouver des solutions pour faire tenir une collection à fort taux de rotation habituellement. De même

les nouveautés habituellement sur-réservées dorment sur les présentoirs. Soit les gens ont perdu l'habitude d'emprunter, soit nos collections sont rendues inaccessibles faute du pass. Les usagers rendent mais n'empruntent pas.

21. La baisse conséquente de fréquentation est concomitante au covid et pas au pass sanitaire.
22. Nous avons constaté au contraire une augmentation du nombre de prêts de + de 26 % par rapport à 2019 et plus de 136 % par rapport à 2020.
23. J'ai quantifié à - 40 % la baisse de fréquentation de 2021 à 2021 (de 2019 à 2021, cette baisse est proche de 70 %)
24. Le pourcentage de baisse n'est pas le même entre cette année et 2020 (-30%) et 2019 (-50%).
25. Le passe sanitaire vide les médiathèques. Depuis la crise du covid, les liens avec le public se délitent. Nous n'avons pratiquement plus d'enfants car les liens avec les classes sont devenus trop épisodiques.
26. La demande du pass provoque une chute de fréquentation et une désertification de nos animations.
27. Nous perdons également un public vacciné qui ne souhaite pas être contrôlé, on oublie souvent de le rappeler.
28. Modeste bibliothèque municipale d'un village de 1000 habitants, nous avons constaté une baisse d'activité liée au virus depuis son apparition ; le pass sanitaire est, pour l'instant, sans effet sur la fréquentation.
29. Il est essentiel d'abolir le pass sanitaire en bibliothèque. Elles ont été dispensées de fermeture pendant tous les confinements et se retrouvent suspectées d'être des foyers de contagion, comme si la lecture, la culture encore étaient des activités coupables, des loisirs de privilégiés et donc non essentiels. Cette maltraitance culturelle est inacceptable. Il est incompréhensible que les métros et bus, bondés, tout autant que les lieux d'enseignement soient dispensés de pass alors qu'on l'imposerait dans les médiathèques qui peinent à retrouver du public. Nous aimerions tellement retrouver cette affluence, notamment celle de l'avant confinement d'automne où tout le monde se ruait et qu'il était impossible de respecter la distanciation physique !
30. Avec la mise en place du pass sanitaire, nous avons refoulé plus de 100 personnes dont des gens qui sont au chômage et que ne sont pas équipés d'ordinateur. Comment reconquérir ce public perdu.
31. La crise du covid nous a fait extrêmement mal en termes de fréquentation. Quand au pass sanitaire c'est la catastrophe.
32. Ce n'est pas en étant à nouveau fermé que l'on pourra garantir l'accès à la culture pour le plus grand nombre !
33. La baisse de fréquentation et les difficultés liées au pass se ressentent dans les 10 bibliothèques
34. Je précise que si la fréquentation a fortement diminué, le nombre de prêts et la fréquentation des animations est restée parfaitement stable.
35. Aujourd'hui l'écart se creuse entre les transactions entrantes et les transactions sortantes, ce qui est inhabituel.
36. En 2020, la fréquentation en août et septembre était de 30 à 50 % inférieure à 2019 et en 2021, la fréquentation est 3 fois moindre qu'en 2019.
37. Dans la bibliothèque où je travaille, la baisse de la fréquentation est notamment pas tant à cause de la mise en place du passe sanitaire mais surtout depuis le début de la crise du covid. Nous avons perdu des usagers, notamment des séjournateurs. Malgré la reprise de nos actions (culturelles et services), le public ne revient pas..
38. La fréquentation (petite structure rurale) continue de diminuer (près de la moitié, il me semble, maintenant). Les abonnés qui n'ont pas de pass ne se servent presque plus du prêt à distance qui est mis en place depuis deux ans et qui avait trouvé ses adeptes : la hiéar-

- chie m'a enjoint de ne pas communiquer ouvertement sur le sujet cette fois-ci, je n'arrive à le faire que lorsque je rencontre en face à face les personnes éventuellement concernées, et elles n'osent pas vraiment utiliser ce service librement et autant que nous le souhaitons.
39. L'impact sur les emprunts de romans jeunesse et de DVD (ne parlons pas des CD) est particulièrement prononcé et semble irrémédiable pour les DVD. Les chiffres d'emprunts seront meilleurs en 2021 qu'en 2020 mais avec une perte confirmée d'usagers actifs. La perte d'usagers est particulièrement forte sur la tranche jeunesse et adultes actifs.
 40. Les contraintes font fuir les lecteurs : pass, masque, gel, carte... Avant le pass, la profession semblait être bien mobilisée pour garantir la sécurité des visiteurs.
 41. Nous avons tout fait pour maintenir le lien avec les usagers pendant la crise et nous leur refusons l'accès à la médiathèque. Vacciné ou pas, nous sommes en train de le perdre notre public.
 42. Certains usagers, détenteurs d'un pass sanitaire, refusent de plus en plus de fréquenter des lieux réclamant la vérification du pass. Phénomène en augmentation constante.
 43. Cette mesure nous éloigne chaque jour de nos publics. Je sens une vraie rupture, rupture de confiance qui va être difficile à rattraper. Dans ma commune, ce sont surtout les jeunes, les ados, jeunes parents que nous ne voyons plus (donc très peu de tout-petits également). Les enfants rentrent seuls et ne partagent plus avec leurs parents les activités culturelles de la médiathèque.
 44. La baisse constatée de la fréquentation fait craindre une accentuation de l'éloignement de certains publics, notamment parmi les plus jeunes, et un rétrécissement durable du lectorat.
 45. Des décisions gouvernementales aberrantes et irrationnelles ! Cela se traduit par la désertification de la médiathèque !
 46. Nous n'avons pas eu de baisse de prêts mais une baisse de la fréquentation sur place.
 47. Cela joue indéniablement sur la fréquentation à la baisse. Les prêts d'août 2021 ont représenté 76% de ceux de septembre 2019
 48. Plusieurs personnes ne viennent plus.
 49. Notre protocole sanitaire a été très "lourd" (quarantaine des documents, masques, etc...) mais toujours respecté. Un service "Click and collect" dès le 12 mai 2020, a été mis en place, mais cela n'a pas empêché une baisse importante de fréquentation, qui s'est encore accentuée avec l'obligation du pass sanitaire.
 50. Petite structure, les usagers restent courtois... mais ne viennent plus s'ils n'ont pas de pass. Les parents envoient leurs enfants et les attendent à la porte : malheureusement je ne peux pas toujours les aider à choisir car je suis seule pendant les ouvertures

Usagers éloignés, empêchés, fragiles...

Parmi les répercussions sur les publics, 32 commentaires insistent particulièrement sur ceux qui sont considérés comme prioritaires (quartiers, catégories socio-culturelles, âge, handicap, illettrisme...) et apparaissent comme les premiers touchés.

1. Je souhaite surtout à minima que des propositions de services soit faite pour les usagers sans passe (qui sont de fait des publics éloignés) pour rétablir un peu d'égalité de service public entre usagers.
2. Contre le pass en bib beaucoup trop excluant ! Les personnes précaires ne reviendront plus ! Inadmissibles.
3. Situés dans un quartier populaire, avons perdu énormément de public du fait du covid puis du pass.
4. Difficile d'accompagner les publics victimes de fracture numérique puisqu'ils n'ont pas de

pass et ne peuvent pas entrer de fait dans l'établissement. L'exemple d'une bibliothèque du réseau dotée de 8 postes contre 1 pour la mairie rend la situation absurde. Des gens nous rendent leurs cartes, les parents attendent à la porte, les personnes âgées qui oublient leur pass et ont déjà fait un effort majeur important ne reviennent pas.

5. C'est juste contraignant et un frein supplémentaire pour les publics les plus fragiles
6. Une majorité du public s'y soumet sans heurts mais le travail d'approche avec des publics plus difficiles est définitivement réduit à néant. Plus tôt le pass sera enlevé plus tôt nous pourrons reprendre notre travail avec ce public.
7. La médiathèque est un lieu ouvert à tous, dont la mission est d'aller chercher les publics éloignés, ce qui va totalement à l'encontre du pass sanitaire qui ferme les portes de la lecture et de la culture, à ceux qui en ont le plus besoin et/ou qui ne peuvent pas se permettre d'aller acheter des livres en librairie. Un retour en arrière qui met à mal plusieurs décennies de travail...
8. Ce sont les personnes les plus fragiles et qui ont le plus besoin de nous qui sont en premier impactées.
9. Cela laisse de côté la frange de la population qui en a le plus besoin.
10. Nous excluons les publics les plus précaires
11. Une fracture culturelle est clairement installée depuis ce pass sanitaire.
12. Une bibliothèque est avant tout l'accès libre à la culture pour TOUS sans distinction. Les virus ont toujours circulé entre nos murs, un passe sanitaire ne les arrêtera pas. En revanche il arrêtera tout ce que nous avons construits auprès des adolescents en difficulté et de nos publics précaires qui ne viennent plus.
13. On ne peut pas aider les populations précaires qui ne peuvent pas avoir de pass : elles ne se présentent même pas. Passage probable prochain à des vigiles privées : plus moyen de récupérer les retours /offrir quelques services aux personnes sans pass
14. Tous les efforts envers les personnes en difficulté que nous menons depuis des années seront vite anéantis.
15. Le pass nous fait perdre une bonne partie du public, et tout particulièrement le public le plus fragile, avec qui la reprise d'un lien sera extrêmement compliquée.
16. Peu d'usagers sont désagréables ou irrespectueux mais cela reste violent pour nous de devoir refuser l'accès (à des personnes en situations de handicap, des femmes enceintes, des habitués, des personnes allophones maîtrisant peu le français, des personnes ayant besoin d'un accès à internet pour leur démarches administratives... Bref, tous ceux qui ont le plus besoin de la médiathèque.)
17. Les publics les plus défavorisés sont laissés pour compte. C'est inadmissible.
18. Les bibliothécaires ne cessent de déployer des trésors d'imagination pour créer des actions susceptibles d'attirer les adolescents et les publics dit "éloignés", et le pass compromet ce travail.
19. Une médiathèque vide en quartier sensible, ça fait de la peine
20. La notion de "motif professionnel" n'est pas forcément claire dans nos usages. Nous estimons qu'il y a des injustices à ce sujet. Nous pouvons accueillir les classes sans pass sanitaire pour les enseignants, mais nous devons l'exiger d'autres groupes qui ont - eux aussi - un besoin vital d'avoir accès à la médiathèque (ex : public handicapé. Nous travaillons sur la socialisation de personnes autistes à travers les livres et la fréquentation de la structure... mais ces projets vont tomber à l'eau.)
21. Le click and collect (réservations en ligne ou par téléphone et retrait à l'extérieur) permet une alternative aux personnes qui ne possèdent pas de pass sanitaire. Toutefois nous ne sommes pas en mesure, et c'est regrettable, d'offrir une solution pour l'accès aux postes Internet sans pass sanitaire ce qui marginalise certains publics et va à l'encontre de la lutte contre l'e-exclusion.
22. La mise en place du pass affecte malheureusement principalement les publics déjà en diffi-

- culté (personnes précaires, personnes âgées,...) qui ont des difficultés pour accéder à l'information ou accéder au soin.
23. Seul lieu ouvert à tous en temps normal, et notamment aux personnes défavorisées, la vérification du passe sanitaire va à l'encontre de ce principe.
 24. La qualité du service à la population risque de se dégrader.
 25. Nous étions le seul établissement à recevoir les personnes sans domicile fixe. Ce qui leur permettait l'accès à un point d'eau, à l'électricité, à internet et à un endroit chaud et sec. Depuis..... Plus d'accès pour ces personnes je trouve cela profondément malheureux.
 26. [Cela marginalise] une part de la population alors même que d'autres obstacles se dressent déjà pour certains quant à la fréquentation de la bibliothèque. Et on annonce la lecture comme grande cause nationale ? C'est écœurant.
 27. Malheureusement sur le terrain, le public perdu est bien celui pour lequel nous nous mobilisons depuis toujours : le public social. Le lien difficilement noué, sur le long terme, est rompu. Cela génère une grande détresse chez ce public et chez les agents. Pendant ce temps les dépenses publiques continuent au profit non plus de tous mais de la partie de la population qui a le moins besoin de ce service.
 28. En cette année de grande cause nationale de la lecture, les enfants et les adolescents reviennent difficilement. A cause du passe sanitaire nous en avons déjà exclus, des petits qui accompagnaient leur parents, et cela va s'amplifier au 30 septembre, comment allons nous faire ?
 29. La médiathèque municipale est située en quartier prioritaire menant des actions politique ville. Les actions politique de la ville et publics prioritaires sont exonérés du pass mais il faudrait faire 2 entrées avec 2 agents au contrôle apparaissant comme discriminant ; ou 2 types de contrôle, incompréhensibles pour les usagers et nécessitant de la salive !
 30. Nos lecteurs qui ne viennent plus à cause du pass sanitaire, certains sont déjà en précarité et malheureusement cela va s'aggraver.
 31. Le pass sanitaire peut être source d'inégalités sociales, ce qui va à l'encontre du principe d'égalité d'accès aux services publics
 32. Nous avons perdu au moins 10 ans de travail en termes d'accueil et d'accessibilité et nous aurons du mal à les rattraper.

Conflits ou non avec les usagers

Ce sont 53 commentaires qui évoquent la dégradation des relations avec une partie des usagers, la plupart pour la constater.

1. de conflits avec les usagers avec ou sans pass ;
2. Nous avons eu quelques petites tensions avec certaines personnes, mais de façon générale, cela nous a aussi rapproché du public et nous avons fait connaissance avec des usagers qui viennent tous les jours mais avec lesquels nous n'avons jamais affaire. ...
3. Nous sortons dehors discuter avec les parents qui ne peuvent plus entrer dans la bibliothèque. Ces échanges sont importants mais ne résolvent rien du tout.
4. Le poste ajouté à l'entrée de la bibliothèque pour contrôler le pass nous met parfois en grande difficulté, du fait de l'agressivité de certains usagers : certains nous reprochent directement de contrôler les pass sanitaires et nous accusent de laisser faire sans rien dire ; d'autres lecteurs sont en colère contre la situation sanitaire d'une façon générale et déversent leur rancœur sur l'agent à l'entrée, parfois même à chaque fois qu'ils viennent en bibliothèque (plusieurs fois par semaine). J'ai l'impression parfois de recevoir tout le mal-être des usagers, avec impossibilité de m'y soustraire (à ce poste à l'entrée). Le fait d'être en

- contact direct et (plus) fréquent avec un public mécontent ou désagréable génère une tension, une fatigue nerveuse et un stress croissant.
5. Il n'y a pas eu de conflit pour présenter le pass, mais des remarques récurrentes et une volonté ferme pour ceux qui n'en n'ont pas de ne plus venir tant que le pass sera maintenu.
 6. Incivilités: très peu et juste les premiers jours (insultes, refus de rentrer dans la médiathèque, colère...); cela dit, ce qui a été choquant, c'est que cela venait de lecteurs réguliers, inscrits de longue date, qui ont confiance en nos décisions habituellement: les gens s'octroient une permissivité et une violence verbale impressionnantes, surtout les usagers entre 40 et 65 ans. Chez les 12-25 ans, au contraire, bcp de civisme et de compréhension, idem chez les + de 75 ans.
 7. La mise en place du passe sanitaire n'a pas généré de tension avec le public. Cela dérange davantage certains agents chargés de la vérification.
 8. Nous n'avons pas eu de conflit ouverts à la mise en place du pass sanitaire mais beaucoup de prises à partie en direct et sur les réseaux sociaux : "on bloque l'accès à la culture aux enfants", "on est des moutons", etc.
 9. Nous sommes les boucs émissaires des anti pass sanitaires.
 10. Accès libre aux «commerces culturels», mais pas au service public culturel qu'est la bibliothèque. Dommage ! Ne sommes nous plus essentiels, comme lors des confinements ?
 11. Aberration, incohérence, hérésie
 12. Les relations usagers sont fortement dégradées.
 13. Incivilités à la marge.
 14. Le passe génère des tensions avec ceux qui le refusent et n'ont que nous comme interlocuteurs.
 15. Injustice qui amène certains lecteurs au dégoût au point de rendre leur carte de bibliothèque.
 16. Le contrôle du pass c'est aussi des insultes au quotidien pour les agents réceptacle du mécontentement général.
 17. Les incivilités sont signalées à la hiérarchie (DGS), mais non prises en compte si elles ne nomment pas précisément les agresseurs
 18. Une source de tension avec les usagers comme nous n'en avons jamais connu. Le clic et collecte qui a fonctionné lors des confinements n'est pas accepté cette fois-ci par les usagers sans pass. Certains nous ont rendu leur carte et ne souhaitent plus rien recevoir d'information de notre part.
 19. Le public nous fait régulièrement part de son étonnement quant à la présentation du pass à l'entrée de la médiathèque alors que les centres commerciaux en sont exemptés depuis début septembre... Ils ne comprennent pas la logique du gouvernement.
 20. Vérification du pass trop contraignant un travail en plus et pas des plus agréable et pas forcément compris du public.
 21. Incivilité même pour le port correct du masque
 22. Avec la responsable nous avons eu une altercation avec un lecteur très virulent, que nous ne pouvions calmer, la police était intervenue. Très choquée par cet incident, j'avais envoyé un mail à la hiérarchie (tous les 3 en congés à ce moment) Pas de réponse. Juste une visite du directeur du cabinet du Maire et la police municipale pour un rapport des faits !
 23. Sans parler de conflits particulièrement violents, nombres d'usagers râlent ou partent en claquant la porte sans rien dire...
 24. Pas de conflits mais des parents qui restent à la porte pendant que les enfants qui le peuvent encore viennent chercher les livres.
 25. Beaucoup de lecteurs écrivent ou disent être TRÈS mécontents de la mise en place du pass Certains usagers sont mécontents de la situation générale et se "défoulent" sur les agents du service public(pas que les bibliothécaires!). Cela peut être assez violent! D'autres nous remercient pour la mise en place du drive...

26. Très peu d'incivilités côté public.
27. Une défiance accrue du public sur les institutions locales, jusqu'ici épargnées.
28. Même des personnes qui ont un pass sanitaire valide peuvent être agressifs s'ils ont oublié leur pass et ne peuvent donc pas rentrer bien que vaccinés et ayant déjà présenter leur pass 3 jours avant. J'ai eu plusieurs personnes en pleurs (avec ou sans pass) depuis la mise en place du contrôle, ce qui ne m'était encore jamais arrivé.
29. Nous sommes régulièrement prises à parti par des lecteurs révoltés, nous devons faire face à des gens parfois peu aimables qui nous pensent responsables, qui nous disent que nous faisons du zèle alors que nous faisons notre "travail".
30. A la question "Avez-vous la possibilité de signaler ces incivilités à votre hiérarchie et cela est-il pris en compte ?", je pense que vous devriez scinder la question en deux parties. Signaler les incivilités oui c'est possible, cela est-il pris en compte ? Non.
31. Des lecteurs mécontents parfois de présenter le pass à chaque fois qu'ils viennent
32. Relation avec nos usagers terriblement affectées (abonnés privés de médiathèque + intrusion dans leur vie privée (leur position par rapport au vaccin ou au pass sanitaire nous est révélée (nous n'avions pas à la connaître)... une indiscretion dont on se serait bien passé ... stigmatisante
33. Les gens sont compréhensif avec nous et ne protestent pas. Mais notre rôle de service public ouvert à tous et mis à mal.
34. Ceux qui se montrent mécontents, ce sont des personnes en règle mais qui refusent de montrer leur pass.
35. Dans mon équipe, nous sommes tous contre la mise en place du pass sanitaire, la hiérarchie ne nous a pas donné le choix, chaque jour, on doit supporter des invectives des usagers justifiées ou non et cela pèse sur le long terme !
36. Absurdité d'une mesure relevée même par les personnes qui ont et présentent leur passe. De nombreux usagers fidèles, de tous profils, ne viennent plus et nous font savoir que c'est lié à la demande de passe.
37. Le mal être des agents va en s'aggravant devant ces contradictions et ces incohérences qui demandent beaucoup de réflexion liée l'organisation, d'adaptabilité, et de self control lors des remarques désobligeantes voire agressives de certains abonnés.
38. Quelques lecteurs ont exprimé des avis anti contrôle et anti pass sanitaire ou ont souligné les contradictions des consignes gouvernementales et certains ont interpellé, parfois vivement les bibliothécaires mais sans véritablement d'incivilités . Une personne a écrit au Maire
39. Le stress généré par les contrôles et diverses mesures mises en place depuis 2 ans avec un grand nombre d'agressions verbales répétées ne semblent pas être pris en compte. On parle très peu des difficultés rencontrés avec les usagers...
40. Usager refusant que l'on scanne son passe par peur d'être enregistré dans l'application malgré nos explications et affirmant que dans la bibliothèque voisine on ne lui a pas scanné.
41. Le public est surpris, cela suscite également beaucoup d'incompréhension.
42. Le pass sanitaire a suscité le mécontentement des abonnés.
43. Les incivilités rencontrées ont été signalées et n'ont pas été prises en compte.
44. Nous n'avons pas été amenés à accompagner les exclus du numérique et de la vaccination puisqu'ils ne peuvent pas entrer !
45. Pas de difficulté notable pour la mise en place et avec le public.
46. Nous avons vécu quelques situations non réellement conflictuelles, mais pénibles et douloureuses.
47. La plupart des usagers sont bienveillants et compréhensifs, mais certains s'en prennent à nous et sont très virulents. Ils se défoulent sur nous, puisqu'ils ne peuvent le faire sur les pouvoirs publics... Cette situation est vraiment invivable et usante pour l'équipe.
48. Le plus difficile est d'entendre les publics se positionner radicalement dans un "camp" ou

un autre et de perdre beaucoup d'esprit de partage. ...

49. Les incivilités sont récurrentes.
50. Les visiteurs qui entrent à la médiathèque sont de moins en moins souvent agressifs, voire même très coopératifs
51. Ici, le pass ne génère pas spécialement d'incivilités, il est néanmoins pesant pour le personnel d'être perçu comme des agents de sécurité (plusieurs remarques).
52. Possibilité de signaler les incivilités ou le mal-être mais non pris en compte.
53. Les incivilités sont signalées à la hiérarchie mais non prise en compte.

Moral des troupes et ambiance d'équipe

Dans 87 commentaires sont évoqués la baisse de moral individuel ou collectif, la dégradation de l'ambiance au sein des équipes, le sentiment de non reconnaissance.

1. Un agent du patrimoine ultra dépitée
2. Entre incertitude liée à mon poste, la baisse conséquente de fréquentation, les incivilités voire violence verbale auxquelles il faut faire face et le fait simplement de demander un pass sanitaire pour accéder à un lieu censé ouvert à tous les conditions de travail se dégradent et le moral chute.
3. La situation est difficile à supporter psychologiquement pour moi. J'envisage sérieusement de me retirer de la fonction publique si le pass reste maintenu.
4. L'équipe est démotivée et épuisée par tous ces protocoles que nous avons essayé de respecter à chaque fois.
5. L'obligation d'obéissance est une lourdeur psychologique qui n'est pas prise en compte : nous sommes seules
6. On note un épuisement professionnel des équipes dont le socle de valeurs professionnelles est touché.
7. Je n'aurais jamais pensé devoir exercer ce métier dans ces conditions.
8. Perte de motivation face à l'adaptation constante aux nouvelles directives et aux freins qui apparaissent à chaque nouvelles tentatives de dynamisation
9. Je suis très amère concernant cette obligation de contrôler un pass sanitaire en bibliothèque. Mesure génératrice de tensions, d'inégalités dans des lieux que l'on clamait jusqu'ici ouverts à tous sans discrimination. Tout cela rend triste
10. Les personnels sont en souffrances, nous sommes contraints, sans pouvoir nous exprimer, par peur des sanctions. Que j'ai mal au cœur... que je n'arrive pas à demander le pass même si je suis bien obligée de temps en temps, ça ne peut pas toujours retomber sur les collègues, que je suis allée au travail la boule au ventre et que j'ai avant cela passé 3 semaines à écouter non stop les infos, que je n'ai pas dormi et que j'étais tout le temps angoissée. Que cette situation me rend folle, que je ne me sens pas écoutée, que ça crée des tensions au sein des équipes, que je refuse d'interdire l'accès aux enfants et que tout cela est à l'inverse de notre cœur de métier, de notre combat quotidien qui est d'amener les gens vers la bibliothèque, ceux qui en sont éloignés et qui pensent que ce n'est pas pour eux. Que l'on perd des gens et que l'on ne va pas les retrouver.
11. Un métier de rêve qui pourtant aujourd'hui est cauchemardesque.
12. Pas d'incivilité mais un profond désarroi de laisser des gens dehors
13. Les bibliothécaires ont beaucoup donné pendant tous ces mois pour assurer un service public culturel de proximité. Ils et elles sont épuisés·es aujourd'hui, parfois au bord de la dépression car leur métier se vide de son sens.
14. Elus et direction générale craignent les syndicats, les équipes réclament de l'équité et les

- usagers veulent rentrer....En tant que directrice d'établissement je me sens désemparée.
15. Assurer le service public tout en contrôlant le pass et sans renfort épuise les équipes, plutôt déprimées par la situation et inquiète de la suite à donner fin septembre.Sentiment d'abandon, d'être pris pour une girouette.
 16. De plus, il n'y a aucune reconnaissance professionnelle car depuis plus d'un an nous devons faire face à des adaptations.
 17. J'ai travaillé pendant le 2^e confinement et les différents couvre feu sans même avoir une prime j'adore mon métier mais même une caissière a moins de contraintes !!! Je contrôle des pass contre mon grès sous la menace de perdre mon emploi pire d'être suspendu sans argent C'est une honte et cela va à l'encontre de toutes les valeurs du service public celles qu'on nous rabâche en formation en préparation concours tout ça pour les bafouer pour raison de santé publique !! Mascarade C'est toujours les mêmes qui doivent faire des efforts.
 18. Vivement que ces mesures prennent fin, c'est lourd et psychologiquement difficile à porter.
 19. Toute la médiathèque est au ralenti : une personne en interne en moins, et le travail est considérablement retardé. Les collègues tiennent le coup mais comment motiver les troupes en valorisant cette tâche...
 20. Il existe une réelle perte de sens de notre métier.
 21. Je souhaite souligner l'épuisement que génère ce dispositif qui s'ajoute aux précédents ; épuisement moral, épuisement des idées pour continuer à faire des propositions, épuisement de l'inventivité pour accueillir correctement, épuisement des publics
 22. Tout le travail que nous menons depuis des années est perdu. Les bibliothécaires sont obligé(e)s d'aller contre leurs convictions ce qui se fera rapidement sentir sur leur santé.Déprimé(e)s, démotivé(e)s...
 23. Cette situation pèse psychologiquement sur les équipes
 24. Nous sommes bien peu de chose...
 25. L'équipe se sent très mal par rapport au contrôle du pass sanitaire. Certaines collègues sont prêtes à De plus, très difficile d'avoir des infos claires et précises concernant les accueils de classes (pas de pass exigé pour les enseignants, ni pour les ATSEM et parents accompagnateurs). Le même parent devra montrer son pass lors d'une ouverture public!! Mais il semble exigé pour les assistantes maternelles lors des accueils petite enfance!! C'est vraiment compliqué à comprendre et à mettre en place!! On se sent seul finalement.... se faire arrêter tellement elles vivent mal cette situation.
 26. Je suis en réel mal-être...
 27. Dimensions de convivialité et partage bien érodées. Épuisement des équipes et des lecteurs
 28. Depuis que nous avons instauré le contrôle du pass dans ma structure, je suis très agitée. Alors que j'adore être au rez-de-chaussée en service public pour les inscriptions ou l'accueil, je suis désormais stressée à chaque fois que j'y vais car à chaque personne qui franchit la porte, mon cœur se serre et j'ai peur d'assister impuissante à un refus par le ou la collègue qui contrôle les pass à l'entrée et cela m'est déjà arrivée (pour un étudiant venu avec son ordinateur!). Je dors très mal, j'ai du mal à me concentrer, je pleure quand j'y pense, aller à la médiathèque devient pesant alors que j'adore mon métier.
 29. C'est un environnement anxigène.
 30. Les dysfonctionnements des bibliothèques dans les grandes villes, lié à la gestion de la crise sanitaire m'ont poussé à me faire muter en province dans une petite structure. Une grande solitude professionnelle et humaine dans les petites structures. Un éloignement/ une déconnexion des syndicats, des mouvements nationaux. On s'informe, on réfléchit, on argumente, on prend position seul.e.
Quant à tester les adhérents, c'est un crève cœur. J'ai régulièrement des insomnies, des accès de tristesse au travail ainsi que d'autres collègues qui bien que vaccinées ont beaucoup de mal à surmonter la violence institutionnelle que nous subissons et celle qui est infligée à nos adhérents, vaccinés ou non.

31. Je rêvais de cette reconversion en bibliothèque depuis plusieurs années, je suis en année de stage et je n'ai pas le droit à l'erreur, mais à quel prix pour ma santé et mes convictions professionnelles battues très sérieusement en brèche.
32. Depuis, en s'éloignant de nos missions de soutien à la cohésion sociale et à l'inclusion.
33. Renoncer à ses valeurs pour garder son travail qui n'a plus de sens vu la dégradation du-rable de la fréquentation, cautionner une politique sanitaire qui mélange tout : vie privée/vie pro/vie publique, décider de sa santé dans de bonnes conditions (être suspendu ou se tester tous les 3 jours, est-ce un choix?), devoir se justifier dans plein d'actes du quotidien & se contrôler les uns les autres, vivement que cette hystérie collective se termine! Et que je change de métier...
34. Le sens de notre métier d'accueil et d'accès à l'information disparaît. L'ensemble de l'équipe est sous stress, les tensions et l'incompréhension augmentent... la situation est difficilement soutenable.
35. Vivement la grande cause nationale avec ses piteux 40 millions, ça me rappellera l'année des bibliothèques 2014 avec ses nombreuses fermetures et grèves... encore une fois, de qui se moque-t-on ? Le travail n'a plus aucun sens, et pourtant j'adore ça, mais j'envisage d'arrêter, "l'essentiel" non considéré, les consignes anxiogènes, la gestion pathétique de la crise... finissent par venir à bout d'un métier passion
36. Une perte de sens profonde du métier.
37. Ce pass sanitaire est la goutte d'eau qui menace de faire déborder le vase. Nous nous impliquons depuis le début de l'épidémie pour conserver notre place de lieu accueillant, de lieu culturel de proximité, en faisant du drive, des sélections, en relançant coûte que coûte des animations avec les normes sanitaires. Nous devenons agent d'entretien, nous avons géré le surcroît de travail de la quarantaine, etc. Tout ça pèse énormément pour les petites équipes, sans compter le travail de tous les jours qui lui n'a pas changé, ni diminué. Je suis au début de ma carrière, je reste passionnée et motivée par mon métier, mais certains jours, je vous avoue qu'il est tentant de baisser les bras. Nous manquons de moyens, ce n'est pas nouveau mais là c'est trop !
38. On est fatigué.e.s, mes super agent.e.s sont au bout et le marathon Covid nous a dévoré.e.s et personnellement je quitte mon poste de direction et accueil car c'est devenu l'enfer : on est seul, aucun appui de la direction, pas d'effectif en plus et je passe env. 20% de mon temps à gérer des nouveautés et situations 'covidiques' toujours dans l'urgence.
39. Nous sommes une équipe de 3 agents. Depuis le début de la crise sanitaire, nous nous sommes toujours adaptées après ces différents confinements, mise en place de drive... Le pass sanitaire nous prend beaucoup de temps et nous empêche de faire notre travail dans de bonnes conditions. Nous sommes souvent obligées de laisser un usager pour contrôler un autre usager et cela n'est ni confortable pour nous ni pour les usagers. Le service public en prend un coup.
Agents épuisés par les protocoles. Aucune aide supplémentaire. Les agents veulent tous quitter la bibliothèque, changer de métier. Sentiment d'abandon, de ne pas être écouté. La bibliothèque se vide... nous ne voyons quasi plus d'enfants et plus d'ados. 21h d'accueil au public, plus le temps d'assurer correctement nos tâches et missions.
40. Je suis révolté! plus de 25 ans de métier et je n'ai qu'une envie démissionner, mais j'ai besoin de mon salaire, comme de nombreux agents.
41. La mise en place du pass sanitaire dans les bibliothèques, antinomique de notre déontologie a été vécu douloureusement par le personnel. Les risques psychosociaux bien réels ont été négligés par les tutelles sous prétexte que c'était une décision d'État.
42. La mise en place de ce pass dans les bibliothèques piétine l'engagement et l'investissement dont font preuve, indéfectiblement, les agents depuis 18 mois, dans des conditions très difficiles, des adaptations et des remises en questions permanentes.
43. Déontologiquement, la période est difficile, et je vois augmenter les risques psycho-sociaux

dans mon équipe.

44. Globalement, mal être au travail peu pris en considération par la hiérarchie.
45. Non reconnaissance de tout le travail réalisé depuis avril 2020 pour maintenir un service de proximité.
46. Beaucoup de colère à l'endroit du gouvernement et le sentiment d'une non considération totale du caractère essentiel de notre métier.
47. Bibliothécaire au bord du burn out
48. Je vis très mal cette situation et suis en burn-out
49. Vivement qu'on en voie le bout !!!!
50. Un état de fatigue et de stress s'installe dans mon équipe, et c'est très alarmant !
51. Je ne comprends pas pourquoi les bibliothèques qui ont été considérées comme essentielles au plus fort de la crise, qui ont tout fait pour garantir le meilleur accueil, notamment sanitaires, sont bridées par ce passe sanitaire, qui écarte notre public et qui donne à penser que les gestes barrières ne sont plus utiles du fait de la vaccination !
52. On se lave les mains très souvent (ce qu'on ne voit jamais faire dans les magasins, gares etc...), on porte le masque, toute mon équipe est vaccinée, nous avons fait face depuis 2 ans, innové pour maintenir un service public de qualité et à la hauteur de l'humain. Les autorités ne comprennent pas notre problématique. Que de temps perdu, que de fatigue pour rien. Protéger en toute conscience, un grand oui, mais mettre à rude épreuve des salariés et bénévoles, non. Nous continuons à sourire à nos usagers malgré tout !
53. Ça nous déchire le cœur de devoir trier les usagers, d'en refouler certains, de séparer des familles (avec les enfants qui peuvent rentrer et les parents qui doivent patienter sur le parvis...).
54. Ce pass dans mon métier est un creve coeur
55. Peu d'actions et de communication possible au vu de notre situation (agents territoriaux), nous avons difficilement la possibilité de nous exprimer et tirillés entre devoir d'agent et éthique, besoins du public.
56. Aucun accompagnement possible des usagers puisque nous avons plus de travail (et moins de personnels), donc nous sommes complètement débordés et épuisés
57. Je déplore un silence des élus sur cette question et une absence de soulèvement général de la part des bibliothèques...je réfléchis sérieusement à quitter la profession !
58. L'épuisement gagne tout le monde.
59. Contexte qui occasionne des clivages et beaucoup de risques psycho-sociaux au sein des équipes. grand malaise au travail...
60. Malaise dans les équipes
61. Je suis une professionnelle très impliquée et passionnée , mais envisage de changer de métier si le pass devait être prolongé. Grande dissonance cognitive, perte de sens.... Il y aura un avant et un après...
62. Nous sommes totalement consternées par ces mesures et très mal dans notre travail. Que va devenir notre métier ! Une économie importante repose sur les bibliothèques (librairie, auteurs, illustrateurs etc) que va être le monde d'après !
63. Ce pass a entraîné une perte d'humanité, plus aucune écoute ou respect de nos peurs, pensées ou suggestions.
64. Les agents/bénévoles souffrent de cette situation en contrôlant le pass. Enfin, même si la collectivité comprend que les agents souffrent en demandant le pass, les élus ne le vivent pas !
65. J'ai également envisagé de quitter mon travail car trop contraire à nos missions d'accueil mais je l'aime trop... du coup, gros mal-être...
66. Seules structures culturelles ouvertes durant le confinement, les équipes ont tout fait pour maintenir le lien et les services aux usagers avec de fortes contraintes. Un peu de considération pour les bibliothèques/médiathèques serait la bienvenue !

67. Crise de valeurs
68. Une bibliothécaire avec 31 ans d'ancienneté qui pensait ne jamais vivre pareille situation.
69. Cela fait 2 ans que les médiathèques s'adaptent mais la fatigue et la démoralisation gagne du terrain.
70. Le contrôle du pass sanitaire génère du stress, une perte de sens et met de la tension dans le travail au quotidien.
71. Une ambiance entre collègues qui devient insupportable.
72. Tension entre les agents vaccinés et non vaccinés.
73. Il crée des tensions permanentes et fragilise également l'équipe.
74. Collectivité territoriale dans un établissement recevant des étudiants, nous sommes considérés comme BU et ne demandons pas le pass sanitaire au quotidien. Par contre, on nous demande de le faire pour les animations. Cela incombe aux collègues étant vaccinés. Dans mon équipe, j'ai des agents non vaccinés (et dont le pass n'est pas requis puisque nous ne le demandons pas au quotidien) et des agents vaccinés qui veulent bien présenter leur pass mais refusent de contrôler celui des autres. Cela engendre, au sein d'une petite équipe, plusieurs problèmes...
75. Les bénévoles qui contrôlent doivent remplacer toutes celles qui ne le veulent pas. C'est une dislocation totale de l'esprit de groupe.
76. Entre nous nous tentons de garder lien, dialogue et respect en dépit de la forte colère ambiante et des critiques que nous essuyons, alors que, certains risquent de perdre leur travail dans les prochaines semaines.
77. Je passe sous silence bien sûr la façon dont les N+1 et N+2 communiquent ont pu communiquer avec nous dans ce contexte. Des personnalités se révèlent, des favoritismes aussi. C'est une période difficile. Sans compter que tout notre quotidien professionnel depuis le 9 août n'est plus régi que par la gestion du Covid, ses incertitudes, les incohérences de sa gestion. Nous ne parlons plus que de ça à longueur de journée. Mon travail perd de son sens
78. Une fragilisation des équipes en général, y compris sur le plan des relations interpersonnelles -
79. Nous nous retrouvons face à des situations folles: parents qui attendent dehors leur enfant de 6 ans qui choisi seuls ou avec nous ses livres (allant de ce fait à l'encontre du règlement intérieur sur l'accompagnement des jeunes enfants à la bib). Dans les premiers temps, en attente de ma deuxième dose de vaccin, j'ai même du contrôler des pass alors que je n'avais même pas encore le mien !
80. On a su s'adapter, tant et tant qu'on ne parle plus que de ça, de tactique, d'organisation. Même avec le public, les discussions ne sont plus littéraires, culturelles mais fonctionnelles (je fais quoi? je pose où mes livres? il faut vous montrer quoi?...etc etc).
81. Cohésion de l'équipe menacée
82. Les quelques collègues qui souhaiteraient se soustraire au devoir de contrôle ne sont que trop conscients que pour assurer leur tranquillité d'esprit et leur sens éthique, ils doivent pouvoir compter sur leurs propres collègues, qui prendront davantage sur eux... un terrible sentiment de frustration, de se sentir otages et impuissants dans cette histoire.
83. Le contrôle entre collègues est inacceptable.
84. Cette loi génère des tensions partout et dans les équipes.
85. Cette situation génère des conflits au sein des équipes entre les collègues vaccinés.e.s et non vaccinés.e.s. Heureusement les collègues non vaccinés.e.s acceptent, pour le moment, de poursuivre leur mission d'accueil, cela les oblige à se faire tester régulièrement. toutefois si le pass sanitaire est prolongé, la situation peut se tendre.
Les tensions entre agents se sont accrues entre pro-contrôle policier et pro-libertés.
86. Forte tension au sein de l'équipe
87. Le pass sanitaire a provoqué des dissensions dans notre équipe

Attitude et directives de la hiérarchie, des élus

53 commentaires évoquent les relations avec la hiérarchie et les élus et les consignes reçues soit plus souvent pour s'en féliciter, soit pour les déplorer.

1. Les agents n'ont rien signé (pas d'arrêté donné à signer) et sont habilités contraints et forcés.
2. Aucune prise en compte de la hiérarchie des solutions proposées par les agents pour la continuité de service aux personnes se présentant sans pass sanitaire.
3. Cela est inéquitable par rapport aux autres fonctionnaires. Les RH n'ouvrent pas de dialogue, menace et font croire que la vaccination est obligatoire.
4. Ma collectivité a refusé la mise en place de services tels que le click and collect, nous incitant à ne pas aller à l'encontre du message gouvernemental et à encourager la vaccination.
5. Sur l'accompagnement du public, dans un premier temps, ça a été sur le fonctionnement même (où récupérer une attestation avec QR code pour les premiers vaccinés par exemple).
6. Pas du tout d'accompagnement ni de soutien de la part de la hiérarchie sur la mise en place du pass.
La mise en place d'un drive proposé par l'équipe a été refusé, ce qui met l'équipe dans une position délicate face aux usagers. Selon notre collectivité, il s'agit d'un service illégal alors qu'énormément de structures le proposent.
7. Il est très difficile de contrôler les lecteurs et de se faire nous même contrôler (2 tests par semaine pour pouvoir garder mon poste...). En minorité, nous n'avons pas forcément beaucoup de soutien, ou plutôt une hiérarchie qui fait semblant que tout est normal et n'ose pas aborder le sujet...
8. Pour pallier le pass sanitaire, en tant que responsable de la médiathèque, j'ai voulu mettre en place des dispositifs tels que : le Click and collect, la médiathèque hors les murs et également organiser un espace à l'extérieur pour les parents qui souhaitent attendre leurs enfants. Toutes ces propositions ont été refusées en bloc par la Directrice Générale des Services qui a dit "Je ne veux rien mettre en place pour les non vaccinés, ils n'ont qu'à faire le vaccin ou rester chez eux. Un point c'est tout". Cela nous heurte profondément et ne nous paraît pas conforme à l'éthique du métier. Les plus lésés ce sont les enfants de 0 à 7,8 ans qui ne viennent pas seuls à la médiathèque !! A quand la fin du pass ?!
9. Notre direction a accepté que tout le personnel puisse contrôler le Pass sanitaire sans nous consulter auparavant.
10. La Mairie a pris la décision de faire fermer le service et de le passer en "Click and Collect" à compter de septembre. La municipalité s'appuie sur des travaux qui se déroulent dans nos locaux de septembre à fin novembre, incompatibles avec le contrôle du pass sanitaire, et a calqué la fermeture sur ces dates (les travaux devaient initialement se dérouler en "mode dégradé", avec accueil du public). Nous n'avons aucune consigne à ce jour pour organiser le contrôle du pass à la réouverture début décembre, malgré mes nombreuses alertes depuis la mi-août.
11. Situation conflictuelle avec les élus.
12. Refus de la collectivité de donner les réservations sans pass sanitaire.
13. Nous n'avons eu un téléphone mobile pour contrôler les pass environ 15 jours après le début des vérifications. Concernant l'accompagnement par notre hiérarchie, non seulement il n'y en a pas eu, alors qu'il y a un référent covid en mairie, mais j'ai (= responsable de la médiathèque) fait un topo de la législation, transmis les informations de notre BDP, renvoyé au site biblio-covid...et encore, mon DGS ne me croyait pas et m'affirmait que j'avais mal lu le décret. Il y a eu une semaine de négociations avec la mairie. De plus, nous allons attaquer des travaux et nous avons déménagé dans l'été vers des locaux provisoires, passant de 630 m² à 150 m², les protocoles n'étaient plus les mêmes.

14. Le plus compliqué à la médiathèque c'est que la collectivité a demandé la stricte application de la loi dès le 21 07 alors que toute l'équipe était favorable à l'idée d'accompagner la mise en conformité progressive du public dans son application. Grande violence symbolique pour nous de refuser l'accès d'une partie du public (celle qui pourrait en avoir le plus besoin) et réactions épidermiques du public (au début).
15. Nous avons signé un arrêté dans lequel il est précisé que si la tablette de service ne fonctionne pas, nous devons utiliser notre téléphone personnel.
16. Notre tutelle a refusé que nous proposons des services pour ceux qu'il n'ont pas le pass, type drive... Pas de dialogue possible et les syndicats sont complètement absents de la question.
17. Après la quarantaine et les manutentions qui allaient avec, les équipes ont du, à l'installation du pass sanitaire, contrôler l'identité des usager.e.s jusqu'à ce que notre collectivité revienne dessus. Les équipes ont "joué le jeu" mais à quel prix? usure, démotivation, fatigue...
18. Aucun soutien de la part de la hiérarchie, personne ne se déplace pour vous dire les choses, pas de formation pour savoir comment réagir face à un problème.
19. Nous avons fait remonter les incidents aux supérieurs hiérarchiques et aux élus; qui ont complètement ignorés nos remarques et exigent que l'on reprenne une activité d'avant crise.
20. Aucun élu n'est venu parler des nouvelles mesures avec le personnel de la médiathèque ni n'a envoyé de message pour savoir comment cela se passait. Cela donne l'impression d'être oubliés par ceux même qui nous demande d'appliquer les mesures gouvernementales.
21. Collectivité de tutelle opposée à la mise en place d'un drive pour les personnes sans pass.
22. Globalement la mise en place du passe sanitaire pour le public s'est bien déroulée, l'agent de surveillance (société extérieure, qui contrôlait déjà le lavage des mains à l'entrée, assure le contrôle du passe sanitaire)
23. La vaccination n'étant pas obligatoire, c'est compliqué de faire accepter le passe sanitaire. La municipalité a refusé le click and collect à cause de nombreuses incivilités, liées, l'année passée à l'obligation du port du masque et cette année avec le passe autant à la bibliothèque qu'à l'école; et ce, malgré une multitude d'actions mises en place pendant les confinements: newsletter participative 2 x par semaine, livraison à domicile, click and collect, sélection surprise, expositions virtuelles, rencontres avec des artistes en très petit comité...
24. Le contrôle du pass a été mis en place le 15/09 et est réalisé par un employé d'une société privée.
25. L'information sur les sanctions encourues étaient au top, par contre l'accompagnement... il nous est officiellement interdit de faire du drive ce serait "contraire à l'esprit de la loi" selon la direction.
26. Peu d'accompagnement de la hiérarchie car c'était pendant les congés d'été.
27. Nous avons du mal à nous y retrouver, tellement il y a de situations différentes, de plus il faut aller chercher les infos, nous ne recevons strictement aucun protocole de nos hiérarchies ou autres.
28. Nous ne demandons ni ne refusons le pass, nous le scannons s'il est présenté spontanément (souplesse demandée par les élu-e-s)
Pour le pass sanitaire, on nous a dit "vous avez des obligations vous devez faire le contrôle".
29. Par décision du Maire, le pass sanitaire n'a pas été mis en place
30. Nous avons dû utiliser les tablettes de la médiathèque pour contrôler le pass, ce qui aurait été ok, si on n'avait pas dû fournir les tablettes à tous les autres services de la mairie, ce qui nous a contraints à annuler des animations et des accueils de classe. Notre argumentaire et projet multimédia n'a pas ému notre hiérarchie. Ils ont dit que nos besoins et ceux de nos usagers n'étaient pas prioritaires.
31. Le maire de la commune pousse jusqu'à exiger le passe aux enseignants et accompagnateurs alors que la réception des classes se fera hors horaires d'ouverture, avec, paraît-il, le

soutien du préfet.

32. Notre direction et tutelle ne nous a pas autorisés à mettre en place des actions complémentaires, souhaitant ne rien mettre en oeuvre qui contournerait les restrictions de conditions d'accès à nos services en vertu de leur efficacité sanitaire
33. Un manque total d'anticipation et de réactivité de la part de la direction des affaires culturelles, DGS... comme à chacune des étapes de changement depuis le début de cette crise
34. Il est impossible de répondre par oui ou non à la prise en compte des difficultés liées au contrôle du pass sanitaire. Le discours est contradictoire, à la fois il est possible par exemple de demander la mise en place click and collect et la réponse est toujours « il faut voir si on a les forces en personnel ».
35. Pour le pass sanitaire, nous avons demandé quelqu'un.... Refusé... nous devons nous débrouiller....
Nous avons fait une demande pour mettre en place le click and collect le 17/08.... A ce jour nous n'avons pas eu l'autorisation de notre hiérarchie pour le lancer. Volonté affichée de rendre le quotidien invivable à ceux qui n'ont pas le pass.
36. On ne nous a pas vraiment laissé le choix : les agents ont du jouer le jeu du pass pour eux et pour le public. Nous avons collectivement sollicité nos élus qui se sont déplacés pour nous assurer de leur soutien (et de leur peu de marge de manœuvre !), mais ils se sont engagés à faire remonter auprès des services de l'Etat. On a aussi autorisé à faire un communiqué auprès de notre public...
37. Aucune information de la part de mon employeur sur l'obligation de scanner les passes - Mon employeur a refusé mes congés les quelques jours où je n'avais pas de passes mais m'a obligé à accueillir le public quand même - mon employeur me fournit le matériel adéquat le 24/09 pour scanner les passes, avant cette date il faut se débrouiller avec du matériel qui ne fonctionne pas - Je suis obligé de contrôler les passes du public mais mon employeur de contrôle pas le mien -
38. Nous sommes soutenu-e-s par notre hiérarchie directe mais en pourparlers avec la mairie qui vient de se rendre compte que ça coûte cher de payer un vacataire pour contrôler les pass...(devant le refus de l'équipe présente au mois d'août et après une altercation difficile avec un usager, la collectivité a décidé d'embaucher des vacataires pour faire le contrôle....).
39. Les renforts demandés visent à permettre a minima que ce ne soient pas les agents de la médiathèque qui contrôlent le pass sanitaire mais des agents avec des missions de sécurité.
40. Je regrette sincèrement le refus de ma direction de mettre en place un click and collect pour "compenser" la mise en place du pass sanitaire, mais il faut "montrer l'exemple" et inciter à se faire vacciner.
41. Nous devons nous battre au quotidien avec notre tutelle pour maintenir un service dégradé auprès des publics sans pass.
42. Face à la situation, aucun soutien politique et très peu de la hiérarchie.
43. Notre collectivité, qui soutient notre demande d'un agent en renfort pour effectuer le contrôle du pass, n'a pas les moyens de le financer... et regrette l'absence d'aides de l'Etat.
44. pas d'accompagnement de la RH qui ne est confrontée à cette obligation que pour la médiathèque et donc pas de suivi
45. Refus du maire de mettre le service drive en place pour les lecteurs n'ayant pas le pass sanitaire.
46. Un click and collect n'a même pas été mis en place alors qu'il aurait pu rendre la situation plus confortable pour l'agent et les adhérents. Nous avons signalé les difficultés auprès de la hiérarchie mais cela n'a pas été pris en compte.
47. Les contrôles de pass sont assurés par une société de sécurité
48. On a entendu nos RH, alors que les équipes étaient soudées pour ne pas effectuer de contrôle, préciser que les obligations sanitaires prenaient le pas sur les obligations de ser-

vice public. Ces propos inadmissibles se tiennent dans un contexte de sous-effectif chronique, avec des collègues fatigués et excédés des décisions qui ne prennent pas en compte le terrain, alors même qu'une majorité est vaccinée.

49. Mise en place de services spécifiques à destination des usagers sans pass proposée par l'équipe mais refusée par la hiérarchie, au prétexte que le Maire est pro vaccin.
50. La mise en place de nouvelles actions pour éviter la demande du Pass a été refusée.
51. Refus du service de drive.
52. L'instauration du contrôle du pass ne nous permet pas de faire aussi un click & collect. La direction a fait acheter un téléphone pour le contrôle mais la mairie se sent peu concernée.
53. Mon maire refuse d'accorder le prêt à emporter pour les personnes qui ne se soumettent pas au pass sanitaire...et demande contrôle du pass sur enseignants y compris durant les heures de fermeture au public, je dois avouer que si il faut organiser les animations en fonction des vaccins ou pas des enseignants je trouve cela injuste et lourd. Mais le refus du prêt à emporter est clivant...et mes arguments ne sont pas entendus.

Comment réagir ?

Obéissance, oui mais...

19 commentaires portent sur l'obéissance aux ordres reçus pour contrôler le pass, présentée le plus souvent comme consentie à contre-cœur.

1. Je respecte et applique la limitation de l'accès à la médiathèque aux personnes titulaires d'un passe sanitaire
2. Le pass sanitaire nous a été imposé... Par la force des choses nous n'avons pu nous y soustraire
3. Je l'applique, bien obligée. Mais c'est à l'insu de mon plein gré ;-)
4. Nous ne sommes pas favorables au pass sanitaire et l'appliquons par obligation. Malgré tout les bibliothécaires jouent le jeu (soulagement d'être ouverts).
5. Des agents assurent le contrôle du pass sanitaire pour permettre l'accès des établissements mais sont opposés à cette mesure.
6. Il y a obligation de présenter le passe sanitaire en tant qu'employé.
7. S'il n'y a eu au final aucun refus frontal dans l'équipe, c'est pour tout le monde à contre cœur qu'on se plie à cette corvée.
8. En toute petite médiathèque, parce que nous avons valorisé à l'extrême notre engagement auprès des publics, nous ne nous sommes pas autorisés à nous mettre en retrait, sinon c'est tout simplement le service qui était fermé à tous...
9. Notre ligne de conduite depuis le début est de suivre celle de la collectivité qui suit celle de la Loi. Pour l'instant nous avons toujours trouvé des solutions pour exercer.
10. Ne souhaitant pas vérifier le pass sanitaire auprès des lecteurs j'avais contacté une personne du syndicat pour savoir si je pouvais refuser cette vérification. Aucune, c'est une sorte de nouvelle mission a été sa réponse ! :(
11. J'applique la réglementation en vigueur mais je ne suis pas favorable à l'obligation du pass sanitaire dans les médiathèques publiques.
12. On applique les directives. Mais le pass est, je trouve, préjudiciable pour les lecteurs.
13. Être ainsi isolé (mais en proximité avec son public et ses élus) rend plus souple, parfois, dans un sens, ce nouveau quotidien.
14. Dura lex, sed lex
15. Je suis bien consciente que nous sommes agent et donc le fonctionariat est soumis à obligation notamment de mettre en place les dispositions prises par notre hiérarchie et ici en l'occurrence par l'Etat. Toutefois, il est certain que je me sens schizophrène car je peux accueillir une certaine catégorie de la population dans une structure ouverte à tous sans distinction et discrimination aucune... cela va mieux en le disant...
16. Dans tous les cas, en tant que fonctionnaire, j'appliquerai la loi telle qu'elle est. Nous sommes dans une année pré-électorale. J'ai l'impression que certains dans la profession l'oublie et confondent politique et intérêt général. C'est désolant.
17. Nous n'avons pas eu le choix de contrôler ou pas le pass, toute l'équipe est concernée dans un souci d'équité.
Contrôle de passe même pour les usagers qui viennent toutes les semaines.
18. Nous ne refusons pas de contrôler les pass mais sommes "souples"; si des usagers habituels n'ont pas le pass ou l'ont oublié, nous les laissons entrer et emprunter (petite structure)
19. Pas eu le droit à ASA pour me faire vacciner. Demande à contrecœur le pass et est gêné de bloquer accès aux non-vaccinés.

Autres solutions en place

Dans 18 commentaires sont présentées des initiatives pour rendre quand même des services aux usagers ne pouvant pénétrer dans les locaux.

1. Les actions hors les murs, drive n'ont pas été spécialement mises en place à l'occasion du passe sanitaire, puisque nées suite au 1^{er} confinement. Ce sont des actions qui ont été maintenues.
2. Le drive ou click&collect n'a jamais été arrêté donc je réponds non car il existait déjà avant le pass.
3. Nous proposons un click and collect mais cela fonctionne très peu, l'intérêt d'une bibliothèque étant de choisir sur place.
4. A la question "L'application du pass sanitaire vous a-t-elle incité à mettre en place de nouvelles actions" : mise en place du click and collect au cas pas cas, suivant situation de l'utilisateur, car pas d'autorisation légale et officielle.
5. Bien que nous acceptions d'appliquer la loi, nous refusons de faire de la discrimination dans notre public. Nous servons donc le public sans passe à l'entrée de notre bâtiment (nous portons des livres en fonction de leurs préférences, nous sortons des chaises pour qu'ils puissent choisir confortablement, et nous revenons prendre ce qu'ils ont choisi pour les enregistrer). Dans le même esprit, nous récupérons les enfants dont les parents n'ont pas de passe sanitaire, les accompagnons dans leur choix de livres et les ramenons à la porte. C'est pour nous une charge supplémentaire de travail. Nous l'acceptons à condition que la qualité de notre service ne s'en ressente pas.
6. Les usagers peuvent retirer leurs réservations même s'ils n'ont pas de pass (ils restent dans le hall / sas d'entrée) ; les collègues sont censés se présenter aux membres de l'équipe de direction pour présenter leur pass (certains ne le font pas et attendent qu'on vienne leur demander)
7. D'autres personnes n'ayant pas de pass nous remercient de ne pas les abandonner car nous assurons soit le click & collect soit le service à domicile.
8. Nous proposons du drive pour les non vaccinés.
9. Actions mises en place : renouvellement sur le palier, mises de côté par téléphone, retours fait par les agents
10. Nous avons appliqué l'exemption de passe sanitaire pour les lecteurs souhaitant accéder à l'établissement à des fins de recherche ou pour motifs professionnels, Dans ce cas l'agent de surveillance à l'entrée, renvoie le lecteur à l'accueil de la bibliothèque pour que nous puissions l'accueillir et l'orienter vers les espaces de travail et la salle multi-média
Nous avons maintenu le click and collect, nous acceptons les retours de documents dans le hall de la bibliothèque pour les lecteurs sans passe sanitaire
11. Les médiathèques sont des lieux de création et d'initiatives citoyennes qui permettent de proposer des alternatives, pour aller au-devant de la population, y compris la frange de population sans pass. Drive, médiation / accompagnement numérique.
12. Nous essayons d'offrir un service qualitatif à l'ensemble de nos usagers, même ceux qui n'ont pas le pass. Nous n'avons aucune aide, ni agents supplémentaires (au contraire, nous en perdons) alors que nous sommes le seul service municipal à demander le pass.
13. Au-delà, il me semble surtout nécessaire de dialoguer avec tous nos usagers et de trouver des solutions au cas par cas (accompagnement pour la vaccination si besoin, prêt à emporter, etc.). Les lecteurs ne comprennent pas cette récente mesure gouvernementale sachant que le port du masque est maintenu avec tous les gestes barrières (lavage, distanciation,

sens de circulation).

14. Nous avons la possibilité d'organiser sur les horaires de fermeture la venue de certains publics sans demander le pass.
15. Cela s'est relativement bien passé car nous avons pu appliquer la jauge (- de 50) pendant la première phase. Nous pratiquons du click and collect informel et des services tels que des impressions en demandant aux usagers sans pass d'attendre à l'extérieur. Nous n'avons pas demandé aux bénévoles de contrôler le pass.
16. Bibliothèque ouverte et on apporte aux non titulaires de pass des docs à la demande dans l'entrée.
17. Nous avons développé des activités à distance et des ressources numériques en 2020 que nous continuons + le click and collect
18. Bibliothèque ouverte et on apporte aux non titulaires de pass des docs à la demande dans l'entrée.

Grève, refus de contrôler, retraits, démissions, recours aux syndicats

Les formes de protestation sont évoquées dans 67 commentaires (grève, refus d'application, retrait, démission notamment de bénévoles) ou les relations avec des organisations syndicales.

1. Un mouvement de grève/actions contre le pass sanitaire en bibliothèque à commencé aujourd'hui dans le Calvados, sur Caen la mer, et il a vocation à se répéter et s'étendre.
2. Nous sommes en grève pour protester contre l'application du passe sanitaire !
3. Aujourd'hui, je suis en grève pour la première fois de ma vie professionnelle.
4. <https://www.change.org/p/monsieur-le-premier-ministre-pour-une-biblioth%C3%A8que-accessible-%C3%A0-tous>
5. La médiathèque a fermé 1 jour pour grève. Beaucoup de messages de soutien, mais beaucoup de soutien de la part d'antivaxx, qui nous voient en alliés. Difficile d'avoir un message clair (pas de pass pour les médiathèques de lecture publique) qui ne soit pas récupéré pour des causes que l'on ne soutient pas.
6. Notre hiérarchie connaissant notre opposition au pass sanitaire en bibliothèque, a demandé à un agent extérieur au service d'effectuer les contrôles du public. nous avons eu des difficultés pour la mise en oeuvre du contrôle de l'équipe. Nous n'avons pas de matériel pour contrôler les QR codes, la mairie nous demandait de réclamer les documents papier et voulait les conserver. Leur interprétation de la loi nous a beaucoup surpris... Sur nos 3 collègues non vaccinés, un a du poser des congés. Suite à plusieurs explications avec le chef de service et l'intervention du syndicat Cgt, il a pu réintégrer le service en interne. Une autre collègue est toujours en interne en attente de l'obtention de sa vaccination complète. Cette situation était très tendue, nous avons fait grève le samedi 4 septembre et dans l'ensemble, le public a très bien reçu cette grève, le cortège de la manif contre le passe sanitaire nous ayant rejoint pour des prises de paroles, applaudissements et soutien. Nous attendions un préavis de grève nationale qui n'est pas encore arrivé...
7. Cela me heurte dans mon éthique professionnelle et cet après je manifeste auprès de mes collègues [d'une] commune limitrophe.
8. La proportion de personnel en arrêt est de moins de 5 %
9. HELP, que ce soit remontées au ministère ou intersyndicale pour une grève du 1er octobre, la situation devient intenable pour les agents en première ligne et nous n'avons que trop perdu de lecteurs...
Aucun agent ne fait de zèle: nous n'irons pas dans le détail et refusons d'appliquer la règle avec la précision avec laquelle nous cataloguons nos documents.
10. il faudrait mentionner les grèves rencontrées dans certaines bibliothèques ou réseaux dans les "retraits du personnel" et qu'il s'agit de grèves pour les publics, pas pour des rémunéra-

tions ou des conditions de travail, ce qui est assez signifiant

11. La bibliothèque a fermé à plusieurs reprises pour dénoncer le passe en bibliothèque.
12. Comment faire grève quand on est dans une petite commune ?
13. Mobilisons-nous collectivement pour lancer un mouvement de grève national afin de refuser le pass sanitaire en bibliothèque contraire à notre déontologie ! Bibliothèque pour tous !
14. J'espère que des prises de positions et des voix vont s'élever contre ses abus. A mon échelle, je refuse d'imposer le pass même si je suis moi même vaccinée et je manifeste en espérant que nous serons chaque jour plus nombreux à nous battre pour nos libertés.
15. Et c'est aussi le changement ou l'ajout de mesure à un rythme très inopportun pour gérer les équipes : on arrive juste à pacifier les choses et à trouver une organisation et hop, on recommence, grèves, réunions houleuses, refus, casse tête, division...
16. Doit-on attendre qu'il soit instauré dans les écoles pour enfin réagir ?
17. Quelques agents épisodiquement grévistes pour manifester leur opposition à l'application de ce contrôle en bibliothèque
18. Depuis l'instauration du passe sanitaire je refuse de travailler les jours où je dois assurer les permanences. J'ai la chance d'avoir le soutien du maire de ma commune.
19. Les salariées et bénévoles du réseau ont fait grève le 15/09
20. Nous avons eu in extremis des vigiles pour le contrôle des passes. Beaucoup de refus des agents de le faire eux même et une grève pour protester contre celui ci pour les usagers. Tous les agents sont vaccinés.
21. Pour ma part je refuse de contrôler quoi que ce soit.
22. Je suis un agent qui croit en toutes les valeurs des bibliothèques. Ce pass sanitaire met à mal mon éthique et ma déontologie, je vais être suspendu pour ne pas avoir présenté de pass sanitaire afin de ne pas contrôler le pass sanitaire du public. Je me suis toujours beaucoup investi et ai toujours donné du temps aux usagers et à la collectivité. Aujourd'hui, je ne sais plus quoi penser. Il a fallu gérer une lectrice en pleur face à cela et parfois des énervements. Alors même si la fréquentation augmente, à quel prix est-ce ?
23. Je ne contrôle pas les personnes. On ne m'impose (pour l'instant) rien.
24. Je fais grève lors de mes 4 heures d'accueil du public (le lundi et le mercredi de 10h à 12h) J'occupe les locaux pendant mes 4 heures de grève, les portes sont ouvertes à toutes et à tous. Les bénévoles font du "je clique et je récupère" pendant leurs temps d'accueil du public. Nous ne contrôlons pas le passe sanitaire. Nous sommes dans de la désobéissance civile. Nous avons le soutien de certains élu.es. J'ai eu un rappel à la loi de la présidence de la communauté de communes mais pour l'instant pas de sanction, ni de contrôle. Réunion publique et information des usagers. Nous avons proposé que la médiathèque soit déclarée lieu culturel et social. Car les lieux à caractère sociaux ne sont pas soumis au contrôle du passe sanitaire. Nous cherchons des solutions alternatives. Les discussions sont en cours.
25. La pétition des bibliothécaires associés sur change.org partagée sur notre page Facebook.
26. J'envisage de me mettre en grève tous les après-midi où je serai en service public si cette mesure est effectivement appliquée. J'ai déjà posé deux demi-journées de grève les samedi après-midi pour me joindre aux manifestations et, si des grèves sont organisées dans des bibliothèques de proximité, je me joindrai volontiers à leur grève. J'attends impatiemment qu'un appel national à la grève ait lieu et que l'ensemble de la population réalise dans quelle société monstrueuse nous basculons en actant cela
27. Si les agents sans vaccin continuent à travailler c'est parce qu'ils se font tester tous les 3 jours pour ne pas perdre leur travail. Il y a 3 agents sur 8 dans ce cas. Leur situation reste précaire jusqu'au 15 octobre (fin de la gratuité des tests), c'est à ce moment là que les suspensions, changement de service ou autre, auront vraiment lieu.
28. Seule salariée à temps non complet, je réfléchis à me porter gréviste sur tous les temps de service public avec obligation de présentation du pass sanitaire. Avec le risque, fort, que la bibliothèque reste ouverte "grâce" aux bénévoles... Ma démarche ne sensibiliserait alors

pas le public, et c'est regrettable. En revanche, elle me protégerait de l'acte même de contrôler, de refuser des usagers.

L'impression d'être dans une impasse, avec la volonté d'agir mais sans savoir comment. Et jusqu'à quand ? Le 15 novembre ? Au-delà ?

29. J'ai fait une demande à la CGT concernant une grève contre le pass pour le + de 12 ans. On m'a répondu "nous vous déconseillons de faire grève". Je pense qu'il faudrait une grève nationale coordonnée pour que cela ait un réel impact...
30. Démission de "bénévole"
31. Si aucun agent n'a souhaité être suspendu dans mon équipe, il y a eu de nombreux grévistes, et la bibliothèque a mis 10 jours avant de pouvoir réouvrir après le 15 août. Des piquets de grève sont mis en place une fois par semaine sur mon réseau et l'absence des grévistes fait fermer des bibliothèques ou des services (espaces numériques) lors de ces piquets de grève.
32. Nous sommes un certain nombre à débrayer régulièrement en utilisant la voie syndicale
33. L'accompagnement pour la vaccination ou le passe s'est fait principalement en amont de la mesure sur le passe sanitaire en bib. des agents en grève, mais avec une difficulté à s'organiser (éclatement en réseau) et donc à faire des propositions alternatives. Bibliothèque très impactée depuis la mi-août, fermée très souvent. Des usagers qui majoritairement soutiennent le mouvement, même lorsqu'ils sont impactés négativement (bibliothèque fermée alors qu'ils ont le passe)
34. nous sommes trois agents à être régulièrement en grève - une question sur ce sujet dans le formulaire serait peut-être pertinente ?
35. Il serait important que ce genre de questionnaires nous parviennent aussi de la part de intersyndicale des bibliothèques. Car si on a le malheur de se trouver dans une collectivité où seules la CFDT et l'UNSA sont représentées, il est vraiment, vraiment très compliqué d'organiser une grève. Même lorsque la plupart des agents sont convaincus sur le principe. Comment sortir de cet isolement si on a pas l'énergie de se lancer dans la création d'un syndicat ? Comment l'intersyndicale pourrait-elle nous venir en aide ? Voilà les questions que nous nous posons en ce moment. extrait de bénévoles.
36. Ce n'est pas à nous, bénévoles, de contrôler les pass sanitaires
37. Nous sommes en grève. Nous demandons une dérogation pour les bibliothèques publiques de manière à les protéger durablement de ce type de mesure.
38. Dans les motifs de retrait, outre congés, plusieurs collègues font également grève puisqu'un préavis court jusqu'à fin septembre dans ma collectivité.
39. Vous auriez pu proposer dans le « retrait » possible le fait de faire grève. C'est ce qui a été utilisé dans ma bibliothèque comme moyen de manifester notre mécontentement. Nous le faisons environ une fois par semaine devant une des bibliothèques du réseau pour informer aussi les usagers. Merci pour votre travail et vos prises de position sur le sujet
40. Un collègue qui n'a pas présenté de passe est complètement suspendu, même sur ses heures hors service public, alors que nous disposons de bureaux accessibles indépendants de la partie publique; il ne lui a été proposé aucune solution de reclassement malgré ses propositions.
41. Je suis seul salarié, sans bénévole dans une petite bibliothèque de village faisant partie d'un réseau. J'ai 7 heures d'accueil hebdomadaire pour les scolaires, périscolaires et petite enfance + 12 heures d'ouverture tout public. Je fais actuellement des tests antigéniques tous les 3 jours pour pouvoir travailler et accueillir les publics. Je refuse de contrôler les passes car à l'opposé de ce qui forge nos missions. J'ai envoyé ma demande de mise en disponibilité car bientôt les tests seront payants et je ne pourrai plus les assumer. De plus, mon refus de contrôler les passes risque sous peu d'éveiller une mise à pied du côté de ma hiérarchie. Je serai donc suspendu sans rémunération. La demande de mise en disponibilité, en espérant qu'elle soit acceptée, m'est apparue

comme la seule solution viable.

42. De nombreux bénévoles ont arrêté leur travail à la bibliothèque à cause du pass. Collègues en section jeunesse refusent de contrôler les enfants et exerceront leur droit de retrait
43. Je suis moi-même syndiquée et relaie les informations syndicales à mes collègues et au Directeur culturel. Nous avons sollicité notre Directeur culturel pour qu'il transmette à Monsieur le Maire une interpellation accompagnée du communiqué de l'ABF et attendons sa réponse.
44. J'attends cette décision avec impatience et je soutiens tous les collègues qui ont le courage de faire grève alors qu'aucun média n'en parle. Sommes-nous si transparents ?
45. Je pense me mettre en arrêt si on me demande de contrôler les pass des usagers ages de 12 ans et plus
46. Réflexion d'équipe en cours sur une expression publique/action contre le pass sanitaire, que ce soit pour les travailleurs ou le contrôle d'accès du public.
47. N'ayant pas présenté de pass sanitaire valide j'ai été affecté à d'autres tâches que l'accueil du public après négociations avec les élus et la hiérarchie, après passage en comité technique, pour ne pas être suspendue et pour éviter que je demande un arrêt maladie (cela a occasionné trois fermetures sur une semaine, puis j'ai été remplacée par des collègues). J'ai été accompagnée par le délégué du personnel. Le réseau (3 médiathèques et 3 bib relais, l'ensemble des collègues et des bénévoles) a fait une journée de grève le 15 septembre. Aucun bénévole n'a souhaité être habilité à contrôler les pass.
48. C'est nous qui avons contacté les syndicats afin de mener une action de protestation contre l'application du pass sanitaire en bibliothèque que nous considérons incongru et injuste a regard de l'accès aux centres commerciaux.
49. Je sais que je ne peux pas refuser un ordre hiérarchique, peut être faudra t il alors que je me déclare gréviste les demis journées où je suis affectée au contrôle du pass.
50. Le pass à partir de 12 ans va générer une opposition je pense, je l'espère.
51. Mouvement de grève en cours de bibliothécaires du réseau [intercommunal]
52. Nous avons fait une grève pour supprimer ce passe
53. Nous sommes très peu à avoir refusé de contrôler le Pass sanitaire. Nous avons un collègue du réseau qui est parti et un de mes collègues direct qui a été reçu par les RH. Il a eu un rap-pel à la loi et au risque de suspension de contrat. Nous sommes minoritaires sur le réseau, donc peu de poids pour agir.
54. Je précise que j'ai appelé les syndicats de notre structure pour me soutenir et refuser le pass, je n'ai eu aucun soutien,
55. Pour l instant nous n'avons pas suivi les mouvements de grèves nationaux, préférant main-tenir un service et prouver notre utilité mais il n est pas impossible que nous rejoignons la lutte si élus et compagnie continuent à nous mépriser
56. Bénévoles faisant les permanences sans passe sanitaire.
Il est à déplorer l'absence de mobilisation des syndicats sur le sujet
57. Je suis seul agent, je ne présente pas de passe sanitaire, la majorité des bénévoles refusent de contrôler les passes des usagers, la médiathèque est fermée jusqu'à nouvel ordre. J'ai mis en place des prêts sur réservations et je suis présente sur les horaires habituels d'ou-verture, j'échange avec les usagers à la porte de la médiathèque. J'envisage de présenter des sélections sur le marché hebdomadaire de la commune...
58. Le pass sanitaire et la crise covid en général ont désorganisé le travail et souligné le manque cruel de personnel sur notre commune entraînant arrêts maladie et problèmes de santé du personnel.
Une réflexion dans la profession semble nécessaire pour chiffrer la charge de travail comme en petite enfance : 1 salarié pour X enfants. Cb de salariés pour X documents à traiter, temps de service au public, animations ect... Les bénévoles, fragiles face au covid, ne sont

plus du tout venus et beaucoup ont arrêté à ce jour. En-dehors de la crise sanitaire, les agents, les élus, les CHSCT doivent se saisir de ces questions pour retrouver un service de qualité et permettre aux bibliothèques de jouer pleinement leur rôle. C'est pourquoi, je souhaiterais que les collègues en grève élargissent les revendications à cette question, à ce moment là je pourrai rejoindre le mouvement et défendre ma position. Je leur en ferai part et m'adresserai aussi au syndicat de ma commune.

Merci, bien cordialement, une bibliothécaire en colère.

59. Aucun bénévole n'est favorable au pass sanitaire dans notre petite bibliothèque et certaines ont fait le choix de refuser le contrôle des pass des usagers - ce qui demande de se réorganiser pour l'accueil
60. Dans l'urgence, j'ai soldé mes congés 2021 jusqu'au 4 octobre. La suite est un grand point d'interrogation. C'est une honte d'acculer les gens de la sorte en les empêchant de travailler pour un motif sanitaire alors qu'ils sont en bonne santé et de leur imposer un rôle de gendarme alors que ça ne fait pas partie de leurs missions. Le droit du travail existe t-il encore ou est-il définitivement bafoué ?
61. J'ai proposé de rédiger un courrier pour engager ma responsabilité (et désengager la collectivité) en cas de contrôle. Ce afin de pouvoir assurer seule, les permanences (ce qui est un après-midi par semaine), sans engendrer de surplus de travail à mes collègues, ni risquer une fermeture, ce qui serait tout à fait contre productif.
Je serai en grève vendredi 1^{er} octobre. Pour une bibliothèque accessible à toutes et tous !
62. Les agents ont fini par accepter d'assurer le contrôle du passe sanitaire le 9/08 dans un souci de cohésion d'équipe et éviter la suspension mais l'équipe fera grève demain, vendredi 1^{er} octobre, pour demander le retrait du passe sanitaire pour le 12-18 ans.
63. En grève de temps en temps et manifs le samedi
64. 3 agents en grève le 1/10/2021 avec bibliothèque fermée au public
65. Les syndicats tout comme la population générale sont au 3/4 vaccinés et ne veulent pas entendre parler du problème...
66. Révoltons-nous et résistons !!!
67. Une action unie des bibliothèques devrait être mise en place afin de rétablir cette injustice. Hier, vendredi 1^{er} octobre, notre réseau pour la 1^{ère} fois s'est mis en grève, toutes les médiathèques étaient fermées. Nous sommes allées manifester pour la défense de notre métier de bibliothécaire. On nous a demandé de nous adapter depuis 1 an et demi et c'est avec horreur qu'il nous faut contrôler et refuser nos adhérents dans notre service public. Aidez-nous !

Répression ou contrôle de la collectivité ou des forces de l'ordre

La mise en œuvre ou la crainte de sanctions mais aussi des contrôles de gendarmerie sont présentées dans 21 commentaires.

1. Agent ne souhaitant pas contrôler le pass subit menaces et intimidations répétées dès la mise en place, et menacé par un courrier de rappel à l'ordre que s'il ne se plie pas au contrôle du pass des sanctions disciplinaires seront engagées contre lui.
2. Nous subissons également des contrôles de gendarmerie...
3. Vaccination par obligation, sinon pas de salaire, c'est très très violent.
4. La fin du test gratuit nous inquiète beaucoup : un de nos agents dépend d'eux et s'inquiète beaucoup quant à l'avenir
5. Afin de conserver notre poste, nous nous sommes vaccinées, ne pouvant pas faire des tests tous les 2-3 jours.
6. Les quelques agents ne souhaitant pas se faire vacciner se trouvent dans une impasse : on

leur dit qu'ils sont libres mais on les contraint à le faire. Certains ont cédé, d'autres radicalisent leur position car ils se sentent acculés.

7. Quand j'indique que personne dans nos effectifs à refuser de contrôler les pass ou de se soumettre, c'est à dire que nous n'avons pas eu le choix. Les personnes qui ne souhaitent pas se faire vacciner et qui ont demandé à aller dans un autre service pour ne pas être en contact avec le public se sont vues refuser leur demande. La seule alternative était d'accepter ou alors d'être mis à pied.
8. J'ai la possibilité de travailler en interne dans un bureau extérieur à l'ERP. Je suis contre l'application du passe sanitaire et contre la vaccination obligatoire. Aussi, lorsque je dois être exceptionnellement à l'accueil pour un remplacement, j'effectue un test antigénique.
9. J'ai eu une altercation avec le DRH qui m'incitait fortement à me faire vacciner. Je lui ai répondu que le décret n°2021-699 dans lequel se trouve l'article Article 47-1. (Modifié par Décret n°2021-1118 du 26 août 2021 - art. 1) mentionne l'application de l'article seulement aux agents des établissements lorsque leur activité se déroule dans les espaces et aux heures accessibles au public.
10. Des agents sont suspendus de leur fonction dans les médiathèques depuis le début du mois de septembre sans qu'aucun média n'en parle. Il serait temps qu'un mouvement national se mette en place.
11. Comment pouvons-nous continuer à travailler correctement quand on est contrôlé par sa hiérarchie ?
12. Agents suspendus 2, 3 ayant demandé congé 3 sur 130.
13. On nous demande de contrôler lors des événements culturels sur le terrain, le refus à entraîné une punition : interdiction de participer à nos actions culturelles comme un festival de conte alors que nous l'avons préparé pendant un an. Grosses tensions dans les équipes et gestion désastreuse au dessus.
14. Pour ma part je vis très mal la situation. J'ai refusé de contrôler le public et l'on m'a menacée de faute professionnelle et d'attenter à la qualité du service public alors que je pense exactement le contraire. Depuis 30 ans de carrière c'est la première fois que je vis une telle rupture dans le sens à donner à ma carrière et à mes missions. Il y avait moyen de procéder autrement et on ne nous a pas fait confiance ; alors que nous faisons marcher notre service en maintenant la sécurité de nos publics depuis des mois. Le musée a été fermé mais nous bibliothécaires avons maintenu le lien avec les usagers et nos services tout le temps, dès la fin du premier confinement. Cela est bien destructeur...
15. Concernant le point sur la "démission", nous avons en fait un agent en fin de contrat au 31 août, dont le contrat n'a pas été renouvelé, car il ne souhaitait pas se faire vacciner et ne souhaitait pas contrôler le pass sanitaire des usagers. Dommage car cet agent en requalification nous apportait entière satisfaction.
16. Certains agents de ma connaissance, considérés comme des héros il y a quelques mois, et qui, pour des raisons qui leur appartiennent ou pour lutter contre le pass sanitaire en bibliothèques, allant au bout de leur combat, se retrouvent sans traitement : peut-on laisser cette situation se produire sans réagir ?
17. L'accompagnement des agents réticents à la vaccination est assez brusque par la hiérarchie (un agent avec des effets secondaires importants alors qu'il ne voulait pas se faire vacciner a été pris de haut quand il a demandé quel était la prise en charge, un autre qui s'était fait vacciner tardivement avait espéré une dérogation au test et s'est fait remettre à sa place vertement également).
Nous avons déjà été contrôlés trois fois par la gendarmerie...
18. Quant à l'obligation de contrôle sanitaire pour les agents, cela me semble être une mesure coercitive et abusive (contrôle sur sa santé au travail).
19. En outre, l'obligation pour les agents de contrôler un pass et donc de devoir eux même en présenter un, poursuit la casse du service public en exerçant une pression supplémentaire

sur les agents de catégorie C.

20. Certaines médiathèques se sont faites contrôler par la gendarmerie, pass, affichage, identité des adhérents pour contrôler leur pass, contrôle du registre d'habilitation....cela devient anxiogène !
21. J'ai été obligée de me mettre en arrêt maladie le temps d'avoir mon pass car on le refusait l'accès au site même dans les bureaux où le public ne vient pas.

Antivax

19 commentaires sont liés au refus du vaccin contre la covid-19 de la part de membres du personnel.

1. Jusqu'au 15 octobre je ferai des tests tous les 3 jours (comme d'autres collègues) pour présenter un pass sanitaire mais ensuite ? Serai-je suspendue ? Reclassée ailleurs ?
2. Test antigénique pour 4 personnes sur 6 soit contre la vaccination soit pour pass sanitaire encore incomplet. Pas d'autres moyens pour continuer à exercer
3. Une partie de nos bénévoles est actuellement en retrait côté permanence car non vaccinée.
4. Je me suis faite vacciner par pure obligation ne pouvant financièrement pas assumer une situation de mise à l'écart.
5. Bon nombre d'agents prennent sur eux pour faire un test antigénique tous les 3 jours.
6. Responsable de la médiathèque, je suis seule sur 3 agents à ne pas souhaiter me faire vacciner.
7. J'ai été obligé de me faire vacciner pour venir travailler,
8. J'y travaille jusqu'au 15 octobre en faisant 2 test par semaine.
La collectivité me propose de travailler en mairie (sur des horaires administratifs) à partir du 15/10. J'ai proposé de coller aux horaires de la médiathèque, mais sans succès. Je propose de poser des jours en CET (je suis à 70%) ou de télétravailler puisque la proposition des auto test a été retoqué car non contrôlée par un personnel médical.
9. Agent sans pass sanitaire non suspendu mais en travail interne (hors service public)
10. Agent sans pass sanitaire non suspendu mais en travail interne (hors service public)
11. Je dois faire des test toutes les semaines pour pouvoir travailler... il serait tout à fait possible que je n'accueille plus de public et donc que je sois dispensée du pass mais la RH ne veut pas.
12. Je suis non vaccinée et en arrêt maladie, mes bénévoles et intervenants sont non vaccinés, Commune de moins de 1000 habitants nous vivons un cauchemar ! C'est à dire que la vie, l'activité et nous même sommes en sursis, ce pass et obligation vaccinale tue ! Poison mortel, j'en suis malade !!!
13. Je fournis pour l'instant tant qu'il est gratuit un pass avec un test effectué en début de semaine, j'ai adapté mes horaires de travail pour ne plus faire les temps d'accueil au public du vendredi, n'en ayant pas le jeudi. Ce temps d'ouverture est effectué par les bénévoles qui ont toutes un pass permanent étant toutes vaccinées, pour l'instant cela n'a pas posé de souci, à voir pour le prochain planning, je suppose qu'elles n'y ont pas encore prêté attention.... Il y a beaucoup de tensions dans l'équipe, j'ai été qualifiée "d'irresponsable" n'étant pas vaccinée, lors de notre dernière réunion de début Juillet, on verra à la prochaine fin septembre... Le maire pour l'instant accepte ce que j'ai mis en place, il n'a pas hésité cependant à m'inciter respectueusement à me faire vacciner, et quand cela sera nécessaire il me suspendra puisqu'il y est obligé.
Je ne voulais pas me faire vacciner mais me suis sentie obligée. Toutefois, j'ai été prise entre mon DEVOIR d'agent et le fait qu'étant contractuel j'avais peur de perdre mon travail

(par un non renouvellement de contrat) et j'ai obéi. Malgré ma bonne volonté à quand même faire quelque chose pour laquelle j'étais contre, j'ai tout mis en oeuvre pour suivre toutes les consignes et j'ai trouvé qu'il y avait très peu d'accompagnement. Il fallait le faire sur notre temps personnel, trouver les créneaux par nous-mêmes (j'ai passé des heures, parfois tardivement à réactualisé les pages de doctolib). Je n'ai pas trouvé de créneaux à moins d'une heure de route de mon agglomération. Et pour les tests antigéniques tous les trois jours c'était également très très laborieux. J'ai finalement trouvé une infirmière prête à me le faire tôt le matin ou après le travail.

14. Agents vaccinés contre leur volonté
15. A ce jour deux agents ont présenté des attestations de vaccination et deux autres présentent des pass toutes les 72 h, jusqu'au 15/10/21 (date de fin de gratuité pour les tests). Après, que va t-il se passer... Il y a de l'angoisse et de la tension dans l'équipe.
16. Ne souhaitant pas me faire vacciner j'ai eu une forte pression, argumentant que j'étais cadre
17. Obligation vaccinale pour les salariés scandaleuse. Obligation vaccin ou test PCR tous les 3 jours ou suspension ...donc obligation...
18. Je suis non vaccinée, je suis obligée de faire un test tous les 3 jours pour travailler. Ce n'est pas des tests de confort, je les fait pour ne pas perdre mon travail. C'est très anxiogène, je suis moralement fatiguée.
19. Opposé au vaccin j'ai du m'y contraindre pour pouvoir accueillir mon public sinon j'étais mise en congé et étant en attente d'une titularisation....

Pour le pass en bibliothèque

42 commentaires expriment une acceptation ou une approbation du contrôle du pass en bibliothèque.

1. Favorable au maintien tant que les conditions sanitaires (taux de vaccinations schéma complet, tension en rea, taux de reproduction maintenue en dessous 1, etc) sont réunis pour un relâchement, le confort de quelques uns ne doit pas prévaloir sur la sécurité de tous, en ces temps exceptionnels.
2. Ville csp+ avec beaucoup d'usagers vaccinés. Mise en place à partir du 7 août. Un seul agent anti vaccin mais qui joue le jeu du test pcr. Volonté de mettre des bibliothécaires à l'accueil du pass pour un meilleur accompagnement. Volonté conjointe avec les élus pour ne pas mettre en place de drive
3. Je comprends tout à fait les interrogations de la profession sur l'incompatibilité de ce genre de mesures avec nos missions premières, mais pour tout dire je les trouve un peu déplacées. Certes nos principes fondamentaux d'accessibilité s'en trouvent heurtés, mais c'est le cas de l'ensemble des structures concernées, commerces, hôpitaux, etc. Et, dans la liste des lieux impactés, force est de constater que nous sommes loin d'être les plus mal lotis. Dans ma structure, l'unique conséquence de la mise en place du passe sanitaire aura été de mobiliser une personne de plus à l'accueil, ce qui n'est pas toujours simple mais rien d'insurmontable. Et nous en profitons pour échanger avec les usagers, les orienter, les aider. Quant aux usagers ne disposant pas de passe sanitaire, quelle qu'en soit la raison (ils l'explicitent quasiment à chaque fois), nous leur proposons une forme de click & collect. Le mot d'ordre reste : nous appliquons la loi et ne la discutons pas, nous ne faisons pas la promotion de la vaccination (qu'on en soit convaincu ou non, nous ferions de bien piètres ambassadeurs), nous nous assurons que personne n'est exclu du service public, même si cela veut dire un service déprécié pour certains.

4. La dernière réponse est compliquée. Je suis favorable au pass car dans ma collectivité, on ne me donne pas les moyens de me protéger en tant que salariée (à risque, avec comorbidités). Pas de nettoyage des locaux, pas de désinfection ... dans ces conditions, le pass est un garde-fou et une protection pour moi.
5. A titre personnel, ma médiathèque n'a quasiment aucun problème avec le pass sanitaire et la plupart des usagers ont leur pass (95% au moins). De fait la pertinence de demander ce pass aux usagers est aberrante puisque quasiment tous l'ont ! Et ce n'est pas le peu de récalcitrant au vaccin qui viendraient influencer une quelconque contamination ou autres clusters !
6. Nous suivons le réseau pour contribuer à l'immunité collective.
7. Les deux dernières questions : désolé, trop facile et trop caricatural. J'aimerais me passer du pass (ça simplifierait bien la vie) mais si cela doit être la solution temporaire décidée par les autorités, cette solution étant, quoi qu'on en dise, légale, on s'y plie. En revanche, je souhaiterais plus de logique dans son application : si les étudiants qui viennent réviser en BM en sont dispensés, pourquoi l'imposer aux lycéens qui viennent réviser ? Ou alors, pass pour tous (d'ailleurs, les étudiants que nous avons nous le présentent naturellement !).
8. Je suis favorable au maintien du pass sanitaire dans TOUTES les bibliothèques y compris les BU, la BNF, la BPI et qu'il n'y ait pas d'exception selon la catégorie d'usagers. Ce qui pose problème est l'incohérence.
il faudrait également rappeler aux bibliothécaires les règles de la fonction publique: les appels à désobéissance sont quelques peu malvenus. Quant à la discrimination, quand il s'agit de mettre dehors un "SDF qui pue", de réveiller "un usager qui ronfle dans un fauteuil", de virer "les ados pénibles", certains bibliothécaires ont moins de scrupules....
9. Même si quelques lecteurs sont réfractaires au pass, nombreux sont revenus parce que le pass était demandé. Je constate une augmentation de la fréquentation par rapport à 2020 d'environ 20%.
10. J'ai perdu DES membres de ma famille de moins de 70 ans et en bonne santé à cause de la covid. Je ne suis pour exclure personne mais il y a une épidémie qui fait des morts. DES MORTS...
11. Vérification passe sanitaire assurée par tous les agents de bibliothèque y compris les cadres en mettant en-avant l'accueil et la pédagogie.
12. Étant vulnérable je suis privée du contact au public depuis trop longtemps donc je pense que le pass sanitaire est nécessaire ...bien entendu je ne suis pas un monstre mais avec un maintien du click and collect pour les personnes qui ne peuvent pas présenter un pass sanitaire valide.
13. Nous n'avons pas rencontré de problème particulier pour l'application du pass sanitaire : quelques mécontentements, mais pas de confrontation vraiment désagréable.
14. Je ne suis ni pour ni contre le maintien du pass sanitaire mais je pense surtout à une collègue dont la mère est atteinte d'un cancer et qui est tout de même rassurée par le pass
15. Nous ne militons pas pour enlever le pass en bibliothèque, soit on l'enlève partout soit on le garde partout.
16. Aucune raison que la situation des médiathèques soit différente des autres structures culturelles : front unis et solidarité ! Plus il y a d'exception et moins on s'en sortira
17. Le contrôle du pass sanitaire ne me dérange pas s'il est effectué par une personne extérieure habilitée devant la bibliothèque et non par le personnel (1 salarié et 1 bénévole).
18. Le pass nous permet d'organiser de nouveau des rencontres, animations et de ne plus avoir de jauges, de craintes liées aux confinements/couvre-feu.
19. Si, à force d'exceptions (Cf Bnf, Bpi), la nécessité du Pass en bibliothèques apparaît flou, je trouve l'argument concernant "l'exclusion" de certains public du fait du Pass un peu réducteur au vu de la complexité de la question. Le virus, plus que le Pass, entraîne des exclusions, celle par ex. des publics fragiles ne pouvant pas se faire vacciner (personnes immu-

nodéprimées, personnes en chimio thérapies...) et qui s'auto-confinent par crainte. Si l'on élargit le débat, que dire des personnes dont les soins et parfois l'espérance de vie, ont été entamés par l'engorgement des hôpitaux et des services de soins intensifs. Ces personnes se sont trouvées de fait exclus d'un accès à des soins parfois vitaux. Le Pass a eu le mérite de pousser à la vaccination de nombreuses personnes et par conséquent, de diminuer la pression hospitalière et de faire cesser ces retards d'accès aux soins, autrement plus douloureux et lourds de conséquence qu'un accès restreint aux bibliothèques qui, ne l'oublions pas, sont accessibles grâce à des tests gratuits (du moins aujourd'hui). Le débat sur l'exclusion ne saurait, à mon avis, se limiter aux seules conséquences du Pass en bibliothèque mais devrait englober l'ensemble des problèmes (santé, privation d'emploi ou de revenus pour certains...) que pose une circulation trop importante du virus.

20. Si le contrôle du pass sanitaire doit continuer, rendre cohérent et compréhensible cette mesure et clarifier pourquoi ici et pas là !
21. Le pass sanitaire n'est pas un problème pour notre équipe. Nous avons très très peu d'usagers sans pass, au contraire, nous avons eu des usagers soulagés par cette mise en place, et notre fréquentation est largement en hausse par rapport à 2020.
22. Les 2 dernières questions ne sont pas pour moi un choix, c'est la loi et l'objectif est une protection de la population... est-ce la bonne solution ? Est-ce pertinent, juste et cohérent ? Je ne suis pas sûr, mais cela n'est pas de mon ressort.
23. Notre public est plutôt revenu de manière significative suite à la mise en place du pass sanitaire et si nous avons eu quelques mécontents, la très grande majorité du public accepte tout à fait le pass. cela a peut-être même rassuré certains usagers. Les effets sont donc positifs.
24. Pass oui mais propositions pour tous les lecteurs qui n'ont pas de pass.
25. Les 2 derniers questions me semblent orientées et biaisées. Tout le monde a envie que le passé disparaisse, comme les masques, les gestes barrière. ...bref que le covid disparaisse. Pour autant, est il absurde d'inciter à la vaccination et de limiter les risques en période de pandémie ? Je ne pense pas.
26. Le pass est une mesure gouvernementale, on peut contester la mesure choisie mais en tant que service public nous devons l'appliquer dans un souci d'intérêt général. La question d'être favorable ou non est un peu biaisée. j'ai répondu oui mais là formulation me gêne : favorable ? Plutôt prête à le faire si c'est nécessaire pour enrayer l'épidémie.
27. Je suis favorable au passe sanitaire, mais qu'il soit appliqué dans toutes les bibliothèques, y compris la BNF et la BPI où les usagers travaillent sur place, avec peu d'aération, contrairement aux bibliothèques municipales où les usagers circulent, ou l'on peut souvent ouvrir les fenêtres. Il faudrait mettre en place une vérification des QR codes par des agents autres que bibliothécaires, comme dans les musées ou les hôpitaux.
28. Même si je ne suis pas favorable au pass, je constate peu de retours négatifs sur cette mesure et parfois même les usagers expriment un sentiment de sécurité. Depuis la mise en service du pass, nous avons remis en place tous les usages : lecture et jeux sur place, salle de travail, animations, heure du conte... sans jauge.
29. Oui pour le maintien du passe pour 1 mois avec assouplissement quant au port du masque
30. Pour protéger nos collègues et nos publics, il n'y a pas autre choix en ce moment.
31. Le pass sanitaire a permis de rassurer l'équipe et le public, les activités culturelles reprennent dans de bonnes conditions - malgré les éternels ronchons que l'on connaît déjà
32. Aucun impact dans notre médiathèque de 500 usagers et 30 bénévoles, tout se "pass" bien !
33. Bien évidemment que retrouver l'entrée de la bibliothèque sans pass faciliterait notre travail et aussi l'accès au plus grand nombre (je trouve les deux dernières questions trop orientées). Notre métier n'est pas celui de vigile. Cependant si cela permet de rester ouvert, c'est toujours mieux que le seul click and collect accessible seulement à ceux qui maîtrisent les outils informatique (et encore). L'important ici c'est que le pass soit supprimé dès que le

risque de fermeture de nos équipements sera écarté.

34. Problème de bibliothèque dont la municipalité refuse de faire contrôler le passe sous prétexte que la fréquentation est minime.
35. Les médiathèques restent des lieux de brassage de population où les discussions et interactions sont plus importantes que dans les commerces. Le pass protège les équipes qui sont au contact du public au minimum la moitié de la journée.
36. Une fois que le pass a été obligatoire dans d'autres lieux (début août) et que la majeure partie de ce qui était entre deux vaccins on pu rentrer la situation s'est largement pacifiée. Il reste que cela prend du temps et du personnel pour une mission éloigné de nos objectifs.
37. Pour les 2 dernières questions manque la proposition : ne se prononce pas- ou ne sais pas
38. Je peux comprendre l'application d'un pass sanitaire pour l'intérêt collectif de lutte contre l'épidémie et de nécessité de vaccination. Il a aussi permis à certaines personnes de revenir, qui se sentent "rassurées".
39. Ce n'est effectivement pas l'idéal pour le public ni pour nous qui devons contrôler les pass des usagers mais il faut continuer de promouvoir la vaccination.
C'est difficile, c'est astreignant, mais c'est ce qu'il faut si on ne veut pas être de nouveau confinés!
40. Maintien du pass sanitaire mais avec jauge
41. Je suis assez mitigée sur le refus complet du pass sanitaire. Je suis pour une action de santé publique forte pour enrayer la pandémie mais je ne sais pas s'il existe LA bonne solution (la vaccination obligatoire a provoqué un tollé également chez certaines personnes). Je souhaite que nous puissions sortir de cette crise le plus rapidement possible en gardant à l'esprit que faire société c'est aussi prendre en compte ceux qui sont dans une impossibilité de se protéger.
42. Nous ne sommes pas contre le pass sanitaire mais en général nous ne recevons pas plus de 6 personnes à la fois, il y a un roulement sur l'amplitude horaire des ouvertures et notre espace de 120 m² permet une distance entre chaque personne.

Visions d'avenir

Deux commentaires évoquent la nécessité de l'adaptation à un nouveau contexte ou l'importance de la médiation sur les questions de santé.

1. Cela fait longtemps que je pense que les bibliothèques doivent s'adapter au monde actuel et on souvent un peu de mal à le faire. Avec cette baisse de fréquentation effective, j'y vois un bon moyen de chercher de nouveaux moyens de travailler avec des publics différents, de manière différente, d'aller chercher le public plutôt que de l'attendre, etc
2. Nous devrions proposer des ateliers de médiation et des temps de réflexion collective sur les questions de santé publique. Nous devrions aider les personnes du public qui sont perdues dans cette crise, qui ne savent plus vers quelle source d'information se tourner pour comprendre le monde actuel, rétablir des liens de confiance entre les gens, et non pas de méfiance et de contrôle.

Mais aussi...

Opinions générales

Dans 28 messages s'expriment des points de vue généraux, contradictoires, sur la crise sanitaire, au-delà du cas des bibliothèques.

1. Je suis favorable à la vaccination obligatoire, c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités, je ne suis pas gendarme.
2. Plus que le pass sanitaire spécifiquement en bibliothèque, je crois en une nécessité de la vaccination pour tous et partout.
3. Cette mesure qui vise à contraindre le public à se vacciner en l'empêchant d'accéder à des services publics est mal vécue. Nous préférons que l'État assume sa responsabilité et rende la vaccination obligatoire. Le vaccin actuel évite les formes graves de la maladie et c'est déjà bien. Les enfants font peu ou pas de formes graves et nous allons les obliger à se vacciner! C'est difficile à comprendre et à accepter. A compter du 30/09 les 12/17 ans seront soumis à la présentation d'un pass sanitaire, et donc incités fortement à se vacciner alors même que cette vaccination ne leur apporte rien et apporte peu à la société.
4. Je ne suis pas antivac, j'étais vaccinée avant ce pass sanitaire, mais je ne le comprends pas ni ne l'accepte...
5. L'équipe est très majoritairement favorable au vaccin mais révoltée par les modalités d'application du pass et par l'obligation de le contrôler.
6. Ce pass sanitaire est illégal car il ne repose pas sur des faits sanitaires établis mais uniquement pour forcer à la vaccination, il est discriminant et doit être aboli sans tarder.
7. Certains agents rencontrent des problèmes pour se faire vacciner en cause allergie donc vaccination obligatoire à l'hôpital ces agents n'ont pas le pass sanitaire dans les délais. Les collectivités refusent le télétravail et les tests sont à la charge des agents dans l'attente de l'immunité totale. Car les délais pour être vacciné à hôpital sont plus longs. Rien n'est prévu pour ces cas exceptionnels.
8. Ce Pass est une honte pour notre civilisation !
9. Je suis favorable à la mise en place du Passe sanitaire à l'échelle nationale qui a permis, grâce à un engagement collectif, d'endiguer la pandémie. Néanmoins, je suis tiraillée car les missions de mon métier de bibliothécaire conduisent à l'accueil de tous sans contrôle.
10. Passe sanitaire ne respecte pas le fondement de notre société
Je trouve le vaccin indispensable.
11. Ce n'est pas une décision qui leur appartient (de se vacciner/tester ou pas) et de nombreuses études scientifiques s'opposent à la vaccination des mineurs car la balance bénéfices/risques n'est pas favorable (au Royaume-Uni, un enfant de moins de 15 ans en bonne santé n'a pas le droit de se vacciner et en France, ce serait obligatoire !!!).
12. Je suis favorable à la vaccination mais je ne comprends pas l'application de ce pass en médiathèque municipale.
13. Ouvrons enfin les yeux ! Cessons d'écouter la propagande officielle !!!
14. Texte de la défenseure des droits Claire Hédon d'utilité publique
[\[https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiqu%C3%A9-de-presse/2021/07/extension-du-passe-sanitaire-les-10-points-dalerte-de-la-defenseure-des\]](https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiqu%C3%A9-de-presse/2021/07/extension-du-passe-sanitaire-les-10-points-dalerte-de-la-defenseure-des)
15. Le passe sanitaire ne sert à rien en bibliothèque. Et pas plus, ailleurs.
16. Je suis choquée que des soignants ne veuillent pas se faire vacciner, alors que nous personnel territorial TRES PEU EN CONTACT avec le public (vu la baisse de fréquentation !) nous n'avons pas le choix (ou ne sommes pas payés).
17. Soit le pass est pour tout le monde, partout et en toutes circonstances, soit il n'est pour per-

sonne. Cela dit, le plus aberrant n'est pas tant qu'il existe car il répond à un objectif qui peut être compréhensible, mais qu'on nous demande de le vérifier.

18. J'aurais préféré qu'il n'y ai pas "besoin" de pass sanitaire parce que la grande majorité se serait fait vacciner d'elle même.
19. L'article 225 du code pénal prévoit ce qu'on encourt si on discrimine du public à l'entrée d'un service public. Nous prenons un risque pénal à appliquer la loi...
20. A choisir, je pense qu'il serait préférable de rendre obligatoire le vaccin plutôt que d'avoir un pass sanitaire, ce qui certes oblige les gens à se vacciner et là je pense aux réfractaires...mais de cette façon nous n'auront plus à faire le contrôle.
21. Et après tout, d'autres vaccins sont obligatoires, pourquoi celui-ci non?
22. Je ne suis pas d'accord avec le pass mais tant qu'il y aura des personnes qui penseront action individuelle et non action collective, on sera obligé. Cela me met en colère de devoir mettre un masque et avoir un pass à cause de personnes qui ne sont pas vacciner.
23. On peut être favorable à la vaccination mais contre le passe sanitaire.
24. Nous demandons l'abandon du pass sanitaire pour tous !
25. Aucun dialogue avec le ministère de la culture !
26. Je suis globalement favorable au pass sanitaire comme outil de frein de l'épidémie...
27. Si encore le pass sanitaire était "pour tout le monde
28. Liberté !

Messages à l'ABF

48 messages s'adressent directement à l'ABF, pour se réjouir du sondage, pour approuver l'action et l'expression de l'ABF ou pour la déplorer, soit parce qu'elle aurait dû agir plus nettement contre le pass et soutenir explicitement les grèves, soit au contraire parce qu'elle devrait soutenir le pass.

1. Nous souhaiterions vivement un soutien de l'ABF quant à l'annulation du passe sanitaire dans les bibliothèques publiques
2. Bonne initiative que ce questionnaire pour évaluer le niveau de difficultés rencontrées en bibliothèque suite à la mise en place de ce pass. Néanmoins certaines questions s'adressent à des responsables de bib car chacun n'a pas forcément tous les éléments dans les gros réseaux.
3. Merci de vos actions
4. La crise du Covid a montré une chose : l'inefficacité de l'ABF pour défendre les revendications des bibliothèques. Nous avons usé les personnels en mettant pendant des mois des documents en quarantaine alors même qu'il y avait un consensus scientifique sur l'inutilité de cette mesure. Avec le passe sanitaire, nous sommes confrontés à des situations de détresse de nos usagers et à une remise en cause de nos fondamentaux métier. Ici, nous sommes tous vaccinés et tous anti passe en bibliothèque.
5. L'ABF doit affirmer la liberté d'accès pour tous aux collections et service sans contrôle. pas de pass sanitaire pour le public et le personnel.
6. Merci pour ce sondage.
7. Je trouve le questionnaire un peu léger et sans nuances. La question sur les nouvelles actions : bibliothèque hors les murs, d'après les derniers textes, c'est la règle de la bibliothèque (et donc le pass) qui doit s'appliquer hors les murs le temps de l'action donc quel intérêt ?
8. Merci pour ce sondage, nous avons l'impression d'être un peu plus entendues.
9. Merci d'avance pour le relais de ces informations
10. L'ABF doit militer pour le retrait du passe en bibliothèque afin que celles-ci soient reconnues en tant qu'équipement "indispensable" comme on nous l'a signifié cette dernière an-

née. Beaucoup de grèves sont en cours de manière désordonnée partout en France et donc sans effet, il nous faut une direction commune, une voix. Si ce n'est celle d'un syndicat, celle d'une association ?

11. J'ai salué le travail de l'interassociation tout au long de la pandémie. Une aide précieuse pour nous orienter dans un contexte difficile et je vous en remercie. Je regrette en revanche profondément le communiqué fait sur la pass sanitaire, bombe à fragmentation (terme déplacé). Un militantisme à mon sens au delà des missions de l'ABF qui ont parfois divisé les équipes et défendu une minorité de la population laissant de côtés tous les usagers, largement majoritaires, qui ont accepté ce pass pour une liberté collective. Les professionnels de la lecture publique, fonctionnaires ou assimilés pour la plupart, n'ont pas à lutter sur leur temps de travail contre une loi passée jusqu'au Conseil Constitutionnel. Il en va de la crédibilité de notre profession. D'autant que de nombreuses solutions existent pour ne pas laisser les plus empêchés de côté et il m'aurait paru plus judicieux de se battre pour cela.
12. Merci pour votre engagement
13. A titre personnel je suis choqué par l'exclusion d'une partie du public et par l'absence de réaction concrète de la grande majorité de la profession, notamment de l'ABF. Je m'interroge sur une réorientation professionnelle plus en accord avec le code de déontologie initial qui m'avait incité à intégrer ce métier.
14. Merci
Bien à vous
15. Je ne comprends pas que l'ABF ne se soit pas positionnée plus clairement et n'ait pas soutenu (au moins relayé) les mouvements de grève.
16. J'adhère à toutes les réserves du communiqué du 26 juillet. Merci !!!
17. Merci pour votre sondage. En espérant que nous soyons nombreux à y répondre pour faire remonter nos doléances au ministère!...Cordialement
18. Je tenais à vous remercier pour tout ce que vous faites. J'ai toujours vu en ce métier un beau et fort réseau. Merci pour toutes ces années !
Bon courage pour la suite.
19. Ce serait un peu dommage de ne pas ajouter la case à cocher grévistes à la question sur l'absentéisme des agents. Merci
20. Ça s'écrit "passE sanitaire", et non "pass" qui est un affreux anglicisme
21. Accord total avec votre communiqué sur la bombe à fragmentation, communiqué donné aux usagers sur notre blog + page Facebook.
22. Merci de nous permettre de remonter des infos.
23. Merci pour ce questionnaire et cet espace de parole.
24. La médiathèque où je travaille n'est pas associative mais médiathèque de comité d'entreprise
25. Nous répondons à ce questionnaire sans avoir trouvé le bon intitulé de type de médiathèque. Nous travaillons dans une médiathèque de comité d'entreprise soumise aux mêmes règles que toute autre médiathèque.
Nous regrettons par ailleurs que l'ABF ne prenne pas plus part aux débats sur le sujet du pass entre autre par une présence dans les médias
26. Merci pour ce sondage, sans l'ABF depuis 1 an et demi, on était fichu.e.s !
27. Il aurait été peut être plus judicieux de faire un sondage différent pour sonder les agents et les directions.
28. Merci pour votre sondage.
29. Merci pour ce sondage. Néanmoins, la question sur la possibilité de signaler les incivilités et leur prise en charge aurait méritée d'être posée en 2 temps, l'une n'allant pas forcément avec l'autre.
Curieux sondage accessible uniquement aux personnes ayant un compte Gmail !
30. Merci pour ce relai. Bon courage

31. Il manque dans votre sondage la question de l'intérêt général. Suggestion : "Pensez vous que l'application du pass en bibliothèque va dans le sens de l'intérêt général". On parle quand même de santé publique ! Ce que vous semblez oublier.
Merci pour votre attention et votre invitation à ce sondage !
32. Par ailleurs je trouve très étonnante et stupide votre question "Etes-vous favorable à l'extension du pass sanitaire aux 12-18 ans". A moins que les bibliothécaires soient devenus des épidémiologistes chevronnés et des gouvernants, comment répondre à cette question ?
33. PS qui n'a rien à voir mais que je vous signale en toute courtoisie : l'écriture inclusive est une idéologie qui peut certes sembler louable, mais dont les motivations non-avouées et les conséquences bien réelles n'ont au final absolument rien d'inclusif. Pensez-y avant de l'utiliser en imaginant "faire le bien", car vous ne faites en définitive que renforcer (certains involontairement, je ne vous accuse de rien) ce que vous pensez légitimement combattre.
34. Merci pour le communiqué de l'ABF.
35. Merci à vous...
36. Merci pour ce questionnaire salutaire! A développer...
37. On compte sur vous !
38. Je suis en accord avec le communiqué du 26 juillet que je n'ai pas eu le droit d'afficher dans ma structure au motif que c'était un acte pas assez neutre et qu'il ne fallait pas multiplier les actions risquant d'encourager la remise en cause de l'autorité.
39. Les formulations des questions prêtent à de nombreuses confusions et donc interprétations (notion de personnel différente de celle annoncée dans le décret, la fréquentation = public actif ou activité...).
40. J'attends de la part de l'ABF une prise de position forte et une pression aux députés dans l'objectif de lever comme prévu ce dispositif au 15 novembre. Nous entrons en période pré-électorale. Nous pouvons faire pression. Pour une égalité d'accès aux services publics, pour une défense du libre-arbitre, pour une meilleure compréhension du climat social actuel par tou(te)s. C'est notre rôle. Notre profession se vide lentement de son sens. Ce qui arrive est grave et nous ne pouvons pas rester passifs. L'ABF doit être fédérateur en ces temps difficiles. Si nous nous réunissons, nous pourrions faire pression. Merci de votre attention.
41. Pourriez-vous privilégier les logiciels libres et donc ne plus utiliser de Google Forms ?
42. Je n'aime pas la façon dont sont posées vos questions: peu importe que nous soyons personnellement favorables ou pas au pass sanitaire, en tant que fonctionnaires nous nous devons d'appliquer la loi, sans que nos convictions personnelles ne rentrent en jeu. Beaucoup de lois ou de règlements ne nous plaisent pas et pourtant nous les appliquons, c'est pareil ici. Au final, personne n'est laissé sans accès à la culture, beaucoup d'établissements ont remis en place le click & collect pour ceux qui n'ont pas de pass. Au final, je préférerais que l'ABF se mobilise plus pour faire reconnaître le métier de bibliothécaire (professionnel ET salarié) par rapport à la solution facile du recours à du bénévolat (car c'est bien connu, Madame Michu adore lire donc elle peut être bibliothécaire à ses heures perdues!), au lieu de perdre du temps à faire des sondages et des pétitions pour une mesure provisoire, qui, certes, n'est pas la panacée mais qui est là pour inciter les gens à se vacciner afin de sortir durablement de cette crise sanitaire sans précédent. Oui merci à l'ABF de nous accompagner et de continuer à permettre les échanges + proposer des solutions comme pour les recommandations après les confinements
43. Merci de nous aider en faisant remonter nos difficultés au Ministère de la Culture face à cette situation extraordinaire.
44. Merci beaucoup de nous tenir informés du sort qui sera réservé à ce sondage et de nous avoir inclus dans votre questionnement.
45. Merci pour ce sondage.
46. (en tout cas, merci Biblio covid !! Ca nous a grandement aidés)

Merci pour votre relais !

Merci d'effectuer ce sondage !

47. Entièrement d'accord avec le communiqué de l'ABF.

48. Merci pour votre positionnement.

Réponses non exploitées

1. Seules les personnes détentrices du pass ont accès à la médiathèque et à ses services.
2. Commune de 2400 habitants. Secteur péri-urbain sans difficultés sociales.
3. J'ai mis en application la loi dès mon retour de vacances.
4. Responsable d'une médiathèque municipale en milieu rural, lauréate du concours d'assistante de conservation en externe.
5. Médiathèque municipale à gestion associative par délégation de service. Commune de 5000 hab . 2 salariés de l'association 26 bénévoles
6. Les modalités quant au contrôle quotidien du pass sanitaire des bénévoles, employés ou toutes personnes entrant dans la médiathèque, y compris dans les espaces fermés au public et en dehors des heures d'ouverture, restent flous... Est-il obligatoire ?
7. L'évaluation de la baisse de fréquentation de 30 % est en fonction de septembre 2019
8. Petites annexes de 300 à 2000 m²
9. A la question : "Pouvez-vous la quantifier plus précisément ?" cela part du principe qu'il y a une baisse de fréquentation. Pour nous une légère augmentation sur les 10 premiers jours de septembre entre 2020 et 2021. La réponse à la question concerne donc la diminution entre 2019 et 2021
10. les chiffres de baisse de fréquentation est vraiment purement empirique... nous n'avons pas encore sorti de stat précises.
11. Je ne me prononce pas sur les 2 dernières questions.
12. Une mesure intenable sur le terrain de la même manière que la quarantaine. Il est intéressant que les élus de certaines collectivités se soient saisis du problème.
13. Cependant les respect des gestes barrières est difficile à maintenir, il faut rappeler de porter le masque aux usagers. Et certains collègues préfèrent ne pas porter le masque quand nous sommes fermés au public.
14. Sur la possibilité de signaler les incivilités à la hiérarchie : on note les réactions négatives sur un papier (rien d'envoyé pour le moment à ma connaissance)
15. Des services risquent de fermer.
16. Les arrêts maladie actuels ne sont pas en lien direct avec la mise en place du passe sanitaire.
17. Le port du masque avait déjà fait reculer la fréquentation mais garantissait plus d'équité que le pass qui demande de s'insinuer dans la vie des gens et qui fait fuir (durablement ?) ceux qui ne l'ont pas.
18. La situation sanitaire s'améliore restons optimistes.
19. Réponses concernant une seule des bibliothèques du réseau
20. Pas favorable au maintien du pass. Sur la dernière question il n'est pas possible de cocher le non.
21. Nous gérons la bibliothèque avec uniquement des bénévoles
22. nous étions en travaux en 2019 et 2020 mais on constate une baisse de fréquentation entre aout et septembre
23. Gestion d'incivilités, pas de situation conflictuelle à ce jour.
24. Sur l'évolution du nombre de prêts 2019/2020 et 2020/2021 : évolution faussée du fait de la gratuité de l'inscription pour tous à compter du 01/09/2021

25. Pass sanitaire mis en place depuis la réouverture après congés d'été le 31 août donc pas encore assez de recul sur la fréquentation.
26. Seules les bénévoles qui le souhaitent ouvrent la bibliothèque au public. Petite bibliothèque en milieu rural, je suis la seule employée.
27. médiathèque poursuit son activité "normalement en accueillant les usagers soit sur site soit en Drive.
28. Petite équipe de 7 agents (certains en temps partiel) : la responsable de la médiathèque participe à l'accueil et au contrôle du pass sanitaire.
29. Les premières "autorisations spéciales d'absence" en raison de la fermeture de classes primaires commencent à tomber.
30. Bibliothèque classée avec salle de lecture ayant une capacité de 200 places assises. Aucune condition d'accès en temps normal.
31. Dans le personnel j'englobe les salariées et les bénévoles même si seules les salariées contrôlent les pass sanitaires. Le retrait concerne deux bénévoles.
32. Pass sanitaire également appliqué dans le bibliobus pour les majeurs, tout le personnel n'est pas concerné par le contrôle du Pass à l'entrée.
33. Pour le passe sanitaire des agents pour l'instant, tous les agents ont accepté de présenter un passe sanitaire, mais cela risque de poser problème pour certains en cas de déboursement des tests PCR
Les agents qui ont spontanément et volontairement présenter un schéma vaccinal complet n'ont été contrôlé qu'une fois.
34. Nous venons d'ouvrir un nouveau bâtiment en mai. La fréquentation à triplé malgré le contexte.
35. La baisse de fréquentation remonte à mai 2020 et nous ne voyons pas d'impact direct depuis le 9 août. Certains ne viennent plus, des nouveaux arrivent...
36. Des enfants n'ont d'ores et déjà pas pu se réinscrire à leurs activités sportives ou culturelles cette année!
37. Réseau lecture de bibliothèques en milieu très rural. 2 médiathèques avec des salariés / bibliothèques de proximité gérées par des bénévoles (avec 3 salariées pour coordonner). Les bibliothèques de proximité font toutes moins de 100 m2.
38. Pas favorable au contrôle du pass sanitaire pour les accompagnants de groupe (enseignants, parents accompagnants les classes, assistantes maternelles)
39. Il est un peu tôt pour vraiment voir les effet du pass en Suisse et surtout dans notre petite commune.
40. Pas de pass sanitaire exigé dans la médiathèque départementale pour les agents ni lors de la venue des bibliothécaires du réseau.
41. En tant que responsable d'une bibliothèque municipale,
42. Mes réponses correspondent à mon établissement au sein du réseau, pas au réseau dans son ensemble.
43. La qualité de nos services se dégrade grandement.
44. Bonjour, j'ai plus rempli ce questionnaire à titre personnel. Pour la fréquentation, le mois d'août a été terrible, et on commence seulement maintenant a retrouver notre public.
45. témoignage d'une bénévole.
46. Concernant la demande de congés, j'ai eu du mal à répondre aux questions le concernant car les demandes ont été faites pour ma part mais refusées en bloc. J'avais demandé de poser une semaine le temps que le pass suite à la 2ème injection soit effectif.
47. Toutes les animations sont annulées jusqu'au 15 novembre 2021 a cause du pass sanitaire
48. Depuis la crise sanitaire, 1 agent non remplacé.
49. Les budgets suspendus au 01/09/21 et réduits en 2021. Aucune orientation pour le service depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale. Quid de la politique documentaire! la bibliothèque n'est pas la priorité.

50. Passer en mode dynamique
51. Gros pb informatiques dans notre commune donc service très dégradé depuis début 2020. Le covid a donc empiré la situation.
52. Changement de logiciel : stats non connus
53. Je suis bibliothécaire itinérante, j'interviens dans 10 bibliothèques municipales gérées par des bénévoles, en plus de ma bibliothèque de rattachement que je renseigne ici.
54. Je n'ai pas fait remonter les incivilités à la mairie par manque de temps, oubli, mais pas parce que je ne serai écoutée.
55. Pour lutter contre l'épidémie, le port du masque est resté obligatoire, ainsi que l'incitation à se désinfecter les mains, avec ou sans pass sanitaire.
56. Nous avons transmis ces informations au Directeur de la Culture \$Nous n'avons pas de bénévoles à la bibliothèque
57. Nous avons déjà des tablettes. L'une d'elles à été dédiée au contrôle du pass
58. La perte de fréquentation est donnée par rapport à 2019.
59. Le pass n'est pas obligatoire en BD car nous accueillons des professionnels, donc nous sommes peu impactés, mais les équipes des bibliothèques de notre réseau nous font remonter toutes leurs difficultés et nous y sommes très sensibles.
60. Notre médiathèque est en travaux; Pour l'instant pas d'accueil au public
61. Répondant = personnel de direction
62. Obligation de refuser des lecteurs sans passe sanitaire déjà peu nombreux sur le territoire.
63. En médiathèque départementale, on ne demande pas le passe si on n'accueille pas de public. Pour les collègues c'est que du pro donc rien à demander. De plus nous sommes maintenus en télétravail jusqu'au 15 novembre.
64. Le questionnaire a été rempli par l'ensemble de l'équipe professionnelle.
65. Bibliothèque ouverte depuis la mi-décembre 2020
66. Pas de bénévole dans ma structure, je suis seule à gérer la BM
67. Ouverture en décembre 2020, pas de comparaison possible. Mais chute de la fréquentation spectaculaire depuis août
68. Je veux d'abord préciser que notre bibliothèque se situe en campagne dans une commune de près de 2000 habitants environ située à 20km de la ville la plus proche.